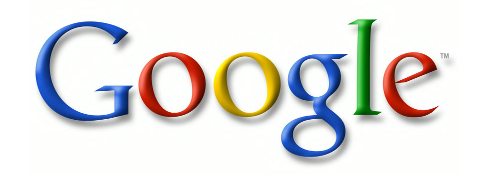



915
12.2
Blanc · Organisation du Travail
1841


HARVARD
COLLEGE LIBRARY
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
FROM THE FUND BEQUEATHED BY
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A·B·1887 PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928 DIRECTOR OF THE
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928

ORGANISATION DU TRAVAIL.

PARIS — IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue St-Louis, 46, au Marais.

ORGANISATION

DU TRAVAIL.

ASSOCIATION UNIVERSELLE.

OUVRIERS. — CHEFS-D'ATELIERS. — HOMMES DE LETTRES.

PAR

LOUIS BLANC.

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES.

1841

Le travail que voici a été fait spécialement pour la *Revue du Progrès*, dans laquelle il a été publié en partie.

Quelques ouvriers ont pensé que, dans les circonstances actuelles, il était bon de lui donner plus de publicité que n'en comporte le tirage ordinaire de la *Revue du Progrès*.

L'agitation qui se manifeste depuis quelques jours est le symptôme d'un mal profond.

Que la police se soit mêlée à ce mouvement pour le pervertir, c'est possible. Mais le faire dépendre uniquement de quelques menées

obscures, ce serait calomnier gratuitement le peuple de Paris.

Les ouvriers de Paris ne se sont pas levés pour allumer la guerre civile, mais pour demander justice. Faire passer sous leurs yeux des milliers de baïonnettes est un expédient puéril et usé.

Encore une fois, le mal est profond ; il appelle un prompt remède. Trouver ce remède serait la mission du pouvoir : le chercher est un devoir pour tout bon citoyen.

Septembre 1840.

ORGANISATION

DU TRAVAIL.

PREMIÈRE PARTIE.

—.

I

Dans les sociétés modernes, l'ordre public repose principalement sur deux hommes, dont l'un a pour mission de parader, et l'autre de couper des têtes. La hiérarchie des conservateurs commence au roi; elle finit au bourreau.

Quand les ouvriers de Lyon se sont levés, disant : « Qu'on nous donne de quoi vivre ou qu'on nous tue », on s'est trouvé fort embarrassé par cette demande; et comme les faire vivre paraissait trop difficile, on les a égorgés.

L'ordre s'est trouvé rétabli de la sorte, en attendant!

Or, il s'agit de savoir si on est d'avis de tenter souvent d'aussi sanglantes expériences. Que si l'on juge de tels essais périlleux, qu'on se hâte! car tout retard cache une tempête.

Au moment même où j'écris ces lignes, tout Paris n'est-il pas en émoi? Pourquoi donc ces nombreux rassemblements d'ouvriers sur divers points de la capitale? Pourquoi ces détachements de cavalerie qui parcourent d'une manière si menaçante nos boulevards? Mais, Dieu soit loué! la presse cette fois s'est quelque peu émue; elle a parlé de ces agitations presque aussi sérieusement que s'il se fût agi du voyage d'un principicule ou d'une course de chevaux. Allons, courage! nous entrons dans une voie de progrès. Mais sachez bien, Messieurs, où ce premier pas vous mène. Vous parlez du problème à résoudre? le résoudre devient, à partir d'aujourd'hui, une impérieuse nécessité. Qu'attendions-nous, d'ailleurs? L'épopée de l'industrie moderne a-t-elle encore quelque lugubre épisode à nous fournir? Les troubles de Nantes, les émeutes de Nîmes, les massacres de Lyon, les faillites multipliées de Milan, l'encombrement de tous les marchés, les troubles de New-York, le soulèvement des chartistes en Angleterre, n'étaient-ce pas là autant d'avertissements solennels et formidables? Est-ce que ce n'est pas encore assez de tant de fortunes

croulantes, de tant de fiel mêlé aux jouissances du riche, de tant de colère qui gonfle la poitrine du pauvre sous ses haillons ?

Mais qui donc est réellement intéressé au maintien de l'ordre social qu'on nous a fait ? Personne, non, personne : pas plus le riche que le pauvre, pas plus le tyran que la victime. Pour moi, je me persuade volontiers que les douleurs que crée une civilisation imparfaite se répandent, en des formes diverses, sur la société tout entière. Entrez dans l'existence de ce riche : elle est remplie d'amertume. Qu'est-ce donc ? Est-ce qu'il n'a pas la santé, la jeunesse, et des femmes, et des flatteurs ? Est-ce qu'il ne croit pas avoir des amis ? Mais quoi ! il est à bout de jouissances, voilà sa misère ; il a épuisé le désir, voilà son mal. L'impuissance dans la satiété, c'est la pauvreté des riches ; la pauvreté, moins l'espérance ! Parmi ceux que nous appelons les heureux, combien qui se battent en duel par besoin d'émotion ! combien qui affrontent les fatigues et les périls de la chasse pour échapper aux tortures de leur repos ! Combien qui, malades dans leur sensibilité, succombent lentement à de mystérieuses blessures, et fléchissent peu à peu, au sein même d'un bonheur apparent, sous le niveau de la commune souffrance ! A côté de ceux qui rejettent la vie comme un fruit amer, voici ceux qui la rejettent comme

une orange desséchée : quel désordre social ne révèle pas ce désordre moral immense ! et quelle rude leçon donnée à l'égoïsme, à l'orgueil, à toutes les tyrannies, que cette inégalité dans les moyens de jouir aboutissant à l'égalité dans la douleur !

Et puis, pour chaque indigent qui pâlit de faim, il y a un riche qui pâlit de peur. — « Je ne sais, dit miss Wardour au vieux mendiant qui l'avait sauvée, ce que mon père a dessein de faire pour notre libérateur, mais bien certainement il vous mettra à l'abri du besoin pour le reste de votre vie. En attendant, prenez cette bagatelle.—Pour que je sois volé et assassiné quelque nuit en allant d'un village à un autre, répondit le mendiant, ou pour que je sois toujours dans la crainte de l'être, ce qui ne vaut guère mieux ! Eh ! si l'on me voyait changer un billet de banque, qui serait ensuite assez fou pour me faire l'aumône ? »

Admirable dialogue ! Walter Scott ici n'est plus un romancier : c'est un philosophe, c'est un publiciste. De l'aveugle qui entend retentir dans la sébile de son chien l'obole implorée, ou du puissant roi qui gémit sur la dotation refusée à son fils, quel est le plus heureux ?

Mais ce qui est vrai dans l'ordre des idées philosophiques l'est-il moins dans l'ordre des idées économiques ? Ah ! Dieu merci, il n'est pour les sociétés

ni progrès partiel ni partielle déchéance. *Toute* la société s'élève ou *toute* la société s'abaisse. Les lois de la justice sont-elles mieux comprises? *toutes* les conditions en profitent. Les notions du juste viennent-elles à s'obscurcir? *toutes* les conditions en souffrent. Une nation dans laquelle une classe est opprimée ressemble à un homme qui a une blessure à la jambe: la jambe malade interdit tout exercice à la jambe saine. Ainsi, quelque paradoxale que cette proposition puisse paraître, oppresseurs et opprimés gagnent également à ce que l'oppression soit détruite; ils perdent également à ce qu'elle soit maintenue. En veut-on une preuve bien frappante? La bourgeoisie a établi sa domination sur la concurrence illimitée, principe de tyrannie: eh bien! c'est par la concurrence illimitée que nous voyons aujourd'hui la bourgeoisie périr. J'ai deux millions, dites-vous; mon rival n'en a qu'un: dans le champ-clos de l'industrie, et avec l'arme du bon marché, je le ruinerai à coup sûr. Homme lâche et insensé! ne comprenez-vous pas que demain, s'armant contre vous de vos propres armes, quelque impitoyable Rothschild vous ruinera? Aurez-vous alors le front de vous plaindre? Dans cet abominable système de luttes quotidiennes, l'industrie moyenne a dévoré la petite industrie. Victoires de Pyrrhus! car voilà qu'elle est dévorée à son tour par l'industrie en

grand, qui, elle-même, forcée de poursuivre aux extrémités du monde des consommateurs inconnus, ne sera bientôt plus qu'un jeu de hasard qui, comme tous les jeux de hasard, finira pour les uns par la friponnerie, pour les autres par le suicide. La tyrannie n'est pas seulement odieuse, elle est bête. Pas d'intelligence où il n'y a pas d'entrailles.

Prouvons donc :

1° Que la concurrence est pour le peuple un système d'extermination ;

2° Que la concurrence est pour la bourgeoisie une cause sans cesse agissante d'appauvrissement et de ruine.

Cette démonstration faite, il en résultera clairement que tous les intérêts sont solidaires, et qu'une réforme sociale est pour tous les membres de la société, sans exception, un moyen de salut.

II

LA CONCURRENCE EST POUR LE PEUPLE UN SYSTÈME D'EXTERMINATION.

Le pauvre est-il un membre ou un ennemi de la société? Qu'on réponde. Il trouve tout autour de lui le sol occupé.

Peut-il semer la terre pour son propre compte? Non, parce que le droit de premier occupant est devenu droit de propriété.

Peut-il cueillir les fruits que la main de Dieu a fait mûrir sur le passage des hommes? Non, parce que, de même que le sol, les fruits ont été *appropriés*.

Peut-il se livrer à la chasse ou à la pêche? Non, parce que cela constitue un droit que le gouvernement afferme.

Peut-il puiser de l'eau à une fontaine enclavée dans un champ? Non, parce que le propriétaire du

champ est, en vertu du droit d'accession, propriétaire de la fontaine.

Peut-il, mourant de faim et de soif, tendre la main à la pitié de ses semblables ? Non, parce qu'il y a des lois contre la mendicité.

Peut-il, épuisé de fatigue et manquant d'asile, s'endormir sur le pavé des rues ? Non, parce qu'il y a des lois contre le vagabondage.

Peut-il, fuyant cette patrie homicide où tout lui est refusé, aller demander les moyens de vivre loin des lieux où la vie lui a été donnée ? Non, parce qu'il n'est permis de changer de contrée qu'à de certaines conditions, impossibles à remplir pour lui.

Que fera donc ce malheureux ? Il vous dira : « J'ai des bras, j'ai une intelligence, j'ai de la force, j'ai de la jeunesse ; tenez, prenez tout cela, et en échange donnez-moi un peu de pain. » C'est ce que font et disent aujourd'hui les prolétaires. Mais ici même vous pouvez répondre au pauvre : « Je n'ai pas de travail à vous donner. » Que voulez-vous qu'il fasse alors ? Vous voyez bien qu'il ne lui reste plus que deux partis à prendre : se tuer ou vous tuer.

La conséquence de ceci est très-simple. Assurez du travail au pauvre : vous aurez encore peu fait pour la justice, et il y aura loin de là au règne de la fraternité ; mais, du moins, la révolte n'aura pas été rendue nécessaire, et la haine n'aura pas été

sanctifiée. Y a-t-on bien songé ? Lorsqu'un homme qui demande à vivre en servant la société en est fatalement réduit à l'attaquer sous peine de mourir, il se trouve, dans son apparente agression, en état de légitime défense, et la société qui le frappe ne juge pas : elle assassine.

La question est donc celle-ci : La concurrence est-elle un moyen d'ASSURER du travail au pauvre ? Mais poser la question de la sorte, c'est la résoudre. Qu'est-ce que la concurrence relativement aux travailleurs ? C'est le travail mis aux enchères. Un entrepreneur a besoin d'un ouvrier : trois se présentent.—Combien pour votre travail ?—Trois francs : j'ai une femme et des enfants.—Bien. Et vous ?—Deux francs et demi : je n'ai pas d'enfants, mais j'ai une femme. — A merveille. Et vous ? — Deux francs me suffiront : je suis seul.—A vous donc la préférence. C'en est fait : le marché est conclu. Que deviendront les deux prolétaires exclus ? Ils se laisseront mourir de faim, il faut l'espérer. Mais s'ils allaient se faire voleurs ? Ne craignez rien, nous avons des gendarmes. Et assassins ? nous avons le bourreau. Quant au plus heureux des trois, son triomphe n'est que provisoire. Vienne un quatrième travailleur assez robuste pour jeûner de deux jours l'un, la pente du rabais sera descendue jusqu'au bout : nouveau paria, nouvelle recrue pour le bagne, peut-être !

Dira-t-on que ces affreux résultats sont exagérés; qu'ils ne sont possibles, dans tous les cas, que lorsque l'emploi ne suffit pas aux bras qui veulent être employés ? Je demanderai, à mon tour, si la concurrence porte par aventure en elle-même de quoi empêcher cette disproportion homicide ? Si telle industrie manque de bras, qui m'assure que, dans cette immense confusion créée par une compétition universelle, telle autre n'en regorgera pas ? Or, n'y eût-il, sur trente-quatre millions d'hommes, que vingt individus réduits à voler pour vivre, cela suffit pour la condamnation du principe. Frappez ces malheureux, je le veux bien, et que la civilisation se venge sur eux du crime qu'elle a commis contre eux; mais ne parlez plus d'équité, et puisque vous refusez de juger vos juges, de renverser vos tribunaux, élevez un temple à la violence et voilez la statue de la justice.

Mais qui donc serait assez aveugle pour ne point voir que, sous l'empire de la concurrence illimitée, la baisse continue des salaires est un fait nécessairement général, et point du tout exceptionnel ? La population a-t-elle des limites qu'il ne lui soit jamais donné de franchir? Nous est-il loisible de dire à l'industrie abandonnée aux caprices de l'égoïsme individuel, à cette industrie, mer si féconde en naufrages : « Tu n'iras pas plus loin? » La population

s'accroît sans cesse : ordonnez-donc à la mère du pauvre de devenir stérile, et blasphémez Dieu qui l'a rendue féconde ; car, si vous ne le faites, la lice sera bientôt trop étroite pour les combattants. Une machine est inventée : ordonnez qu'on la brise, et criez anathème à la science ; car, si vous ne le faites, les mille ouvriers que la machine nouvelle chasse de leur atelier iront frapper à la porte de l'atelier voisin et faire baisser le salaire de leurs compagnons. Baisse systématique des salaires, aboutissant à la suppression d'un certain nombre d'ouvriers, voilà l'inévitable effet de la concurrence illimitée. Elle n'est donc qu'un procédé industriel au moyen duquel les prolétaires sont forcés de s'exterminer les uns les autres.

Au reste, pour que les esprits exacts ne nous accusent pas d'avoir chargé les couleurs du tableau, voici quelle est, formulée en chiffres, la condition de la classe ouvrière à Paris.

TRAVAIL DES FEMMES.

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS.
	f. c.	Mois.	
Blanchisseuse.	2 25	4	
Bordeuse de souliers.	» 75	3	
Brodeuse en tout genre.	1 50	6	
Brunisseuse sur métaux.	2 25	4	
Brunisseuse sur porcelaine.	1 75	6	
Cartonnière.	1 75	3	

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS
	f. c.	Mois.	
Coloriste.	1 25	4	
Casquetière.	1 50	4	
Chaussonnière.	» 60	0	
Chandelière.	1 25	3	
Coupeuse de l'imprimerie.	1 »	0	
Couseuse de chap. de paille.	2 50	6	
Couturière en robes.	1 25	6	
Couverturière.	1 25	4	
Découpeuse pour voiles.	» 90	5	
Doreuse sur bois.	1 25	5	
Encarteuse.	1 25	5	
Fleuriste.	1 50	4	
Faiseuse de boutons.	1 25	4	
Femme qui travaille chez les batteurs d'or.	1 25	5	
Gantière.	1 50	4	
Giletière et culottière.	1 75	6	
Lingère pour les boutiques.	» 90	0	
Modiste.	1 25	4	
Polisseuse en argent et émail.	2 25	6	
Peloteuse de coton.	» 90	3	
Polisseuse pour compas.	1 75	4	
Plumassière.	1 »	3	
Piqueuse de bottes.	1 50	4	
Perceuse en or.	2 50	6	
Rattacheuse de coton.	1 »	3	
Repasseuse.	2 25	4 1/2	
Teinturière.	2 50	0	
Vermicelière.	1 25	3	

TRAVAIL DES HOMMES.

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS
	f. c.	Mois.	
Armuriers.	3 »	5	
Apprêteurs de chapeaux de paille.	4 »	7	
Batteurs d'or.	3 50	3	
Bouchers (garçons).	3 »	3	
Boulangers.	4 »	4	
Bourreliers.	2 25	3	

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS.
	f. c.	Mois.	
Bijoutiers en or.	4 »	6	
Chapeliers.	4 »	5	
Charpentiers.	4 »	4	L'état de charpentier est dangereux.
Charcutiers.	1 »	4	Nourris.
Chaudronniers.	3 50	4	
Couvreurs.	3 »	4	Dangereux.
Cordonniers.	2 50	3	
Charrons.	3 »	5	
Corroyeurs.	4 »	4	
Couteliers.	2 75	3	
Ciseleurs.	4 »	4	
Confiseurs.	4 »	6	
Compositeurs.	3 50	3	
Doreurs sur bois.	2 50		Journée 16 heures.
Doreurs sur métaux.	4 à 5	4	Dangereux à cause du mercure.
Ébénistes.	2 50	3	
Ferblantiers.	3 75	3	
Fondeurs en caractères.	3 50	3	
Fondeurs en cuivre.	4 »	3	Dangereux.
Fondeurs en fonte.	4 »	3	Pour chaque ouvr. 4 hom. de peine qui ont 2 fr. 50.
Forgerons.	4 50	3	Les limeurs ont 2 fr. 50.
Fumistes.	4 »	6	
Fabricants de parapluies.	3 »	4	
Fabric. de lunettes — écaille.	3 »	6	
Fabricants de compas.	4 »	4	
Gantiers.	4 »	Imprévu.	
Horlogers.	3 50	4	
Imprimeurs.	4 »	3	
Imprimeurs en étoffes.	4 50	4	
Layetiers.	3 50	4	
Lithographes.	3 »	3	
Lampistes.	3 »	4	
Menuisiers en bâtiments.	3 »	4	
Maréchal ferrant.	2 50	3	
Marbriers.	4 50		Manœuvres 2 f. 50.
Maçons, compagnons.	4 »	4	Garçons 2 f. 40 p. 6 m.; 2 f. 10 p. 2.
Opticiens.	3 »	6	
Orfèvres.	5 »	6	—

NOMS DES MÉTIERS.	PRIX PAR JOUR.	MORTES SAISONS.	OBSERVATIONS.
	f. c.	Mois.	
Paveurs.	4 »	4	Manœuvres 2 f. 25.
Peintres en bâtiments.	3 50	5	
Peintres en voitures.	2 75	5	
Plombiers.	4 50	4	
Porcelainiers.	3 50		
Passementiers.	3 50	6	
Perruquiers.	» 85		Mal nourris, mal couchés.
Relieurs.	3 »	3	Les hommes de peine ont les mêmes mortes saisons que les ouvriers.
Selliers.	2 75	5	
Serruriers en bâtiments.	3 50	4	
Tonneliers.	3 »	3	
Tourneurs en bois.	3 50	4	
Tailleurs de pierre.	4 »	4	
Tailleurs d'habits.	4 »	6	
Tourneurs en chaises.	4 »	3	
Teinturiers dégraisseurs.	3 50	4	
Teinturiers en soie.	4 »	Imprévu.	
Tapissiers.	4 »	4	
Tanneurs.	3 50	4	
Vernisseurs.	4 50	4	

NOTA. Nous devons ces renseignements, que nous avons mis beaucoup de soin à recueillir et que personne ne sera tenté d'accuser d'exagération, à MM. Robert, teinturier, rue des Gravilliers, 60; Rosier, ouvrier en cannes, rue Sainte-Avoie, 33; Landry, ébéniste, faubourg Saint-Martin, 99; Baratre, sellier, rue de Laborde, 17; Moreau, commis, rue du Caire, 16.

Que de larmes représente chacun de ces chiffres! que de cris d'angoisse! que de malédictions violemment refoulées dans les abîmes du cœur! Voilà pourtant la condition du peuple à Paris, la ville de la science, la ville des arts, la rayonnante capitale du

monde civilisé ; ville, du reste, dont la physionomie ne reproduit que trop fidèlement tous les hideux contrastes d'une civilisation tant vantée : les promenades superbes et les rues fangeuses, les boutiques étincelantes et les ateliers sombres, les théâtres où l'on chante et les réduits obscurs où l'on pleure, des monuments pour les triomphateurs et des salles pour les noyés, l'Arc de l'Étoile et la Morgue !

C'est assurément une chose bien remarquable que la puissance d'attraction qu'exercent sur les campagnes ces grandes villes où l'opulence des uns insulte à tout moment à la misère des autres. Le fait existe pourtant, et il est trop vrai que l'industrie fait concurrence à l'agriculture. Un journal dévoué à l'ordre social actuel reproduisait naguère ces tristes lignes tombées de la plume d'un prélat, l'évêque de Strasbourg : « Autrefois, me disait le maire d'une petite ville, avec trois cents francs je payais mes ouvriers ; maintenant mille francs me suffisent à peine. Si nous n'élevons très-haut le prix de leurs journées, ils nous menacent de nous quitter pour travailler dans les fabriques. Et cependant, combien l'agriculture, la véritable richesse de l'État, ne doit-elle pas souffrir d'un pareil ordre de choses ! Et remarquons que, si le crédit industriel s'ébranle, si une de ces maisons de commerce vient à crouler, trois ou quatre mille ouvriers languissent tout-à-

coup sans travail, sans pain, et demeurent à la charge du pays. Car ces malheureux ne savent point économiser pour l'avenir : chaque semaine voit disparaître le fruit de leur travail. Et dans les temps de révolutions, qui sont précisément ceux où les banqueroutes deviennent plus nombreuses, combien n'est pas funeste à la tranquillité publique cette population d'ouvriers affamés qui passent tout-à-coup de l'intempérance à l'indigence ! Ils n'ont pas même la ressource de vendre leurs bras aux cultivateurs ; n'étant plus accoutumés aux rudes travaux des champs, ces bras énervés n'auraient plus de puissance. »

Ce n'est donc pas assez que les grandes villes soient les foyers de l'extrême misère, il faut encore que la population des campagnes soit invinciblement attirée vers ces foyers qui doivent la dévorer. Et, comme pour aider à ce mouvement funeste, ne voilà-t-il pas qu'on va créer des chemins de fer ? car les chemins de fer, qui, dans une société sagement organisée, constituent un progrès immense, ne sont dans la nôtre qu'une calamité nouvelle. Ils tendent à rendre solitaires les lieux où les bras manquent, et à entasser les hommes là où beaucoup demandent en vain qu'on leur fasse une petite place au soleil ; ils tendent à compliquer le désordre affreux qui s'est introduit dans le classement des

travailleurs, dans la distribution des travaux, dans la répartition des produits.

Passons aux villes de second ordre.

Le docteur Guépin a écrit dans un petit almanach, indigne, je suppose, de tenir sa place dans la bibliothèque de nos hommes d'état, les lignes suivantes :

« Nantes étant un terme moyen entre les villes de grand commerce et de grande industrie, telles que Lyon, Paris, Marseille, Bordeaux, et les places de troisième ordre, les habitudes des ouvriers y étant meilleures peut-être que partout ailleurs, nous ne croyons pouvoir mieux choisir pour mettre en évidence les résultats auxquels nous devons arriver, et leur donner un caractère de certitude absolue.

» A moins d'avoir étouffé tout sentiment de justice, il n'est personne qui n'ait dû être affligé en voyant l'énorme disproportion qui existe, chez les ouvriers pauvres, entre les joies et les peines ; vivre, pour eux, c'est uniquement ne pas mourir.

» Au delà du morceau de pain dont il a besoin pour lui et pour sa famille, au delà de la bouteille de vin qui doit lui ôter un instant la conscience de ses douleurs, l'ouvrier ne voit plus rien et n'aspire à rien.

» Si vous voulez savoir comment il se loge, entrez dans une de ces rues où il se trouve parqué par

la misère, comme les juifs l'étaient au moyen âge par les préjugés populaires dans les quartiers qui leur étaient assignés.—Entrez en baissant la tête dans un de ces cloaques ouverts sur la rue et situés au-dessous de son niveau : l'air y est froid et humide comme dans une cave ; les pieds glissent sur le sol malpropre, et l'on craint de tomber dans la fange. De chaque côté de l'allée, qui est en pente, et par suite au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale, et qui ne reçoit l'air que par une méchante fenêtre trop petite pour donner passage à la lumière, et trop mauvaise pour bien clore. Poussez la porte et entrez plus avant, si l'air fétide ne vous fait pas reculer ; mais prenez garde, car le sol inégal n'est ni pavé ni carrelé, ou au moins les carreaux sont recouverts d'une si grande épaisseur de crasse, qu'il est impossible de les voir. Ici deux ou trois lits raccommodés avec de la ficelle qui n'a pas bien résisté : ils sont vermoulus et penchés sur leurs supports ; une paillasse, une couverture formée de lambeaux frangés, rarement lavée parce qu'elle est seule, quelquefois des draps et un oreiller : voilà le dedans du lit. Quant aux armoires, on n'en a pas besoin dans ces maisons. Souvent un rouet et un métier de tisserand complètent l'ameublement.

» Aux autres étages, les chambres plus sèches,

un peu plus éclairées, sont également sales et misérables. — C'est là, souvent sans feu, l'hiver, à la clarté d'une chandelle de résine, le soir, que des hommes travaillent quatorze heures par jour pour un salaire de quinze à vingt sous.

» Les enfants de cette classe, jusqu'au moment où ils peuvent, moyennant un travail pénible et abrutissant, augmenter de quelques liards la richesse de leurs familles, passent leur vie dans la boue des ruisseaux ;—pâles, bouffis, étiolés, les yeux rouges et chassieux, rongés par des ophthalmies scrofuleuses, ils font peine à voir ; on les dirait d'une autre nature que les enfants des riches. Entre les hommes des faubourgs et ceux des quartiers riches, la différence n'est pas si grande ; mais il s'est fait une terrible épuration : les fruits les plus vivaces se sont développés, mais beaucoup sont tombés de l'arbre. Après vingt ans, l'on est vigoureux ou l'on est mort. Quoi que nous puissions ajouter sur ce sujet, le détail des dépenses de cette fraction de la société parlera plus haut.

Loyer pour une famille	25 fr.
Blanchissage	12
Combustible	35
Réparation des meubles	3
Déménagement (au moins une fois chaque année)	2

Chaussure 12
Habits 0

Ils se vêtent de vieux habits qu'on leur donne.

Médecin . . . . gratuit.
Pharmacien . . . . gratuit.

» Il faut que 196 fr., complétant les 300 fr. gagnés annuellement par une famille, suffisent à la nourriture de quatre ou cinq personnes, qui doivent consommer, au minimum, en se privant beaucoup, pour 150 fr. de pain. Ainsi, il leur reste 46 fr. pour acheter le sel, le beurre, les choux et les pommes de terre ; nous ne parlerons pas de la viande, dont ils ne font pas usage. Si l'on songe maintenant que le cabaret absorbe encore une certaine somme, on comprendra que, malgré les quelques livres de pain fournies de temps en temps par la charité, l'existence de ces familles est affreuse. »

Nous venons de montrer par des chiffres à quel excès de misère l'application du lâche et brutal principe de la concurrence a poussé le peuple. Mais tout n'est pas dit encore. La misère engendre d'effroyables conséquences : allons jusqu'au cœur de ce triste sujet.

Malesuada fames, disaient les anciens, *la faim mauvaise conseillère*. C'est un mot terrible et profond que celui-là ! Mais si le crime naît de la misère,

d'où naît la misère? On vient de le voir. La concurrence est donc aussi fatale à la sécurité du riche qu'à l'existence du pauvre. Tyrannie infatigable pour celui-ci, elle est pour celui-là une perpétuelle menace. Savez-vous d'où sortent la plupart des malheureux que la prison réclame? De quelque grand centre d'industrie. Les départements manufacturiers fournissent aux cours d'assises un nombre d'accusés double de celui que présentent les départements agricoles. La statistique sur ce point donne des arguments sans réplique. Or, que penser de l'organisation actuelle du travail, des conditions qui lui sont faites, des lois qui le régissent, si le bagne se recrute dans les ateliers? Qu'on pèse, au nom du ciel! ces effroyables paroles de M. Moreau Christophe: « Au point ou nous en sommes, le vol du pauvre sur le riche n'est plus qu'une réparation, c'est-à-dire le déplacement juste et réciproque d'une pièce de monnaie ou d'un morceau de pain qui retourne des mains du voleur dans les mains du volé. « Tu es maître de mon argent, moi de ta vie, dit Jean Sbogar. Cela n'appartient ni à toi ni à moi : rends et je laisse. » Imaginez après cela quelque beau système pénitentiaire, ô philanthropes! Quand vous aurez fait de la peine un moyen d'éducation pour le criminel, la misère qui l'attend au sortir de vos prisons l'y repoussera sans pitié. On a calculé

que, dans le pénitencier de New-York, les récidives étaient de un sur deux libérés. Médecins clairvoyants, laissez, croyez-moi, ce pestiféré dans son hôpital : en le rendant à la liberté, vous le restituez à la peste. Et puis, le moyen de guérir le criminel en prison? Le contact du scélérat incorrigible est mortel pour celui qui serait susceptible de guérison, le vice ayant son point d'honneur comme la vertu. Aura-t-on recours à l'isolement? Que d'expériences malheureuses! Sur onze individus condamnés à l'emprisonnement solitaire dans la prison d'état du Maine, cinq tombent malades, deux se suicident, les autres deviennent hébêtés : voilà la moralité de l'isolement; qu'on interroge la statistique. Mais à quoi bon nier l'efficacité d'un remède si ardemment étudié? Tenons-la un instant pour incontestable. Le régime de vos prisons vaudra donc mieux que celui de vos ateliers! Il y aura donc prime pour le vol! La société disant au pauvre : « Attaque-moi, si tu veux que je te témoigne quelque sollicitude : » cela paraît bouffon, n'est-ce-pas? Eh bien! c'est pourtant l'inévitable conséquence d'un régime industriel où toute fabrique devient école de corruption.

Autre conséquence funeste. De l'individualisme, ai-je dit, sort la concurrence; de la concurrence, la mobilité des salaires, leur insuffisance... Arrivés à ce point, ce que nous trouvons, c'est la dissolution

de la famille. Tout mariage est un accroissement de charges : pourquoi la pauvreté s'accouplerait-elle avec la pauvreté ? Voilà donc la famille faisant place au concubinage. Des enfants naissent aux pauvres : comment les nourrir ? De là tant de malheureuses créatures trouvées mortes au coin des bornes, sur les marches de quelques églises solitaires, et jusque sous le péristyle du palais où se font les lois. Et pour que nul doute ne nous reste sur la cause des infanticides, la statistique vient encore ici nous apprendre que le chiffre d'infanticides fourni par nos quatorze départements les plus industriels est à celui fourni par la France entière dans le rapport de quarante-et-un à cent vingt-et-un (1). Toujours les plus grands maux là où l'industrie a choisi son théâtre ! Il a bien fallu que l'État en vînt à dire à toute mère indigente : « Je me charge de vos enfants. J'ouvre des hospices. » C'était trop peu. Il fallait aller plus loin et faire disparaître les obstacles qui auraient pu frapper le système d'impuissance. Les tours sont établis ; le bénéfice du mystère est accordé à la maternité qui s'abdique. Mais qui donc arrêtera les progrès du concubinage, maintenant que les séductions du plaisir sont dégagées de la crainte des charges qu'il impose ? C'est ce qu'ont crié aussitôt les

(1) Voir la statistique publiée par *le Constitutionnel* du 15 juillet 1840.

moralistes. Puis sont venus les calculateurs
entrailles, et leur plainte a été plus vive enc
« Supprimez les tours, supprimez les tours, ou l
attendez-vous à voir le chiffre des enfants tro
grossir de telle sorte, que tous nos budgets ré
n'y suffiront pas. » De fait, la progression en Fr
a été remarquable depuis l'établissement des to
Au 1er janvier 1784, le nombre des enfants tro
était de 40,000 ; il était 102,103 en 1820 ;
122,981 en 1831 : il est à peu près aujourd
de 130,000 (1). Le rapport des enfants trouvés
population a presque triplé dans l'espace de q
rante ans. Quelle borne poser à cette grande in
sion de la misère ? Et comment échapperez-vo
Messieurs, au fardeau toujours croissant des ce
mes additionnels? Je sais bien que les chance
mortalité sont grandes dans les ateliers de la cha
moderne ; je sais bien que, parmi ces enfants vo
à la publique bienfaisance, il en est beaucoup
tue, au sortir du taudis natal, l'air vif de la rue
l'épaisse atmosphère de l'hospice ; je sais qu'il en
d'autres qu'une nourriture avare consume len
ment, car sur les 9,727 nourrices des enfants tr
vés de Paris, 6,264 seulement ont une vache ou
chèvre ; je sais enfin qu'il en est qui, réunis

(1) Voir les ouvrages de MM. Huerne de Pommeuse, Duch
Benoiston de Châteauneuf.

même nourrice, meurent du lait que leurs com-
ıgnons, nés de la débauche, ont empoisonné (1).
h bien ! cette mortalité même ne constitue pas,
las ! une économie suffisante. Et puisqu'il s'agit
centimes additionnels et de chiffres, les dépen-
s, de 1815 à 1831, se sont élevées : dans la Cha-
nte, de 45,232 fr. à 92,454 ; — dans les Landes,
38,881 à 74,553 fr. ; — dans le Lot-et-Ga-
nne, de 66,579 fr. à 116,986 ; — dans la Loire,
50,079 à 83,492 fr. — Ainsi du reste de la
ance. En 1825, les conseils généraux votent pour
915,744 fr. d'allocations, et à la fin de l'année,
déficit constaté est de 230,418 fr. Pour comble
malheur, le régime hygiénique des hospices s'a-
éliore de jour en jour ! Les progrès de l'hygiène
venant une calamité ! Quel état social, grand
ieu ! Que faire donc, encore une fois ? On a ima-
né de réduire toute mère qui irait déposer son
fant à l'hospice à l'humiliante obligation de pren-
e un commissaire de police pour confesseur. Belle
vention, vraiment ! Que peut donc gagner la so-
été à ce que les femmes s'accoutument à ne plus
ugir ? Quand toute imprudence de jeunesse aura
tenu son visa, ou que tout acte de libertinage
ıra pris son passavant, qu'arrivera-t-il ? Que le
ein établi par la nécessité de cette confession dou-

(1) *Philosophie du Budget*, par M. Edelestand Duméril.

loureuse sera bientôt brisé par l'habitude ; que l femmes feront ainsi leur éducation d'effronterie, qu'après avoir consacré l'oubli de la chasteté, l'a torité publique aura scellé de son sceau la violati de toutes les lois de la pudeur ! Mieux vaudrait pr que supprimer les tours ; c'est ce que beaucou osent demander. Vœu impie ! Ah ! vous trouvez q le chiffre des centimes additionnels grossit, Me sieurs ! c'est possible ; mais nous ne voulons pa nous, que le nombre des infanticides augmente. Al la charge qui pèse sur vos budgets vous épouvant mais nous disons, nous, que puisque les filles peuple ne trouvent pas dans leur salaire de qu vivre, il est juste que ce que vous gagnez d'un côt vous le perdiez fatalement de l'autre. Mais la f mille s'en va de la sorte ? Eh ! sans doute. Avis donc à ce que le travail soit réorganisé. Car, je répète : avec la concurrence, l'extrême misère ; av l'extrême misère, la dissolution de la famille. Cho singulière ! les partisans de ce régime tremblent d vant l'ombre d'une innovation, et ils ne s'aperço vent pas que le maintien de ce régime les pous par une pente naturelle et irrésistible à la pl audacieuse des innovations modernes, au saint-s monisme !

Un des résultats les plus hideux du régime indu triel que nous combattons est l'entassement des e

fants dans les fabriques. « En France, lisons-nous dans une pétition adressée aux chambres par des philanthropes de Mulhouse, on admet dans les filatures de coton et dans les autres établissements industriels des enfants de tout âge ; nous y avons vu des enfants de *cinq* et de *six* ans. Le nombre d'heures de travail est le même pour tous, grands et petits ; on ne travaille jamais moins de treize heures et demie par jour dans les filatures, sauf les cas de crise commerciale. Traversez une ville d'industrie à cinq heures du matin et regardez la population qui se presse à l'entrée des filatures ! vous verrez de malheureux enfants, pâles, chétifs, rabougris, à l'œil terne, aux joues livides, ayant peine à respirer, marchant le dos voûté comme des vieillards. Écoutez les entretiens de ces enfants : leur voix est rauque, sourde et comme voilée par les miasmes impurs qu'ils respirent dans les établissements cotonniers. » Plût à Dieu que cette description fût exagérée ! mais les faits qu'elle signale s'appuient sur des observations consignées dans des pièces officielles et recueillies par des hommes graves. Les preuves, d'ailleurs, ne sont que trop convaincantes. M. Charles Dupin disait dernièrement à la chambre des pairs que, sur 10,000 jeunes gens appelés à supporter les fatigues de la guerre, les dix départements les plus manufacturiers de France en présentaient 8,980

infirmes ou difformes, tandis que les départements agricoles n'en présentaient que 4,029. En 1837, pour avoir 100 hommes valides, il fallut en repousser 170 à Rouen, 157 à Nîmes, 168 à Elbeuf, 100 à Mulhouse (1). Et ce sont bien là les effets naturels de la concurrence. En appauvrissant outre mesure l'ouvrier, elle le force à chercher dans la paternité un supplément de salaire. Aussi, partout où la concurrence a régné, elle a rendu nécessaire l'emploi des enfants dans les manufactures. En Angleterre, par exemple, les ateliers se composent en grande partie d'enfants : le *Monthly Review*, cité par M. D'Haussez, porte à 1,078 le nombre des travailleurs qui, dans les manufactures de Dundée, n'ont pas atteint leur 18e année ; la majorité est au-dessous de 14 ans ; une grande partie au-dessous de 12 ; quelques-uns au-dessous de 9 ; il y en a enfin qui n'ont que 6 ou 7 ans. Or, on peut juger d'après l'*Ausland*, cité par M. Edelestand Duméril, des effets de cet affreux système d'impôt établi sur l'enfance : parmi 700 enfants des deux sexes, pris au hasard à Manchester, on a trouvé :

Sur les 350 qui n'étaient pas employés dans les fabriques, 21 malades, 88 d'une santé faible, 241 parfaitement bien portants.

Sur les 350 qui y étaient employés, 75 malades,

(1) Voir la statistique précitée.

154 d'une santé faible, 143 seulement d'une bonne santé.

C'est donc un régime homicide que celui qui force les pères à exploiter leurs propres enfants. Et au point de vue moral, qu'imaginer de plus désastreux que cet accouplement des sexes dans les fabriques? C'est l'inoculation du vice à l'enfance. Comment lire sans horreur ce que dit le docteur Cumins de ces malades de onze ans qu'il a traités dans un hôpital de maladies syphilitiques? et quelle conclusion tirer de ce fait qu'en Angleterre l'âge moyen dans les maisons de refuge est dix-huit ans? Nous pourrions multiplier ces désolantes preuves : à Paris sur douze mille six cent sept femmes inscrites au registre de la prostitution, les villes en fournissent huit mille six cent quarante-une ; et toutes appartiennent à la classe des artisans. M. Lorain, professeur au collége Louis le Grand, a composé un rapport tristement curieux sur l'état de toutes les écoles primaires du royaume. Après avoir longuement énuméré les odieuses victoires de l'industrie sur l'éducation et leur influence sur la moralité des enfants, il ajoute que la France commence à être infectée des mêmes usages qui ont pris racine en Angleterre, où il a été constaté, par un tableau du *Journal of Education*, qu'en quatre jours, quatorze cent quatorze enfants avaient fréquenté quatorze

boutiques de rogommistes. Et comment, sans une réorganisation du travail, arrêter ce dépérissement rapide du peuple? Par des lois qui règlent l'emploi des enfants dans les manufactures? C'est ce qui vient d'être tenté. Oui, telle est en France la philanthropie du législateur, que la chambre des pairs vient de fixer à huit ans l'âge où l'enfant pourrait être dépersonnalisé par le service d'une machine. Suivant cette loi d'amour et de charité, l'enfant de huit ans ne serait plus astreint par jour qu'à un travail de huit heures, et celui de douze ans qu'à un travail de douze heures. Ceci n'est qu'un plagiat du factory's bill. Quel plagiat! Mais, après tout, il faudra l'appliquer, cette loi : est-elle applicable? Que répondra le législateur au malheureux père de famille qui lui dira : « J'ai des enfants de huit, de neuf ans : si vous abrégez leur travail, vous diminuez leur salaire. J'ai des enfants de six, de sept ans ; le pain me manque pour les nourrir : si vous me défendez de les employer, vous voulez donc que je les laisse mourir de faim? » *Les pères ne voudront pas*, s'est-on écrié. Les forcer à *vouloir*, est-ce possible? et sur quel droit, sur quel principe de justice s'appuierait cette violence faite à la pauvreté? On ne peut sous ce régime-ci respecter l'humanité dans l'enfant sans l'outrager audacieusement dans le père.

Le *Courrier français* avouait dernièrement que c'était là une difficulté grave ; je le crois bien. Ainsi, sans une réforme sociale, il n'y a pas ici de remède possible. Ainsi, le travail, sous l'empire du principe de concurrence, prépare à l'avenir une génération décrépite, estropiée, gangrenée, pourrie. O riches ! qui donc ira mourir pour vous sur la frontière ? Il vous faut des soldats pourtant !

Mais à cet anéantissement des facultés physiques et morales des fils du pauvre vient s'ajouter l'anéantissement de leurs facultés intellectuelles. Grâce aux termes impératifs de la loi, il y a bien un instituteur primaire dans chaque localité, mais les fonds nécessaires pour son entretien ont été partout votés avec une lésinerie honteuse. Ce n'est pas tout ; nous avons parcouru il n'y a pas long-temps les deux provinces les plus civilisées de France, et toutes les fois qu'il nous est arrivé de demander à un ouvrier pourquoi il n'envoyait pas ses enfants à l'école, il nous a répondu qu'il les envoyait à la fabrique. Ainsi nous avons pu vérifier par une expérience personnelle ce qui résulte de tous les témoignages, et ce que nous avions lu dans le rapport officiel d'un membre de l'Université, M. Lorain, dont voici les propres expressions : « Qu'une fabrique, une filature, un arsenal, une usine, vienne à s'ouvrir, vous pouvez fermer l'école. » Qu'est-ce donc qu'un ordre

social où l'industrie est prise en flagrant délit de lutte contre l'éducation ? Et quelle peut être l'importance de l'école dans un tel ordre social ? Visitez les communes : ici ce sont des forçats libérés, des vagabonds, des aventuriers, qui s'érigent en instituteurs ; là ce sont des instituteurs affamés qui quittent la chaire pour la charrue, et n'enseignent que lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire ; presque partout les enfants sont entassés dans des salles humides, malsaines, et même dans des écuries, où ils profitent pendant l'hiver de la chaleur que leur communique le bétail. Il est des communes où le maître d'école fait sa classe dans une salle qui lui sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Quand les fils du pauvre reçoivent une éducation, telle est celle qu'ils reçoivent : ce sont les plus favorisés, ceux-là. Et ces détails, encore une fois, ce sont *des rapports officiels* qui les donnent. A quoi songent donc les publicistes qui prétendent qu'il faut instruire le peuple, que sans cela rien n'est possible en fait d'améliorations, que c'est par là qu'il faut commencer ? La réponse est bien simple : Quand le pauvre est appelé à se décider entre l'école et la fabrique, son choix ne saurait être un instant douteux. La fabrique a, pour obtenir la préférence, un moyen décisif : dans l'école on instruit l'enfant, mais dans la fabrique on le paye. Donc, sous le régime

de la concurrence, après avoir pris les fils du pauvre à quelques pas de leur berceau, on étouffe leur intelligence en même temps qu'on déprave leur cœur, en même temps qu'on détruit leur corps. Triple impiété ! triple homicide !

Encore un peu de patience, lecteur ! je touche au terme de cette démonstration lamentable. S'il est un fait incontestable, c'est que l'accroissement de la population est beaucoup plus rapide dans la classe pauvre que dans la classe riche. D'après la *statistique de la civilisation européenne*, les naissances, à Paris, ne sont que du 1/32e de la population dans les quartiers les plus aisés ; dans les autres elles s'élèvent au 1/26e. Cette disproportion est un fait général, et M. de Sismondi, dans son ouvrage sur l'économie politique, l'a très-bien expliqué en l'attribuant à l'impossibilité où les journaliers se trouvent d'espérer et de prévoir. Celui-là seul peut mesurer le nombre de ses enfants à la quotité de son revenu qui se sent maître du lendemain ; mais quiconque vit au jour le jour subit le joug d'une fatalité mystérieuse à laquelle il voue sa race, parce qu'il y a été voué lui-même. Les hospices sont là, d'ailleurs, menaçant la société d'une véritable inondation de mendiants. Quel moyen d'échapper à un tel fléau ? Encore si les pestes étaient plus fréquentes ! ou si la paix durait moins long-temps ! car, dans

l'ordre social actuel, la destruction dispense des autres remèdes! Mais les guerres tendent à devenir de plus en plus rares; le choléra se fait désirer. Que devenir? Et, après un temps donné, que ferons-nous de nos pauvres? Il est clair cependant que toute société où la quantité des subsistances croît moins vite que le nombre des hommes est une société penchée sur l'abîme. Or cette situation est celle de la France. M. Rubichon, dans son livre intitulé: *Mécanisme social*, a prouvé jusqu'à l'évidence cette effrayante vérité. Il est vrai que la pauvreté tue. D'après le docteur Villermé, sur vingt mille individus nés à la même époque, dix mille dans les départements riches, dix mille dans les départements pauvres, la mort, avant quarante ans, frappe cinquante-quatre individus sur cent dans les premiers, soixante-deux sur cent dans les seconds. A quatre-vingt-dix ans, le nombre de ceux qui vivent encore est, sur dix mille, de quatre-vingt-deux dans les départements riches, et dans les départements pauvres de cinquante-trois seulement. Vain remède que ce remède affreux de la mortalité! Toute proportion gardée, la misère fait naître beaucoup plus de malheureux qu'elle n'en moissonne. Encore une fois, quel parti prendre? Les Spartiates tuaient leurs esclaves. Galère fit noyer les mendiants. En France, diverses ordonnances rendues dans le cours du XVIe siècle

ont porté contre eux la peine de la potence (1). Entre ces divers genres de châtiments équitables, on peut choisir. Pourquoi n'adopterions-nous pas les doctrines de Malthus? Mais non. Malthus a manqué de logique : il n'a pas poussé jusqu'au bout son système. Êtes-vous d'avis que nous nous en tenions aux théories du *Livre du meurtre*, publié en Angleterre au mois de février 1839, ou bien à cet écrit de Marcus, dont notre ami Godefroi Cavaignac a rendu compte, et où l'on propose d'asphyxier tous les enfants des classes ouvrières, passé le troisième, sauf à récompenser les mères de cet acte de patriotisme? Vous riez? Mais le livre a été écrit sérieusement par un publiciste-philosophe; il a été commenté, discuté par les plus graves écrivains de l'Angleterre; il a été enfin repoussé avec indignation comme une chose atroce et pas du tout risible. Le fait est qu'elle n'avait pas le droit de rire de ces sanguinaires folies, cette Angleterre qui s'est vue acculée par le principe de concurrence à la taxe des pauvres, autre colossale extravagance. Nous livrons à la méditation de nos lecteurs les chiffres suivants, extraits de l'ouvrage de E. Bulwer : *England and the English* :

(1) Voir les auteurs cités par M. Edelestand Duméril dans sa *Philosophie du budget*, t. I, p. 11.

Le journalier indépendant ne peut se procurer avec son salaire que 122 onces de nourriture par semaine, dont 13 onces de viande.

Le pauvre VALIDE, à la charge de la paroisse, reçoit 151 onces de nourriture par semaine, dont 21 onces de viande.

Le criminel reçoit 239 onces de nourriture par semaine, dont 38 onces de viande.

Ce qui veut dire qu'en Angleterre la condition matérielle du criminel est meilleure que celle du pauvre nourri par la paroisse, et celle du pauvre nourri par la paroisse meilleure que celle de l'honnête homme qui travaille. Cela est monstrueux, n'est-ce pas? eh bien! cela est nécessaire. L'Angleterre a des travailleurs, mais moins de travailleurs que d'habitants. Or, comme entre nourrir les pauvres et les tuer il n'y a pas de milieu, les législateurs anglais ont pris le premier de ces deux partis; ils n'ont pas eu autant de courage que l'empereur Galère: voilà tout. Reste à savoir si les législateurs français envisagent de sang-froid ces abominables conséquences du régime industriel qu'ils ont emprunté à l'Angleterre! J'insiste. La concurrence produit la misère: c'est un fait prouvé par des chiffres. La misère est horriblement prolifique : c'est un fait prouvé par des chiffres. La fécondité du pauvre jette dans la société des malheureux qui ont besoin de travailler et ne

trouvent pas de travail : c'est un fait prouvé par des chiffres. Arrivée là, une société n'a plus qu'à choisir entre tuer les pauvres ou les nourrir gratuitement, atrocité ou folie.

III

LA CONCURRENCE EST UNE CAUSE DE RUINE POUR LA BOURGEOISIE.

Je pourrais m'arrêter ici. Une société semblable à celle que je viens de décrire est en gestation de guerre civile. C'est bien en vain que la bourgeoisie se féliciterait de ne point porter l'anarchie dans son sein si l'anarchie est sous ses pieds. Mais la domination bourgeoise, même abstraction faite de ce qui devrait lui servir de base, ne renferme-t-elle pas en elle-même tous les éléments d'une prochaine et inévitable dissolution?

Le *bon marché*, voilà le grand mot dans lequel se résument, selon les économistes de l'école des Smith et des Say, tous les bienfaits de la concurrence illimitée. Mais pourquoi s'obstiner à n'envisager les résultats du *bon marché* que relativement au bénéfice momentané que le consommateur en

retire? Le *bon marché* ne profite à ceux qui consomment qu'en jetant parmi ceux qui produisent les germes de la plus ruineuse anarchie. Le *bon marché*, c'est la massue avec laquelle les riches producteurs écrasent les producteurs peu aisés. Le *bon marché*, c'est le guet-apens dans lequel les spéculateurs hardis font tomber les hommes laborieux. Le *bon marché*, c'est l'arrêt de mort du fabricant qui ne peut faire les avances d'une machine coûteuse que ses rivaux, plus riches, sont en état de se procurer. Le *bon marché*, c'est l'exécuteur des hautes œuvres du monopole; c'est la pompe aspirante de la moyenne industrie, du moyen commerce, de la moyenne propriété; c'est, en un mot, l'anéantissement de la bourgeoisie au profit d'oligarques industriels.

Serait-ce que le *bon marché* doive être maudit, considéré en lui-même? Nul n'oserait soutenir une telle absurdité. Mais c'est le propre des mauvais principes de changer le bien en mal et de corrompre toute chose. Dans le système de la concurrence, le *bon marché* n'est qu'un bienfait provisoire et hypocrite. Il se maintient tant qu'il y a lutte: aussitôt que le plus riche a mis hors de combat tous ses rivaux, les prix remontent. La concurrence conduit au monopole: par la même raison, le *bon marché* conduit à l'exagération des prix; ainsi, ce qui a été une arme de guerre parmi les producteurs devient

tôt ou tard pour les consommateurs eux-mêmes une cause de pauvreté. Que si à cette cause on ajoute toutes celles que nous avons déjà énumérées, et en première ligne l'accroissement désordonné de la population, il faudra bien reconnaître comme un fait incontestable, comme un fait né directement de la concurrence, l'appauvrissement de la masse des consommateurs.

Mais, d'un autre côté, cette concurrence, qui tend à tarir les sources de la consommation, pousse la production à une activité dévorante. La confusion produite par l'antagonisme universel dérobe à chaque producteur la connaissance du marché. Il faut qu'il compte sur le hasard pour l'écoulement de ses produits, qu'il enfante dans les ténèbres. Pourquoi se modérerait-il, surtout lorsqu'il lui est permis de rejeter ses pertes sur le salaire si éminemment élastique de l'ouvrier? Il n'est pas jusqu'à ceux qui produisent à perte qui ne continuent à produire, parce qu'ils ne veulent pas laisser périr la valeur de leurs machines, de leurs outils, de leurs matières premières, de leurs constructions, de ce qui leur reste encore de clientèle, et parce que l'industrie, sous l'empire du principe de concurrence, n'étant plus qu'un jeu de hasard, le joueur ne veut pas renoncer au bénéfice possible de quelque heureux coup de dé.

Donc, et nous ne saurions trop insister sur ce

résultat, la concurrence force la production à s'accroître et la consommation à décroître ; donc elle va précisément contre le but de la science économique ; donc elle est tout à la fois oppression et folie.

Quand la bourgeoisie s'armait contre les vieilles puissances qui ont fini par crouler sous sa main, elle les déclarait frappées de stupeur et de vertige. Eh bien, elle en est là aujourd'hui ; car elle ne s'aperçoit pas que tout son sang coule, et la voilà qui de ses propres mains est occupée à se déchirer les entrailles.

Oui, le système actuel menace la propriété de la classe moyenne, tout en portant une mortelle atteinte à la propriété des classes pauvres.

Qui n'a lu le procès auquel a donné lieu dernièrement la lutte des Messageries françaises contre les Messageries royales associées aux Messageries Laffitte et Caillard ? Quel procès ! comme il a bien mis à nu toutes les infirmités de notre état social ! Il est passé pourtant presque inaperçu. On lui a accordé moins d'attention qu'on n'en accorde tous les jours à une partie d'échecs parlementaire. Mais ce qu'il y a eu d'étonnant, d'inconcevable dans ce procès, c'est qu'on n'ait pas su en tirer une conclusion qui se présentait tout naturellement. De quoi s'agissait-il ? Deux compagnies étaient accusées de s'être liguées pour en écraser une troisième. Là-

dessus, grand bruit. La loi avait été violée, cette loi protectrice qui n'admet pas les coalitions, afin d'empêcher l'oppression du plus faible par le plus fort! Ne trouvez-vous pas cela bien misérable? Comment! la loi défend à celui qui a cent mille francs de se liguer avec celui qui en a cent mille contre celui qui en a tout autant, parce que ce serait consacrer l'inévitable ruine du dernier, et la même loi permet au possesseur de deux cent mille francs de lutter contre celui qui n'en a que cent mille! Mais quelle est donc la différence du second cas au premier? Ici et là, n'est-ce pas toujours un capital plus gros luttant contre un capital moindre? N'est-ce pas toujours le fort luttant contre le faible? N'est-ce pas toujours un combat odieux par cela seul qu'il est inégal? Quelle contradiction! Un des avocats plaidant dans cette cause célèbre a dit : « Il est permis à chacun de se ruiner pour ruiner autrui. » Il disait vrai dans l'état présent des choses, et on a trouvé cela tout simple. IL EST PERMIS A CHACUN DE SE RUINER POUR RUINER AUTRUI!

Que prétendent et qu'espèrent les publicistes du régime actuel, lorsqu'à demi convaincus de l'imminence du péril, ils s'écrient, comme faisaient dernièrement *le Constitutionnel* et *le Courrier français* :

« Le seul remède est d'aller jusqu'au bout dans

ce système; de détruire tout ce qui s'oppose à son entier développement; de compléter enfin la liberté absolue de l'industrie par la liberté absolue du commerce. » Quoi! c'est là un remède! Quoi! le seul moyen d'empêcher les malheurs de la guerre, c'est d'agrandir le champ de bataille? Quoi! ce n'est pas assez des industries qui s'entre-dévorent au dedans, il faut à cette anarchie ajouter les incalculables complications d'une subversion nouvelle? On veut nous conduire au chaos.

Nous ne saurions comprendre non plus ceux qui ont imaginé je ne sais quel mystérieux accouplement des deux principes opposés. Greffer l'association sur la concurrence est une pauvre idée: c'est remplacer les eunuques par des hermaphrodites. L'association ne constitue un progrès qu'à la condition d'être universelle. Nous avons vu, dans ces dernières années, s'établir une foule de sociétés en commandite. Qui ne sait les scandales de leur histoire? Que ce soit un individu qui lutte contre un individu, ou une association contre une association, c'est toujours la guerre, et le règne de la violence qui ruse, et la tyrannie avec du fard. Qu'est-ce, d'ailleurs, que l'association des capitalistes entre eux? Voici des travailleurs non capitalistes: qu'en faites-vous? Vous les repoussez comme associés: est-ce que vous les voulez pour ennemis?

Dira-t-on que l'extrême concentration des propriétés mobilières est combattue, tempérée par le principe du morcellement des héritages, et que la puissance bourgeoise, si elle se décompose par l'industrie, se recompose par l'agriculture? Erreur! erreur! L'excessive division des propriétés territoriales doit nous ramener, si on n'y prend garde, à la reconstitution de la grande propriété. On chercherait vainement à le nier : le morcellement du sol, c'est la petite culture, c'est-à-dire la bèche substituée à la charrue, c'est-à-dire la routine substituée à la science. Le morcellement du sol éloigne de l'agriculture et l'application des machines, et celle du capital. Sans machines, pas de progrès; sans capital, pas de bestiaux. Et dès lors, comment les petites exploitations pourraient-elles soutenir la concurrence des grandes et n'être pas absorbées? Ce résultat ne s'est pas produit encore, parce que la dissection du sol n'a pas encore atteint ses dernières limites. Mais patience! En attendant, que voyons-nous? Tout petit propriétaire est journalier. Maître chez lui pendant deux jours de la semaine, il est serf du voisin le reste du temps. Il s'approche même d'autant plus du servage qu'il ajoute à sa propriété. Voici, en effet, comment les choses se passent : tel cultivateur qui ne possède en propre que quelques méchants arpents de terrain, qui lui rapportent, cultivés par

lui-même, quatre pour cent tout au plus, ne craint pas, quand l'occasion s'en présente, d'arrondir sa propriété. Il le fait en empruntant à dix, quinze, vingt pour cent. Car si le crédit manque dans les campagnes, l'usure, en revanche, n'y manque pas. On devine les suites ! treize milliards, voilà de quelle dette la propriété foncière est chargée en France. Ce qui signifie qu'à côté de quelques financiers qui se rendent maîtres de l'industrie, s'élèvent quelques usuriers qui se rendent maîtres du sol. De sorte que la bourgeoisie marche à sa dissolution et dans les villes et dans les campagnes. Tout la menace, tout la mine, tout la ruine.

Je n'ai rien dit, pour éviter les lieux communs et les vérités devenues déclamatoires à force d'être vraies, de l'effroyable pourriture morale que l'industrie, organisée ou plutôt désorganisée comme elle l'est aujourd'hui, a déposée au sein de la bourgoisie. Tout est devenu vénal, et la concurrence a envahi jusqu'au domaine de la pensée.

Ainsi, les fabriques écrasant les métiers ; les magasins somptueux absorbant les magasins modestes ; l'artisan qui s'appartient remplacé par le journalier qui ne s'appartient pas ; l'exploitation par la charrue dominant l'exploitation par la bêche, et faisant passer le champ du pauvre sous la suzeraineté honteuse de l'usurier ; les faillites se multipliant ; l'industrie

transformée par l'extension mal réglée du crédit en un jeu où le gain de la partie n'est assuré à personne, pas même au fripon; et enfin, ce vaste désordre si propre à éveiller dans l'âme de chacun la jalousie, la défiance, la haine, éteignant peu à peu toutes les aspirations généreuses et tarissant toutes les sources de la foi, du dévouement, de la poésie... voilà le hideux et trop véridique tableau des résultats produits par l'application du principe de concurrence.

Et puisque c'est aux Anglais que nous avons emprunté ce déplorable système, voyons un peu ce qu'il a fait pour la gloire et la prospérité de l'Angleterre.

IV.

LA CONCURRENCE CONDAMNÉE PAR L'EXEMPLE DE L'ANGLETERRE.

.e capital et le travail, ont dit les Anglais, sont
: puissances naturellement ennemies : comment
'orcer à vivre côte à côte et à se prêter un mu-
secours ? Il n'est qu'un moyen pour cela : que
ain-d'œuvre ne fasse jamais défaut à l'ouvrier ;
le maître, de son côté, trouve dans le facile
lement des produits de quoi rétribuer convena-
ient la main-d'œuvre, le problème ne sera-t-il
résolu ? Quand la production sera devenue infi-
ent active, et la consommation infiniment élas-
e, qui donc aura le droit ou la tentation de
laindre ? Le salaire des uns sera toujours
sant ; le bénéfice des autres toujours considé-
. Ouvrons donc à l'activité humaine les portes
infini, et que rien ne la gêne dans la fougue de
essor. Proclamons le *laissez-faire* hardiment et

sans arrière-pensée. Les productions de l'Angleterre sont trop uniformes pour fournir au commerce une longue carrière ? eh bien, nous formerons des matelots et nous construirons des navires qui nous puissent livrer le commerce du monde. Nous habitons une île ? eh bien, nous prendrons à l'abordage tous les continents. Le nombre des matières premières qu'offre notre agriculture est trop circonscrit ? eh bien, nous irons chercher aux extrémités de la terre des matières à manufacturer. Tous les peuples deviendront consommateurs des produits de l'Angleterre, qui travaillera pour tous les peuples. Produire, toujours produire, et solliciter par tous les moyens les autres nations à consommer, c'est à cette œuvre que s'emploiera la force de l'Angleterre ; c'est là ce qui fera sa richesse et développera le génie de ses enfants.

Plan gigantesque ! plan presque aussi égoïste qu'absurde, et que, depuis près de deux siècles, l'Angleterre a suivi avec une incroyable persévérance ! Oh ! certes, être enfermé dans une île petite, peu féconde, brumeuse, et sortir de là un jour pour conquérir le globe, non plus avec des soldats, mais avec des marchands ; lancer des milliers de vaisseaux vers l'orient et l'occident, vers le nord et le midi, enseigner à cent contrées la jouissance de leurs propres trésors ; vendre à l'Amérique les productions

de l'Europe, et à l'Europe les riches productions de l'Inde ; faire vivre toutes les nations de son existence, et en quelque sorte les attacher à sa ceinture par les innombrables liens d'un commerce universel ; trouver dans l'or une puissance capable de balancer celle du glaive, et dans Pitt un homme capable de faire hésiter l'audace de Napoléon, il y a dans tout cela un caractère de grandeur qui éblouit l'esprit et l'étonne.

Mais aussi, pour atteindre son but, que n'a point tenté l'Angleterre ! jusqu'où n'a-t-elle pas poussé la rapacité de ses espérances et le délire de ses prétentions ? Faut-il rappeler comment elle s'est emparée d'Issequibo et de Surinam, de Ceylan et de Demerary, de Tabago et de Sainte-Lucie, de Malte et de Corfou, enveloppant le monde dans l'immense réseau de ses colonies ? On sait de quelle manière elle s'est établie à Lisbonne depuis le traité de Méthuen, et par quel abus de la force elle a élevé dans les Indes sa tyrannie marchande, à côté de la domination hollandaise, mêlée aux débris de l'édifice colonial bâti par Vasco de Gama et Albuquerque. Nul n'ignore enfin le mal que son avidité a fait à la France, et par quelle guerre de sourdes menées, d'instigations perfides, elle est parvenue à renverser dans le sang les établissements espagnols de l'Amérique méridionale. Et que dire des violences qui lui

ont pendant si long-temps assuré l'empire des mers? A-t-elle jamais respecté ou même reconnu les droits des neutres? Le droit de blocus n'est-il pas devenu, exercé par elle, la plus arrogante des tyrannies? et n'a-t-elle pas fait du droit de visite le plus odieux de tous les brigandages? Et tout cela, pourquoi? pour avoir, nous le répétons, des matières premières à manufacturer et des consommateurs à servir.

Cette pensée a été si bien la pensée dominante de l'Angleterre depuis deux siècles, qu'on l'a vue sans cesse décourager dans ses colonies la culture des objets de subsistance, tels que le riz, le sucre, le café, tandis qu'elle donnait une impulsion fébrile à celle du coton et de la soie. Mais quoi! pendant qu'elle frappait de droits exorbitants, et, si l'on peut ainsi parler, homicides, l'importation des subsistances, elle ouvrait presque librement ses ports à toutes les matières premières; anomalie monstrueuse qui a fait dire à M. Rubichon : « De toutes les nations du monde, la nation anglaise est celle qui a le plus travaillé et le plus jeûné. »

Là devait conduire, en effet, cette économie politique sans entrailles dont Ricardo a si complaisamment posé les prémisses, et dont Malthus a tiré avec tant de sang-froid l'horrible conclusion.

Cette économie politique portait en elle-même un

ice qui devait la rendre fatale à l'Angleterre et au nonde. Elle posait en principe que tout se borne à rouver des consommateurs ; il aurait fallu ajouter : es consommateurs qui payent. A quoi sert d'éveil-er le désir si on ne fournit point la faculté de le atisfaire? N'était-il pas aisé de prévoir qu'en sub-tituant son activité à celle des peuples qu'elle vou-ait pour consommateurs, l'Angleterre finirait par les uiner, puisqu'elle tarissait pour eux la source de oute richesse, le travail? En se faisant peuple pro-lucteur par excellence, les Anglais pouvaient-ils spérer que leurs produits trouveraient long-temps es débouchés parmi les peuples *exclusivement* con-ommateurs? Cette espérance était évidemment in-ensée. Un jour devait venir où les Anglais péri-aient d'embonpoint en faisant périr les autres d'ina-iition. Un jour devait venir où les peuples consom-nateurs ne trouveraient plus matière à échanges : l'où résulteraient pour l'Angleterre l'encombre-nent des marchés, la ruine de nombreuses manu-actures, la misère d'une foule d'ouvriers et l'ébran-ement universel du crédit.

Pour savoir jusqu'où peut aller l'imprévoyance, a folie de la production, on n'a qu'à interroger l'his-toire industrielle et commerciale de l'Angleterre. Tantôt ce sont des négociants anglais apportant au Brésil, où l'on n'a jamais vu de glace, des cargaisons

de patins (1); tantôt, c'est Manchester envoyant, dans une seule semaine, à Rio-Janeiro (2), plus de marchandises qu'on n'y en avait consommé pendant les vingt dernières années. Toujours la production exagérant ses ressources, épuisant son énergie, sans tenir compte des moyens possibles de consommation!

Mais, encore une fois, amener une nation à se décharger sur autrui du soin de mettre en œuvre les éléments de travail qu'elle possède, c'est lui enlever peu à peu son capital, c'est l'appauvrir; c'est la rendre par conséquent de plus en plus impropre à la consommation, puisqu'on ne consomme que ce qu'on est en état de payer. L'appauvrissement général des peuples dont elle avait besoin pour consommer ses produits, voilà le cercle vicieux dans lequel l'Angleterre tourne depuis deux siècles; voilà le vice, le vice profond, irrémédiable, de son système. Ainsi (et nous insistons sur ce point de vue, parce qu'il est de la plus haute importance), elle s'est placée dans cette situation étrange, et presque unique dans l'histoire, de trouver deux causes de ruine également actives et dans le travail des peuples et dans leur inertie : dans leur travail, qui lui crée des concurrents qu'elle ne saurait toujours vaincre; dans leur inertie, qui lui enlève des consommateurs dont elle ne saurait se passer.

(1) Mawe, *Travels in Brazil*. — (2) *Ibid.*

C'est ce qui est arrivé déjà sur une petite échelle, et doit inévitablement arriver sur une échelle plus grande. Que de pertes l'Angleterre n'a-t-elle pas éprouvées par ce seul fait que ses produits s'étaient accrus dans une proportion que n'avaient pu atteindre les objets contre lesquels ils devaient s'échanger? Combien de fois l'Angleterre n'a-t-elle pas produit d'après des prévisions dont l'événement est venu cruellement châtier l'extravagance? On n'a pu oublier de sitôt la grande crise qui servit de dénoûment aux intrigues des Anglais dans les contrées qui s'étendent du Mexique au Paraguay. A peine la nouvelle était-elle arrivée en Angleterre que l'Amérique méridionale présentait un champ libre aux aventuriers de l'industrie, qu'aussitôt tous les cœurs battirent de joie et toutes les têtes s'exaltèrent. Ce fut un délire universel. Jamais la production n'avait eu en Angleterre un tel accès de frénésie. A entendre les spéculateurs, il ne s'agissait que de quelques jours et de quelques vaisseaux pour transporter dans la Grande-Bretagne les immenses trésors que renfermait l'Amérique. La confiance était si grande, que les banques se hâtèrent de battre monnaie avec les espérances du premier venu. Et de ce grand mouvement que résulta-t-il? On avait calculé sur tout, excepté sur l'existence des objets d'échange et la facilité de leur transmission. L'Amérique garda son

or, qu'on ne put extraire de ses mines; le pays,
avait été mis à feu et à sang, n'eut à donner,
échange des marchandises qu'on lui apportait, ni
coton, ni son indigo. Ce que cette grande myst
cation coûta aux Anglais de millions et de larm
les Anglais le savent, et l'Europe aussi !

Et qu'on ne dise pas que nous concluons de l'
ception à la règle. Le vice que nous avons sig
a enfanté tous les maux qu'il portait en lui. C
tandis que l'Angleterre, au dehors, s'épuisait
efforts à peine croyables pour rendre l'univers en
tributaire de son industrie, quel spectacle
histoire intérieure offrait-elle à l'observateur atten
Les ateliers succédant aux ateliers; l'invention
lendemain succédant à l'invention de la veille;
fourneaux du nord ruinés par ceux de l'ouest
population ouvrière s'accroissant hors de toute
sure sous les mille excitations de la concurre
illimitée; le nombre des bœufs, qui servent à la no
riture de l'homme, restant bien loin de celui
chevaux, que l'homme est obligé de nourrir; le
de l'aumône remplaçant peu à peu celui du trav
la taxe des pauvres introduite et faisant pullule
pauvreté; l'Angleterre, enfin, présentant au mo
surpris et indigné le spectacle de l'extrême mis
couvée sous l'aile de l'extrême opulence : tels
les résultats que devait donner la politique qui é

artie de ce principe d'égoïsme national : il faut ue l'Angleterre cherche partout et à tout prix des onsommateurs.

Et pour les obtenir, ces désastreux résultats, ombien n'a-t-il pas fallu que l'Angleterre commît 'injustices, encourageât de trahisons, semât de iscordes, fomentât de guerres, salariât de coali- ions iniques et combattît de glorieuses idées !

Mais je n'irai pas plus loin, je n'achèverai pas ette histoire lugubre, afin que personne ne m'accuse 'avoir voulu insulter à cette forte et vieille race des nglais. Non, je ne veux ni ne puis oublier, malgré out le mal qu'elle a fait au monde et à mon pays, ué l'Angleterre peut, elle aussi, réclamer dans 'histoire des peuples quelques pages immortelles ; ue l'Angleterre a été visitée par la liberté avant ous les peuples de l'Europe ; que ses lois, même ous le joug d'une aristocratie écrasante, ont rendu la dignité humaine d'étonnants et solennels hom- nages ; que c'est de son sein qu'est sorti le cri le lus sauvage, mais le plus puissant, qui se soit élevé ontre la tyrannie du papisme unie à celle de l'in- uisition ; qu'aujourd'hui même c'est la seule con- rée que les fureurs de la politique n'aient point ren- lue inhospitalière et mortelle pour les faibles. Car nfin, c'est là que vous avez trouvé asile, ô pauvres t nobles proscrits, athlètes invaincus mais blessés !

c'est là que vous avez rassemblé les débris de no
fortune ; c'est là que vous avez joui de votre part
la vie de l'intelligence et du cœur, seul bien
vous ait laissé, dans votre grand désastre, la co
de vos ennemis ; et c'est de là aussi que vous n
suiviez de la pensée, nous, presque aussi malh
reux, presque aussi exilés que vous ; puisque n
avons pu un moment chercher autour de nous n
patrie, vivant pourtant au milieu d'elle, mai
voyant, hélas ! si abaissée, que nous ne pouvions
la reconnaître !

L'expiation, du reste, a été complète pour l'
gleterre. Il est, a dit un moderne publiciste
est un code pénal pour les peuples comme pour
individus. Cette vérité a été bien douloureusem
prouvée par l'histoire de l'Angleterre. Où en
aujourd'hui sa puissance ? L'empire de la mer
échappe. Ses possessions indiennes sont menac
Naguère encore, des lords anglais tenaient pres
l'étrier du vainqueur de Toulouse, qu'ils n'osa
plus appeler un vaincu de Waterloo !

Et cette aristocratie anglaise, la plus robust
plus splendide aristocratie du monde, qu'est-
devenue ? Cherchons bien ses chefs. Est-ce
Lyndhurst, ce fils d'un peintre obscur ? ou sir Ro
Peel, ce fils d'un fabricant de coton créé baro
par Pitt ? ou lord Wellington, ce caduc représ

ınt de la race irlandaise et bourgeoise des Welles-
ːy? Oui, voilà les chefs de l'aristocratie britannique;
oilà ceux qui la guident, la gouvernent, la person-
ifient. Et ces hommes ne sont pas du même sang
u'elle!

Il n'y a pas long-temps encore, le marquis de
Vestminster s'écriait à la chambre des lords: « On
dit que nous pourrions faire le sacrifice du cin-
uième de nos revenus, nous possesseurs du sol de
ı Grande-Bretagne. Ceux qui ont dit cela igno-
ent-ils que les quatre autres cinquièmes appartien-
ıent à nos créanciers? »

L'exagération de ces paroles est manifeste. Il est
nalheureusement trop vrai que l'inaliénabilité des
iefs, en Angleterre, met à l'abri de toute poursuite
a majeure partie des revenus de la noblesse, et ces
evenus sont immenses. Si, comme cela paraît cer-
ain, ils s'élèvent à cent trente-cinq millions pour
es cinq cents familles des pairs d'Angleterre, et à
ın milliard trois cents millions pour les quatre cent
nille personnes dont se composent les familles des
aronnets, des chevaliers, la gentilhommerie enfin,
l faut avouer que la noblesse britannique a pris une
ssez belle part des dépouilles du globe! Mais on a
u quelle grande menace est suspendue sur le com-
nerce anglais. Or, l'aristocratie se trouve commandi-
aire de toutes les industries, et l'on peut prédire que

son châtiment matériel ne tardera pas à commencer.

Quant à son châtiment moral, il ne pouvait être plus cruel. Les richesses de tous ces grands seigneurs les livrent en proie à je ne sais quelle vague mélancolie, maladie que Dieu envoie aux grands de la terre pour les courber, eux aussi, sous le niveau de la douleur, la douleur, cette imposante et terrible leçon d'égalité ! Que trouvent-ils, en effet, au milieu de leurs jouissances, ces lords orgueilleux ? Ils y trouvent l'amertume de la pensée et l'inquiétude éternelle du cœur. Alors il faut bien qu'ils fuient les brouillards de leur île, et qu'ils s'en aillent semer leur or mal acquis dans tous les lieux du monde où ils l'ont dérobé, et où on les voit traîner le fardeau de leur opulence ennuyée.

Maintenant il s'agit de savoir si la France bourgeoise veut recommencer l'Angleterre. Il s'agit de savoir si, pour trouver à sa puissance industrielle des aliments toujours nouveaux, elle veut remplacer sur l'Océan l'odieuse domination du pavillon de Saint-Georges. Car c'est là qu'aboutit irrésistiblement, pour un grand peuple, la logique de la concurrence. Mais l'Angleterre ne se laissera pas enlever sans combat le sceptre des mers. Que la France bourgeoise coure donc au plus tôt étouffer les Anglais dans leur île.

V

ONCURRENCE ABOUTIT NÉCESSAIREMENT A UNE GUERRE A MORT ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Pour qu'entre deux peuples une alliance soit na-elle, il faut qu'ils apportent l'un et l'autre dans contrat des avantages réciproques ; il faut donc ils aient des ressources non communes, qu'ils èrent par leur constitution, par leur but. La nce et l'Angleterre sont deux puissances qui nandent à vivre de la vie du dehors, à se répan- ; de là un premier obstacle à toute alliance able. Lorsque devant Rome, qui s'étendait par guerre, Carthage voulut s'étendre par le com-rce, Rome et Carthage finirent par se rencon-r à travers le monde et s'entre-choquer.

Entre la France et l'Angleterre un conflit est vitable, parce que la constitution économi- des deux pays est aujourd'hui la même, et en

fait deux nations essentiellement maritimes. L[e] principe qui domine notre ordre social n'est-il pa[s] celui de la concurrence illimitée ? La concurrenc[e] illimitée n'a-t-elle point pour corollaire une production qui s'accroît sans cesse et à l'aventure ? Pou[r] trouver à une production dont l'essor est si impétueux et si déréglé des débouchés toujours nouveaux, ne faut-il pas conquérir industriellement le mond[e] et commander aux mers ?

Le jour où nous avons détruit les jurandes et le[s] maîtrises, ce jour-là la question s'est trouvée tou[t] naturellement posée de la sorte : il y a une natio[n] de trop dans le monde ; il faut ou que la France périsse, ou que l'Angleterre soit rayée de la carte. Ce jour-là, en effet, d'étranges complications s'ajoutèrent à cette longue rivalité qui, au quinzième siècle, amenait un duc de Bedford à Paris et faisait fuir Charles VII à Bourges. En 1789, la France adopta toutes les traditions de l'économie politique anglaise ; elle devint un peuple industriel à la manièr[e] du peuple anglais. Lancée sur la pente rapide de la concurrence, elle s'imposa la nécessité d'aller partout établir des comptoirs, d'avoir des agents dans tous les ports. Mais disputer l'Océan à l'Angleterre, c'était vouloir lui arracher la vie. Elle l'a bien compris. De là les coalitions soldées par elle ; de là le blocus continental ; de là ce duel affreux entr[e]

Pitt et Napoléon. Mais Pitt mort, Napoléon lentement assassiné, il fallait bien que la lutte recommençât. Il n'y aurait eu qu'un moyen de l'éviter : c'eût été de faire de la France une nation essentiellement agricole, l'Angleterre restant une nation industrielle. Voilà ce dont nos hommes d'état ne se sont pas même douté, et lorsque M. Thiers disait dernièrement à la tribune : « Il faut que la France se contente d'être la première des nations continentales, » M. Thiers prononçait un mot dont il ignorait certainement la portée. Car si on lui avait crié : « Vous voulez donc changer les bases de notre ordre social ? » qu'aurait-il répondu ? Non, il ne pouvait y avoir place à la fois sur la mer, si vaste qu'elle soit, pour la France et pour l'Angleterre, régies par les mêmes lois économiques, et animées par conséquent du même esprit. Cherchant l'une et l'autre à se répandre au dehors, et ne pouvant vivre qu'à cette condition, comment ne se seraient-elles pas à tout instant rencontrées et choquées ? Là est le nœud de la question. Aussi le motif pour lequel l'Angleterre a exclu la France du dernier traité est-il un motif tout commercial. Sur ce point, nul doute possible. Rien de plus clair que le langage du *Globe*, organe spécial de lord Palmerston. D'après ce journal, si lord Palmerston a voulu courir tous les risques d'une rupture avec la France ; s'il a poussé le

cabinet de Saint-James à profiter contre Méhémet-Ali des révoltes qui ont éclaté en Syrie, c'est qu'il a vu combien il importait à l'Angleterre de faire subir à ce pays son protectorat mercantile. Le plan de lord Palmerston est bien simple : il regarde la Syrie comme la clef de l'Orient ; il veut mettre cette clef dans les mains de l'Angleterre. *On ferait avec le divan un arrangement aux termes duquel les pachas ou vice-rois de Syrie agiraient en tout d'après les vues des représentants du gouvernement britannique.* Le ministre anglais, comme on voit, ne fait pas mystère de ses desseins. Ouvrir aux navires anglais trois routes qui les conduisent dans l'Inde : la première par la mer Rouge, la seconde par la Syrie et l'Euphrate, la troisième par la Syrie, la Perse et le Belouchistan ; tel est le résumé des espérances de l'Angleterre. On conçoit que pour les réaliser elle consente à livrer Constantinople aux Russes. Ces trois routes vers l'Inde une fois ouvertes, elles se *couvriraient de marchés,* dit ingénument *le Globe.* Ainsi l'Angleterre d'aujourd'hui, c'est toujours la vieille Angleterre ! Aujourd'hui comme hier, comme toujours, il faut que cette race indomptable dans sa cupidité cherche et trouve des consommateurs. L'Angleterre a des articles de laine et de coton qui appellent des débouchés ? Vite, que l'Orient soit conquis, afin que l'Angleterre soit

ıargée d'habiller l'Orient. Humilier la France? s'agit pour l'Angleterre de bien autre chose, raiment! il s'agit pour elle de vivre; et elle ne le eut, ainsi le veut sa constitution économique, qu'à la ondition d'asservir le monde par ses marchands.

Mais ce qui est pour l'Angleterre une question de ie ou de mort est aussi une question de vie ou de nort pour la France, si le principe de concurrence est maintenu. Donc, la concurrence, c'est l'embraement nécessaire du monde. Or, que la France tire 'épée pour la liberté des peuples, tous les hommes le cœur applaudiront; mais la doit-elle tirer pour aire revivre la tradition des brigandages de l'Angleterre? Ah! pour arriver à la taxe des pauvres et u chartisme, ce n'est pas la peine de mettre l'univers au pillage!

L'ordre social actuel est mauvais : comment le hanger? Avant de dire quel serait, selon nous, le remède possible, prouvons combien il importe de aire marcher de front la réforme politique, préoccupation exclusive des uns, et la réforme sociale, préoccupation exclusive des autres.

VI

NÉCESSITÉ D'UNE DOUBLE RÉFORME.

Il est aujourd'hui beaucoup de penseurs
cieux qui ne songent qu'à l'organisation du tr
« Que nous importent, disent-ils, toutes vos di
parlementaires, et toutes vos petites querell
portefeuilles, et toutes vos révolutions de p
Descendez avec nous au fond de cette socié
dissolution : vous y trouverez de bien autres
de crainte ou d'espérance. Ici sont les abîme
faut sonder. Que sont, après tout, les gouv
ments? Des formes purement transitoires. Q
société soit régénérée : le pouvoir qui cesserait
en rapport avec une civilisation nouvelle tom
de lui-même et par sa propre faiblesse. »

Sophismes que tout cela! Oui, sans doute
ciété renouvelée appellerait un pouvoir nou

existence du pouvoir est-elle si indépendante
e de la société, que, sans toucher à celui-là,
sse métamorphoser celle-ci? Quand vous aurez
le moyen d'inaugurer le principe d'associa-
; d'organiser le travail suivant les règles de la
, de la justice et de l'humanité, comment espé-
ous arriver à la réalisation de vos doctrines?
uvoir, c'est la force organisée. Le pouvoir
ie sur des intérêts aveugles, mais entêtés dans
veuglement, sur des passions ennemies de tout
est nouveau. Le pouvoir a des chambres qui
nenaceront de leurs lois, des tribunaux qui
tteindront de leurs arrêts, des soldats qui vous
ront de leurs baïonnettes. Emparez-vous donc
ıvoir si vous ne voulez pas qu'il vous accable.
z-le pour instrument, sous peine de le ren-
r comme obstacle.

a plus : l'émancipation du prolétariat est une
trop compliquée; elle se lie à trop de réfor-
elle dérange trop d'habitudes, elle heurte trop
jugés, elle contrarie, non pas en réalité, mais
parence, trop d'intérêts, pour qu'il n'y ait pas
croire qu'elle se puisse accomplir par une série
ts partiels et de tentatives isolées. Il y faut
ner toute la puissance de l'État, et ce n'est pas
ssurément pour une pareille besogne. Ce qui
ie aux prolétaires pour s'affranchir, ce sont

les instruments de travail : c'est au gouvernement à les leur fournir.

Non ; sans réforme politique, pas de réforme sociale possible ; car, si la seconde est le *but*, la première est le *moyen*.

Mais faut-il conclure de là que la discussion des questions sociales est oiseuse, dangereuse même, et qu'il faut commencer par conquérir le pouvoir, sauf à voir ensuite ce qu'on en fera ? Autant vaudrait dire : Commençons par nous mettre en route : nous verrons ensuite où nous devons aller.

Cette erreur est pourtant assez commune aujourd'hui, et il faut bien avouer qu'elle est partagée par quelques esprits éminents. On ne nie pas la nécessité de résoudre les questions sociales ; on reconnaît même que c'est pour en venir à une réforme sociale que la réforme politique doit être accomplie ; mais on croit que la discussion de ces graves difficultés doit être renvoyée au lendemain de la révolution politique. Tel n'est pas notre avis.

Les révolutions qui n'avortent pas sont celles dont le but est précis et a été défini d'avance.

Voyez la révolution bourgeoise de 89 ! Quand elle éclata, chacun en aurait pu dresser le programme. Sortie vivante de l'*Encyclopédie*, ce grand laboratoire des idées du dix-huitième siècle, elle n'avait plus, en 89, qu'à prendre matériellement posses-

n d'un domaine déjà conquis moralement. Cela t si vrai, que le tiers-état d'alors ne voyait pas nconvénient à se passer de législateurs. Les mants impératifs ! criait-on de toutes parts, les mants impératifs ! Et pourquoi ? parce que, dans la nsée de tous, le but de la révolution était parfaiment défini. On savait ce qu'on voulait, pour quelle use et de quelle manière on le voulait. Ouvrons s fameux cahiers de cette époque : la révolution y t toute entière, car la constitution de 1791 n'en t qu'un fidèle résumé. Aussi comme elle s'est uissamment installée, cette révolution de 89, et ombien ses racines sont profondément descendues ans la société ! Les orages de la Convention ont u beau passer sur elle ; l'Empire a eu beau l'éclipr à force de villes prises et de batailles gagnées ; Restauration a eu beau la combattre par tout ce u'il y a de plus puissant chez les hommes, la superition politique et la superstition religieuse ; elle a eparu sur les ruines mêlées de la Convention, de Empire et de la Restauration. 1830 appartient à ette chaîne dont 1789 fut le premier anneau. 1789 vait commencé la domination de la bourgeoisie ; 830 l'a continuée.

Voyez maintenant la révolution de 93 ! Combien -t-elle duré ? Qu'en reste-t-il ? Et pourtant, de uelle puissance, de quelle audace, de quel génie

n'étaient pas doués ceux qui s'étaient chargé[s] la faire triompher ? Quels efforts gigantesqu[es] quelle effrayante activité ! que de ressorts mis [en] jeu, depuis l'enthousiasme jusqu'à la terreur ! [que] d'instruments usés au service de ces doctrines [nou]velles, depuis l'épée du général d'armée jusq[u'au] couteau de l'exécuteur ! Mais le but de la révo[lu]tion, dont les conventionnels devaient donner le c[até]chisme, n'avait point été défini d'avance. Auc[une] des théories lancées un peu au hasard par Rob[es]pierre et Saint-Just n'avait été élaborée au sein [de] la nation. Jean-Jacques avait bien écrit son *Con[trat] social*; mais comment la voix d'un homme ne se ser[ait-]elle pas perdue dans l'immense clameur dont les [pu]blicistes de la bourgeoisie remplirent le dix-huitiè[me] siècle ? Ainsi s'explique la stérilité intellectuelle [de] cette existence héroïque et prodigieuse de la C[on]vention. Les hommes qui la composaient ne pur[ent] que s'entre-détruire, parce qu'en dehors de la sph[ère] où ils s'agitaient il n'y avait, comme au dedans [de] cette sphère, qu'incertitude et balancement d'idé[es.] Or, là où rien ne se décide par les idées, tout [se] décide par les passions ; et voilà comment, dans [le] même panier, sont venues successivement tom[ber] la tête de Danton sur celle de Vergniaud, la t[ête] d'Hébert sur celle de Danton, la tête de Rob[es]pierre sur celle d'Hébert.

Souvenons-nous de ces luttes terribles, et médi-s les enseignements qu'elles renferment. Ne per-s jamais de vue ni le *moyen* ni le *but*, et loin viter la discussion des théories sociales, provo-ns-la autant qu'il sera en nous, afin de n'être pris au dépourvu, et de savoir diriger la force nd nous nous en serons emparés.

Mais on émettra beaucoup d'idées fausses, on chera bien des rêveries... Qu'est-ce à dire? -ce qu'il est donné à l'homme d'arriver du pre-r coup à la vérité? et lorsqu'il est plongé dans nuit, faut-il lui interdire d'aller vers la lumière, ce que, pour l'atteindre, il est forcé de marcher s l'ombre? Savez-vous si l'humanité n'a aucun ti à tirer de ce que vous appelez des rêveries? ez-vous si la rêverie aujourd'hui ne sera pas la té dans dix ans, et si, pour que la vérité soit isée dans dix ans, il n'est pas nécessaire que la rie soit hasardée aujourd'hui? Une doctrine, lle qu'elle soit, politique, religieuse ou sociale, se produit jamais sans trouver beaucoup plus de tradicteurs que d'adeptes, et ne recrute quelques lats qu'après avoir fait beaucoup de martyrs. ites les idées qui ont gouverné puissamment les imes n'ont-elles pas été réputées folles avant re réputées sages?

Qui découvrit un nouveau monde?

Un fou qu'on raillait en tout lieu.
Sur la croix, que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.

N'acceptons pas aveuglément tout ce que des esprit légers nous donneraient comme autant d'oracles, e cherchons la vérité avec lenteur, avec prudence, ave défiance même : rien de mieux. Mais pourquoi fer merions-nous carrière aux témérités de l'esprit ? A toute armée qui s'avance en pays inconnu il faut de éclaireurs, dussent quelques-uns de ces éclaireur s'égarer. Ah ! l'intrépidité de la pensée n'est pa aujourd'hui chose si commune, qu'il faille glacer le intelligences en travail et décourager l'audace.

Que craignez-vous ? qu'on jette dans les esprit des notions fausses sur la condition du prolétaire e sur les moyens de la changer ? Je réponds que, s ces notions sont fausses, la discussion les emportera comme le vent emporte la paille mêlée au grain S'il devait en être autrement, c'est que le progrè serait une chimère, et nous n'aurions plus qu' nous envelopper la tête dans notre manteau.

Que craignez-vous encore ? que la hardiesse d certaines solutions données aux questions sociales n porte le trouble dans les cœurs et ne nuise au su cès de la réforme politique ? Mais, d'abord, est-c que les questions de suffrage universel, de souvera

été réelle du peuple, de gouvernement démocra-
que n'effraient personne en France? Et que faire
, sinon prouver aux peureux par bonnes et vives
isons toute la puérilité et tout le vide de leurs
ayeurs?

Eh mon Dieu! ce qui effraie le plus dans les par-
, c'est moins ce qu'ils disent que ce qu'ils ou-
ient de dire. L'inconnu! voilà ce qui épouvante
rtout les âmes faibles. Le parti démocratique sera-
il accusé de pousser à une Jacquerie industrielle
uand il aura scientifiquement développé les moyens
e tirer l'industrie du désordre effroyable où elle
égare? S'armera-t-on contre lui des répugnances
veugles de la bourgeoisie quand il aura prouvé
ue la concentration toujours croissante des capitaux
menace du même joug sous lequel fléchit la classe
uvrière?

Ajoutez à cela que, pour donner à la réforme
olitique de nombreux adhérents parmi le peuple,
eul moyen de rendre cette réforme prompte et dé-
isive, il est absolument indispensable de montrer
u peuple le rapport qui existe entre un changement
e pouvoir et l'amélioration de sa condition, soit ma-
érielle soit morale. Osons le dire : c'est ce que le
arti démocratique a trop négligé de faire jusqu'ici,
t c'est ce qui a retardé sa victoire.

Discuter tout ce qui se rattache à la réforme so-

ciale, considérée comme BUT à atteindre ; t
vailler activement à la réforme politique, com
MOYEN à employer, voilà la tâche imposée aux d
fenseurs du peuple. Elle est rude, elle est glorieu
car elle consiste à faire régner la justice, après av
découvert la vérité et conquis la force.

Pour arriver à une révolution sociale, il faut
toute nécessité prendre son point d'appui dans
données que la société présente. En d'autres te
mes, ce qu'il importe de trouver, c'est moins u
formule mathématique qu'une solution pratique.

Robert Owen n'a pas été un réformateur pra
que lorsqu'il a voulu fonder la répartition des fru
du travail sur les besoins, dans une société où
n'est pas encore fondée sur les services.

Les Saint-Simoniens n'ont pas été des réform
teurs pratiques lorsqu'ils ont demandé l'abolit
de la famille et la destruction immédiate du pr
cipe d'hérédité.

Charles Fourier n'a pas été un réformateur p
tique lorsqu'il a mis la distribution de tous les t
vaux, industriels ou agricoles, à la merci du capr
individuel, et qu'il a fait entrer dans son organi
tion sociale tout, excepté l'idée de POUVOIR.

Mais que d'idées puissantes remuées dans to
ces travaux, dans ceux de Fourier surtout ! U
écrivain laborieux et intelligent, plein de verve

de cœur, M. Louis Reybaud, vient de publier un fidèle et lumineux exposé des théories émises par ces trois réformateurs audacieux. Et certes, il a rendu un grand service en vulgarisant des idées si généralement ignorées ou méconnues. Car l'importance des études sociales ne peut plus être aujourd'hui contestée par personne.

Disons quel remède, selon nous, serait possible, en prévenant toutefois le lecteur que nous ne regardons que comme transitoire l'ordre social dont nous allons indiquer les bases.

CONCLUSION.

DE QUELLE MANIÈRE ON POURRAIT, SELON NOUS, ORGANISER LE TRAVAIL.

Le gouvernement serait considéré comme le régulateur suprême de la production, et investi, pour accomplir sa tâche, d'une grande force.

Cette tâche consisterait à se servir de l'arme même de la concurrence, pour faire disparaître la concurrence.

Le gouvernement lèverait un emprunt, dont le produit serait affecté à la création d'*ateliers sociaux* dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale.

Cette création exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers originaires serait rigoureusement circonscrit; mais en vertu de leur organisation même, comme on le verra plus bas, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

Le gouvernement étant considéré comme le

fondateur unique des *ateliers sociaux*, ce serait lui qui rédigerait les statuts. Cette rédaction, délibérée et votée par la représentation nationale, aurait forme et puissance de loi.

Seraient appelés à travailler dans les *ateliers sociaux*, jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instruments de travail, tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.

Comme l'éducation fausse et anti-sociale donnée à la génération actuelle ne permet pas de chercher ailleurs que dans un surcroît de rétribution un motif d'émulation et d'encouragement, la différence des salaires serait graduée sur la hiérarchie des fonctions, une éducation toute nouvelle devant sur ce point changer les idées et les mœurs. Il va sans dire que le salaire devrait, dans tous les cas, suffire largement à l'existence du travailleur.

Pour la première année devant suivre l'établissement des ateliers sociaux, le gouvernement réglerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, il n'en serait plus de même. Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés, ainsi qu'on va le voir, au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif.

On ferait tous les ans le compte du bénéfice net,

dont il serait fait trois parts : l'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association; l'autre serait destinée : 1° à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes ; 2° à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries, toutes les industries se devant aide et secours; la troisième enfin serait consacrée à fournir des instruments de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association, de telle sorte qu'elle pût s'étendre indéfiniment.

Dans chacune de ces associations, formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature même force à s'éparpiller et à se localiser. Si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois, et participant aux mêmes avantages.

Chaque membre de l'atelier social aurait droit de disposer de son salaire à sa convenance ; mais l'évidente économie et l'incontestable excellence de la vie en commun ne tarderaient pas à faire naître de l'association des travaux la volontaire association des besoins et des plaisirs.

Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital par eux

lequel intérêt leur serait garanti sur le bud-
ıais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en
de travailleurs.

telier social une fois monté d'après ces prin-
on comprend de reste ce qui en résulterait.
oute industrie capitale, celle des machines,
emple, ou celle de la soie, ou celle du coton,
e de l'imprimerie, il y aurait un atelier so-
isant concurrence à l'industrie privée. La
erait-elle bien longue? Non, parce que l'a-
social aurait sur tout atelier individuel l'a-
e qui résulte des économies de la vie en
un, et d'un mode d'organisation où tous les
leurs, sans exception, sont intéressés à pro-
vite et bien. La lutte serait-elle subversive?
parce que le gouvernement serait toujours à
d'en amortir les effets, en empêchant de
dre à un niveau trop bas les produits sortis
ateliers. Aujourd'hui, lorsqu'un individu
ıement riche entre en lice avec d'autres qui
t moins, cette lutte inégale est nécessaire-
désastreuse, attendu qu'un particulier ne
ıe que son intérêt personnel; s'il peut vendre
fois moins cher que ses concurrents pour les
et rester maître du champ de bataille, il le fait.
orsqu'à la place de ce particulier se trouve le
ir lui-même, la question change de face.

Le pouvoir, celui que nous voulons, aura quelque intérêt à bouleverser l'industrie, à éb ler toutes les existences? Ne sera-t-il point, pa nature et sa position, le protecteur né, mêm ceux à qui il fera, dans le but de transform société, une sainte concurrence? Donc, entr guerre industrielle qu'un gros capitaliste déc aujourd'hui à un petit capitaliste, et celle qu pouvoir déclarerait, dans notre système, à l'i vidu, il n'y a pas de comparaison possible. La mière consacre nécessairement la fraude, la lence et tous les malheurs que l'iniquité porte ses flancs; la seconde serait conduite sans br lité, sans secousses, et de manière seulemen atteindre son but, l'absorption successive et p fique des ateliers individuels par les ateliers ciaux. Ainsi, au lieu d'être, comme aujourd tout gros capitaliste, le maître et le tyran marché, le gouvernement en serait le régulat Il se servirait de l'arme de la concurrence, non pour renverser violemment l'industrie particuli ce qu'il serait intéressé par-dessus tout à évi mais pour l'amener insensiblement à composit Bientôt, en effet, dans toute sphère d'industrie un atelier social aurait été établi, on verrait acc rir vers cet atelier, à cause des avantages qu'il senterait aux sociétaires, travailleurs et capitalis

bout d'un certain temps, on verrait se produire, s usurpation, sans injustice, sans désastres irré- ables, et au profit du principe de l'association, hénomène qui, aujourd'hui, se produit si dé- ablement, et à force de tyrannie, au profit l'égoïsme individuel. Un industriel très - riche ourd'hui peut, en frappant un grand coup sur ses ux, les laisser morts sur la place, et monopo- r toute une branche d'industrie. Dans notre sys- e, l'État se rendrait maître de l'industrie peu eu, et, au lieu du monopole, nous aurions, me résultat du succès, obtenu la défaite de la currence : l'association.

Supposons le but atteint dans une branche par- lière d'industrie; supposons les fabricants de hines, par exemple, amenés à se mettre au ser- de l'État, c'est-à-dire à se soumettre aux prin- s du réglement commun. Comme une même strie ne s'exerce pas toujours au même lieu, u'elle a différents foyers, il y aurait lieu d'éta- , entre tous les ateliers appartenant au même re d'industrie, le système d'association établi s chaque atelier particulier. Car il serait ab- le, après avoir tué la concurrence entre indivi- de la laisser subsister entre corporations. Il y it donc dans chaque sphère de travail que le vernement serait parvenu à dominer un atelier

central duquel relèveraient tous les autres, en
lité d'ateliers supplémentaires. De même
M. Rothschild possède, non seulement en Fra
mais dans divers pays du monde, des maisons
correspondent avec celle où est fixé le siége pr
cipal de ses affaires, de même chaque industrie
rait un siége principal et des succursales. Dès l
plus de concurrence. Entre les divers centres
production appartenant à la même industrie l
térêt serait commun, et l'hostilité ruineuse
efforts serait remplacée par leur convergence.

Je n'insisterai pas sur la simplicité de ce mé
nisme : elle est évidente. Remarquez, en ef
que chaque atelier, après la première année, se
fisant à lui-même, le rôle du gouvernement se
nerait à surveiller le maintien des rapports de
les centres de production du même genre,
empêcher la violation des principes du réglen
commun. Il n'est pas aujourd'hui de service pu
qui ne présente cent fois plus de complicat
Transportez-vous pour un instant dans un éta
choses où il aurait été loisible à chacun de se c
cher du port des lettres, et figurez-vous le gou
nement venant dire tout-à-coup : « A moi, à
seul le service des postes ! » Que d'objecti
Comment le gouvernement s'y prendra-t-il
faire parvenir exactement, à l'heure dite, to

34 millions d'hommes peuvent écrire, chaque
, à chaque minute du jour, à 34 millions
mmes? Et cependant, à part quelques infi-
és qui tiennent moins à la nature du méca-
ıe qu'à la mauvaise constitution des pouvoirs
nous avons eus jusqu'ici, on sait avec quelle
veilleuse précision se fait le service des postes.
ıe parle pas de notre ordre administratif et de
grenage de tous les ressorts qu'il exige. Voyez
rtant quelle est la régularité du mouvement de
e immense machine! C'est qu'en effet le mode
divisions et des subdivisions fait, comme on
marcher tout seul le mécanisme en apparence
lus compliqué. Comment! faire agir avec en-
ble les travailleurs serait déclaré impossible
s un pays où on voyait, il y a quelques vingt
ées, un homme animer de sa volonté, faire vivre
sa vie, faire marcher à son pas un million
ommes! Il est vrai qu'il s'agissait de détruire.
is est-il dans la nature des choses, dans la vo-
té de Dieu, dans le destin providentiel des so-
és, que produire avec ensemble soit impossible,
squ'il est si aisé de détruire avec ensemble? Au
te, les objections tirées des difficultés de l'ap-
cation ne seraient pas ici sérieuses, je le répète.
demande à l'État de faire, avec les ressources
nenses et de tout genre qu'il possède, ce que

nous voyons faire aujourd'hui à de simples part culiers.

De la solidarité de tous les travailleurs dans même atelier, nous avons conclu à la solidarité d ateliers dans une même industrie. Pour complét le système, il faudrait consacrer la solidarité d industries diverses. C'est pour cela que nous avo déduit de la quotité des bénéfices réalisés par chaq industrie une somme au moyen de laquelle l'Ét pourrait venir en aide à toute industrie que des ci constances imprévues et extraordinaires mettraie en souffrance. Au surplus, dans le système que no proposons, les crises seraient bien plus rares. D'o naissent-elles aujourd'hui en grande partie? D combat vraiment atroce que se livrent tous les in térêts, combat qui ne peut faire des vainqueurs san faire des vaincus, et qui, comme tous les combats attèle des esclaves au char des triomphateurs. E tuant la concurrence, on étoufferait les maux qu'el enfante. Plus de victoires; donc, plus de défaite Les crises, dès lors, ne pourraient plus venir qu du dehors. C'est à celles-là seulement qu'il devien drait nécessaire de parer. Les traités de paix et d'a liance ne suffiraient pas pour cela sans donte; ce pendant, que de désastres conjurés, si, à cette di plomatie honteuse, lutte d'hypocrisie, de men songes, de bassesses, ayant pour but le partag

des peuples entre quelques brigands heureux, on substituait un système d'alliance fondé sur les nécessités de l'industrie et les convenances réciproques des travailleurs dans toutes les parties du monde ! Mais notons que ce nouveau genre de diplomatie sera impraticable aussi long-temps que durera l'anarchie industrielle qui nous dévore. Il n'y a que trop paru dans les enquêtes ouvertes depuis quelques années. A quel désolant spectacle n'avons-nous pas assisté ? Ces enquêtes ne nous ont-elles pas montré les colons s'armant contre les fabricants de sucre de betterave, les mécaniciens contre les maîtres de forges, les ports contre les fabriques intérieures, Bordeaux contre Paris, le Midi contre le Nord, tous ceux qui produisent contre tous ceux qui consomment ? Au sein de ce monstrueux désordre, que peut faire un gouvernement ? Ce que les uns réclament avec instance, les autres le repoussent avec fureur : ce qui rendrait la vie à ceux-ci donne la mort à ceux-là. Il est clair que cette absence de solidarité entre les intérêts rend, de la part de l'État, toute prévoyance impossible, et l'enchaîne dans tous ses rapports avec les puissances étrangères. Des soldats au dehors, des gendarmes au dedans, l'État aujourd'hui ne saurait avoir d'autre moyen d'action, et toute son utilité se réduit nécessairement à empêcher la destruction d'un côté

en détruisant de l'autre. Que l'État se mette ré lument à la tête de l'industrie; qu'il fasse conver tous les efforts; qu'il rallie autour d'un même pr cipe tous les intérêts aujourd'hui en lutte : co bien son action à l'extérieur ne serait-elle pas p nette, plus féconde, plus heureusement décisi Ce ne seraient donc pas seulement les crises éclatent au milieu de nous que préviendrait réorganisation du travail, mais en grande par celles que nous apporte le vent qui enfle les vo de nos vaisseaux.

Ai-je besoin de continuer l'énumération des av tages que produirait ce nouveau système? Dans monde industriel où nous vivons, toute découve de la science est une calamité, d'abord parce les machines suppriment les ouvriers qui ont bes de travailler pour vivre, ensuite parce qu'elles s autant d'armes meurtrières fournies à l'indust qui a le droit et la faculté de les employer, con tous ceux qui n'ont pas cette faculté ou ce dro Qui dit *machine nouvelle*, dans le système de co currence, dit *monopole*; nous l'avons démont Or, dans le système d'association et de solidari plus de brevets d'invention, plus d'exploitation clusive. L'inventeur serait récompensé par l'État sa découverte mise à l'instant même au service tous. Ainsi, ce qui est aujourd'hui un moyen d'

termination deviendrait l'instrument du progrès universel; ce qui réduit l'ouvrier à la faim, au désespoir, et le pousse à la révolte, ne servirait plus qu'à rendre sa tâche moins lourde, et à lui procurer assez de loisir pour exercer son intelligence; en un mot, ce qui permet la tyrannie aiderait au triomphe de la fraternité.

Dans l'inconcevable confusion où nous sommes aujourd'hui plongés, le commerce ne dépend pas et ne peut pas dépendre de la production. Tout se réduisant pour la production à trouver des consommateurs que tous les producteurs sont occupés à s'arracher, comment se passer des courtiers et des sous-courtiers, des commerçants et des sous-commerçants? Le commerce devient ainsi le ver rongeur de la production. Placé entre celui qui travaille et celui qui consomme, le commerce les domine l'un et l'autre, l'un par l'autre. Fourier, qui a si vigoureusement attaqué l'ordre social actuel, et, après lui, M. Victor Considérant, son disciple, ont mis à nu cette grande plaie de la société qu'on appelle le commerce, avec une logique irrésistible. Le commerçant doit être un agent de la production, admis à ses bénéfices et associé à toutes seschances. Voilà ce que dit la raison et ce qu'exige impérieusement l'utilité de tous. Dans le système que nous proposons, rien de plus facile à réa-

liser. Tout antagonisme cessant entre les divers centres de production dans une industrie donnée, elle aurait, comme en ont aujourd'hui les maisons de commerce considérables, partout où l'exigent les besoins de la consommation, des magasins et des dépôts.

Que doit être le crédit? Un moyen de fournir des instruments de travail au travailleur. Aujourd'hui, nous l'avons montré ailleurs (1), le crédit est toute autre chose. Les banques ne prêtent qu'au riche. Voulussent-elles prêter au pauvre, elles ne le pourraient pas sans courir aux abîmes. Les banques constituées au point de vue individuel ne sauraient donc jamais être, quoi qu'on fasse, qu'un procédé admirablement imaginé pour rendre les riches plus riches et les puissants plus puissants. Toujours le monopole sous les dehors de la liberté, toujours la tyrannie sous les apparences du progrès! L'organisation proposée couperait court à tant d'iniquités. Cette portion de bénéfices, spécialement et invariablement consacrée à l'agrandissement de l'atelier social par le recrutement des travailleurs, voilà le crédit. Maintenant, qu'avez-vous besoin des banques? Supprimez-les.

L'excès de la population serait-il à craindre

(1) Voir l'article intitulé : QUESTION DES BANQUES, dans le numéro de la *Revue du Progrès* du 1er décembre 1839.

que, assuré d'un revenu, tout travailleur aurait
is nécessairement des idées d'ordre et des ha-
des de prévoyance? Pourquoi la misère aujour-
i est-elle plus prolifique que l'opulence? Nous
ns dit.

ans un système où chaque sphère de travail
emblerait un certain nombre d'hommes animés
même esprit, agissant d'après la même impul-
, ayant de communes espérances et un intérêt
mun, quelle place resterait, je le demande,
r ces falsifications de produits, ces lâches dé-
s, ces mensonges quotidiens, ces fraudes ob-
es qu'impose aujourd'hui à chaque producteur,
aque commerçant, la nécessité d'enlever, coûte
coûte, au voisin sa clientèle et sa fortune? La
rme industrielle ici serait donc en réalité une
onde révolution morale, et ferait plus de con-
ions en un jour que n'en ont fait dans un siècle
es les homélies des prédicateurs et toutes les
mmandations des moralistes.

e que nous venons de dire sur la réforme in-
rielle suffit pour faire pressentir d'après quels
cipes et sur quelles bases nous voudrions voir
érer la réforme agricole. L'abus des succes-
s collatérales est universellement reconnu. Ces
essions seraient abolies, et les valeurs dont elles
rouveraient composées seraient déclarées pro-

priété communale. Chaque commune arriverait d
la sorte à se former un domaine qu'on rendrait ina
liénable, et qui, ne pouvant que s'étendre, amè
nerait, sans déchirements ni usurpations, une ré
volution agricole immense; l'exploitation du do
maine communal devant d'ailleurs avoir lieu su
une plus grande échelle et suivant des lois con
formes à celles qui régiraient l'industrie. Nous re
viendrons sur ce sujet, qui exige quelques dévelop
pements.

On a vu pourquoi, dans le système actuel, l'é
ducation des enfants du peuple était impossibl
Elle serait tellement possible dans notre systèm
qu'il faudrait la rendre obligatoire en même tem
que gratuite! La vie de chaque travailleur éta
assurée et son salaire suffisant, de quel droit ref
serait-il ses enfants à l'école? Beaucoup d'esprits s
rieux pensent qu'il serait dangereux aujourd'hui
répandre l'instruction dans les rangs du peuple,
ils ont raison. Mais comment ne s'aperçoivent-
pas que ce *danger de l'éducation* est une preu
accablante de l'absurdité de notre ordre soci
Dans cet ordre social, tout est faux : le travail
est pas en honneur; les professions les plus uti
y sont dédaignées; un laboureur y est tout au p
un objet de compassion, et on n'a pas assez de co
ronnes pour une danseuse. Voilà, voilà pourq

l'éducation du peuple est un danger! Voilà pourquoi nos colléges et nos écoles ne versent dans la société que des ambitieux, des mécontents et des brouillons. Mais qu'on apprenne à lire au peuple dans les bons livres: qu'on lui enseigne que ce qui est le plus utile à tous est le plus honorable; qu'il n'y a que des arts dans la société, qu'il n'y a pas de métiers; que rien n'est digne de mépris que ce qui est de nature à corrompre les âmes, à leur verser le poison de l'orgueil, à les éloigner de la pratique de la fraternité, à leur inoculer l'égoïsme. Puis, qu'on montre à ces enfants que la société est régie par les principes qu'on leur enseigne: l'éducation sera-t-elle dangereuse alors? On fait de l'instruction un marche-pied apparent pour toutes les sottes vanités, pour toutes les prétentions stériles, et on crie anathème à l'instruction! On écrit de mauvais livres, appuyés par de mauvais exemples, et l'on se croit suffisamment autorisé à proscrire la lecture! Quelle pitié!

Résumons-nous. Une révolution sociale doit être tentée

1° Parce que l'ordre social actuel est trop rempli d'iniquités, de misères, de turpitudes, pour pouvoir subsister long-temps;

2° Parce qu'il n'est personne qui n'ait intérêt,

quels que soient sa position, son rang, sa fortune, à l'inauguration d'un nouvel ordre social ;

3° Enfin, parce que cette révolution, si nécessaire, il est possible, facile même, de l'accomplir pacifiquement.

Dans le monde nouveau où elle nous ferait entrer, il y aurait peut-être encore quelque chose à faire pour la réalisation complète du principe de fraternité. Mais tout, du moins, serait préparé pour cette réalisation, qui serait l'œuvre de l'enseignement. L'humanité a été trop éloignée de son but pour qu'il nous soit donné d'atteindre ce but en un jour. La civilisation corruptrice dont nous subissons encore le joug a troublé tous les intérêts, mais elle a en même temps troublé tous les esprits et empoisonné les sources de l'intelligence humaine. L'iniquité est devenue justice ; le mensonge est devenu vérité ; et les hommes se sont entre-déchirés au sein des ténèbres.

Beaucoup d'idées fausses sont à détruire : elles disparaîtront, gardons-nous d'en douter. Ainsi, par exemple, le jour viendra où il sera reconnu que celui-là doit plus à ses semblables qui a reçu de Dieu plus de force ou plus d'intelligence. Alors il appartiendra au génie, et cela est digne de lui, de constater son légitime empire non par l'importance du tribut qu'il lèvera sur la société, mais

par la grandeur des services qu'il lui rendra. Car ce n'est pas à l'inégalité des droits que l'inégalité des aptitudes doit aboutir, c'est à l'inégalité des devoirs.

15 août 1841.

Le système dont les bases viennent d'être posées a soulevé, depuis sa publication, des objections nombreuses. Cela devait être. Il y a aujourd'hui dans tous les esprits une disposition naturelle à se mettre en garde contre ce qui est nouveau.

Toutefois les critiques dont notre système a été l'objet présentent en général un remarquable caractère de convenance et de modération; elles témoignent même d'une vive

sympathie pour la nature et le but de
efforts (1).

Les problèmes que nous avons abo
sont d'une importance capitale; la diffic
de les résoudre est immense. Aussi n'offr
nous ce livre au public que comme le ré
tat d'études patientes et consciencieuses.
nous avons commis des erreurs, qu'on n
les indique : nos convictions sont profon
mais nous n'avons pas assez de présomp
pour les déclarer invincibles.

(1) Nous ne devons pas oublier à ce sujet que, notre
ayant été saisi, *le Siècle*, qui en avait combattu les doct
s'est élevé contre la poursuite avec la plus grande énergi
n'en fallait pas tant sans doute pour que la chambre des
en accusation fît bonne et prompte justice de l'erreur du
quet; mais nous n'en devons pas moins des remerciements
dacteur en chef du *Siècle*, M. Chambolle, pour le noble et
ternel appui qu'il nous a prêté en cette circonstance.

RÉPONSE A DIVERSES OBJECTIONS.

Nous allons examiner une à une les objections qui nous ont été adressées; et, pour n'être point exposé à les affaiblir, nous les reproduirons textuellement (1).

« Comment fonctionnerait le gouvernement de-
» venu entrepreneur d'industrie? Si nous en ju-
» geons par les exemples que nous donne le ministre
» des travaux publics, nous pouvons présumer que
» ses procédés ne brilleraient ni par l'économie, ni

(1) Les journaux qui jusqu'ici ont discuté notre projet sont : *le Siècle*, *le Constitutionnel*, *le Charivari*, *la Phalange*, *la Revue de l'Aveyron et du Lot*, *le Globe*, *la Revue du 19me siècle*, *le Commerce*, *le Journal du Peuple*, *la Revue des Deux Mondes*.

» par l'activité, ni par l'esprit d'entreprise
» perfectionnement. Encore concevons-nous
» gouvernement dirige des travaux en vue
» service public, lorsque l'État est à la fois pr
» teur et consommateur, ou en vue d'un p
» perçu à titre d'impôt. Mais quand l'État se
» venu seul fabricant et chargé de pourvoir au
» soins de la consommation privée, quels m
» aura-t-il d'écouler ses produits, de cherche
» débouchés soit au dedans, soit au dehors (

Si ces objections ne portaient point à faux, seraient fort graves assurément. Il est certai l'État, devenu *entrepreneur d'industrie et ch de pourvoir aux besoins de la consommation vée*, succomberait sous le poids de cette tâch mense. Je vais plus loin : en supposant qu'il suffire, ce qu'on risquerait de trouver au bout pareil système, ce serait la tyrannie, la vio exercée sur l'individu sous le masque du bien blic, la perte de toute liberté, une sorte d'éto ment universel enfin. Mais qu'avons-nous proposé de semblable? L'objection serait v adressée au Saint-Simonisme. Mais qu'y a-t- commun entre notre système et les doctrines s simoniennes? Nous avons dit que l'État devai

(1) Voir *le Commerce*, numéro du 3 août 1841.

le régulateur de l'industrie : cela veut-il dire qu'il doit en exercer le monopole? Nous avons dit que l'État devait fonder des ateliers sociaux, fournir aux travailleurs des instruments de travail, rédiger des statuts industriels ayant forme et puissance de loi : cela veut-il dire que l'État doit se faire spéculateur, entrepreneur d'industrie? Qui ne sent qu'on nous combat ici sur un terrain qui n'est pas le nôtre? Qu'on relise notre projet : on verra que nous n'accordons aucune part au gouvernement dans la répartition des bénéfices obtenus par les ateliers sociaux; le gouvernement n'est donc, dans notre système, ni monopoleur ni spéculateur. Il est vrai que nous le faisons intervenir administrativement dans l'atelier social durant la première année de la fondation. Mais pourquoi confondre la base d'un système avec ce qui n'est qu'un moyen de le mettre en mouvement? Qu'avons-nous dit? « Pour la première année, devant suivre l'établissement des ateliers sociaux, le gouvernement règlerait la hiérarchie des fonctions. *Après la première année, il n'en serait plus de même.* Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant intéressés au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif. » Ce qui signifie que, la machine une fois montée, elle marcherait d'elle-même. L'État n'aurait plus qu'à surveiller l'obser-

vation des statuts comme il surveille l'exécutio
toutes les lois. Seulement, ces statuts étant la
en œuvre d'une doctrine d'association et de fr
nité, l'industrie se trouverait bientôt engagée
des voies toutes nouvelles, sans que l'État eût
chose à faire qu'à écarter les obstacles que l'égo
individuel tenterait d'opposer à ce mouvem
Qu'on le remarque bien : nous ne demandons
comme les Saint-Simoniens, que l'État fasse tou
lui-même; nous demandons qu'il prenne l'in
tive d'une révolution industrielle ayant pour
la substitution du principe d'association au p
cipe de concurrence. Nous ne demandons pas
l'État devienne entrepreneur d'industrie et
centre en ses mains tous les monopoles; nous
mandons qu'il intervienne pour fournir des ins
ments de travail à quelques sociétés de travaille
en imposant à ces sociétés une législation
qu'il leur soit impossible de ne pas s'étendre in
siblement sur toute la surface du royaume.

« Il existe un pays qui, depuis trois siècles
» viron, pratique sur une vaste échelle un syst
» à peu près semblable à celui que propose M. L
» Blanc; c'est le Paraguay. Avant l'insurrect
» des colonies de l'Amérique du Sud, ce pays é
» soumis à un gouvernement théocratique qui
» lisait complètement l'utopie de la communa

s biens et de la fraternité sociale. Apparemment gouvernement était conforme aux vœux des oyens, puisque, délivrés de l'autorité de la étropole, ils voulurent le conserver sans autre ération que la substitution de la forme uni- ire à la forme fédérative. Le directeur de la uvelle organisation, le docteur Francia, per- ctionna l'ancienne organisation, et il se main- it dans le rang où il a été placé, sans autre rme que l'assentiment unanime et persévérant peuple. Raynal, après avoir décrit les institu- ons du Paraguay, d'après des témoignages qui ont pas été démentis, observe un phénomène 'il ne peut expliquer. Il semble, dit-il, que les mmes devraient être extrêmement multipliés us un gouvernement où personne n'est oisif, où rsonne n'est excédé de travail; où la nourriture t saine, abondante, égale pour tous les citoyens, i sont commodément vêtus; où les vieillards, veuves, les orphelins ont des secours immen- s sur le reste de la terre; où tout le monde se rie par choix, sans intérêt, et où la multitude enfants est une consolation sans pouvoir être e charge; où la débauche, inséparable de isiveté qui corrompt l'opulence et la misère, hâte jamais le terme de la dégradation ou de décadence de la vie humaine; où rien n'irrite

» les passions factices et ne contrarie les a
» bien ordonnés ; où l'on jouit des ava
» du commerce sans être exposé à la con
» des vices du luxe ; où des magasins abon
» des secours gratuits entre des nations confé
» par la fraternité d'une même religion, so
» ressource assurée contre la disette qu'
» l'inconstance ou l'intempérie des saisons ;
» vengeance publique n'a jamais été dans la
» nécessité de condamner un seul crimine
» mort, à l'ignominie, à des peines de q
» durée ; où l'on ignore jusqu'au nom d'im
» de procès, deux terribles fléaux qui trav
» partout l'espèce humaine : un tel pays
» être, ce semble, le pays le plus peupl
» terre. Cependant il ne l'est pas. » « Le fait
» sur un territoire aussi étendu que celui
» France, le Paraguay ne compte peut-ê
» cinq cent mille habitants. Il faut qu'une
» sation fondée sur la communauté des bie
» tienne des vices bien profonds pour neut
» tant de bienfaits (1). »

Il nous serait aisé de montrer les différen
dicales qui existent entre le système établi
raguay et celui que nous avons proposé. M

(1) Ibidem.

mettons que le rapprochement soit exact : quel magnifique plaidoyer en faveur de nos conclusions que la citation qu'on vient de lire ! Comment ! la vertu, le bonheur, voilà ce qu'une société gagne à l'application des doctrines que vous combattez ! Et pour les combattre, vous ne trouvez rien ne mieux que de nous tracer le séduisant tableau des avantages qu'elles procurent ! « Le Paraguay devrait être le pays le plus peuplé de la terre ; cependant il ne l'est pas. » Qu'importe si ceux qui l'habitent sont à la fois bons et heureux ? Qu'importe si, selon l'expression de Raynal, *rien ne hâte chez eux le terme de la dégradation ou de la décadence de la vie humaine ?* L'accroissement de la population serait-il toujours d'aventure un symptôme de prospérité ? Rappelons-nous que les naissances, à Paris, sont d'un trente-deuxième de la population dans les quartiers les plus aisés, tandis que dans les quartiers les plus misérables, elles s'élèvent à un vingt-sixième. Plût au ciel que dans notre pays cet accroissement de population, dont se félicitent si bruyamment des économistes à courte vue n'eût pas été si considérable et si rapide ! Ah ! vous croyez d'une manière absolue que l'accroissement de la population est un bien ? Regardez donc autour de vous : ce sont les affamés qui pullulent. Notre patrie sera bientôt trop petite pour

nous contenir; ne le voyez-vous pas? Et déjà n'en sommes-nous point à nous mesurer des yeux les uns les autres, en attendant l'heure de nous entre-dévorer? Laissons les conquérants demander aux mères d'être fécondes; il leur faut des hommes qui naissent, puisqu'il leur faut des hommes qu'on tue.

« Si la concurrence était une cause nécessaire
» de misère et de ruine, comment expliquer la
» prospérité des États-Unis d'Amérique, le pays de
» la concurrence (1)? »

Rien de plus facile. Les Américains ne sont pas pressés comme nous dans un pays dont il leur soit impossible de reculer à leur gré les limites. Ce qui les a sauvés jusqu'ici, en partie du moins, des fléaux de la concurrence, c'est tout simplement l'espace. Mais quoi! cette logique qui a précipité violemment les Anglais hors de leur île, et leur a fait considérer le globe comme un marché à conquérir, cette logique inexorable n'exerce-t-elle pas déjà son empire en Amérique? La question des débouchés n'y acquiert-elle pas de jour en jour cette fatale importance qu'elle a toujours eue et qu'elle a aujourd'hui encore en Angleterre? N'avons-nous pas entendu, il y a quelque temps, un président des États-Unis, le général Jackson,

émir à la face du monde des dangers dont son ays était menacé par le développement extrême du rédit, par l'ardeur des spéculations privées, par extravagance des désirs qu'allume dans les âmes ne compétition sans bornes? Nous ne parlons pas es vices qui naissent naturellement de l'impulsion éréglée que la concurrence imprime en Amérique u génie individuel : la cupidité, l'égoïsme, la nauvaise foi, la grossièreté des idées et des mœurs.

La concurrence, c'est tôt ou tard l'oppression : Amérique le prouve déjà. Les vices de l'ordre soial adopté par les Américains menacent d'une érieuse atteinte le principe d'égalité qui sert de ondement à leurs institutions politiques. Que le réime des banques soit maintenu aux États-Unis, régime démocratique y succombe. Jackson l'a éclaré hautement, et son opinion sur ce point est elle de tous les partisans sincères de la démocratie méricaine. Ce résultat vaut la peine qu'on l'approfondisse!

« Le reproche capital à faire au projet de M. Louis Blanc, c'est que, destiné à anéantir la concurrence par l'association, il n'est qu'un système de concurrence et nullement d'association. Il porte en lui-même ce germe impur, qui n'aurait pas dû échapper à l'esprit pénétrant de son auteur.

» En effet, M. Louis Blanc admet les capita-

» listes dans l'association, à la condition de toucher
» l'*intérêt du capital* par eux versé, *sans partici-*
» *per aux bénéfices, si ce n'est en qualité de tra-*
» *vailleurs.*

» Ainsi les capitalistes auront droit à une rente
» fixe, sans variation, suivant les bénéfices ou les
» pertes de l'atelier social. Loin d'être *associés*
» avec les travailleurs, ils ont intérêt à obtenir le
» revenu le plus élevé de leurs capitaux, et les tra-
» vailleurs ont un intérêt contraire. Voilà donc
» entre ces deux agents de la production, les capi-
» talistes et les travailleurs, une opposition flagrante
» et par suite le mensonge, la fraude, la haine
» c'est-à-dire la concurrence même et tous ses
» fruits. Mais pour un économiste le capital n'est
» point le numéraire seul, ce qui pourrait réduire
» les intérêts hostiles à un cercle assez restreint
» dans ce mot sont compris tous les instruments de
» travail, toutes les sources de produit, une face
» entière de la production. Ainsi les propriétaires
» de terrains, d'usines, de bestiaux, d'immeubles
» et de meubles sont entièrement divisés d'avec les
» travailleurs. La concurrence, qui devait être vain-
» cue dans ce projet, en reçoit une consécration
» solennelle (1). »

Celui qui nous adresse cette objection a-t-il bi

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, numéro du 1er mars 18

fléchi aux causes qui font naître aujourd'hui entre s capitalistes et les travailleurs cette *opposition agrante* qu'il redoute, même dans l'application de otre système? Appelés à fournir dans l'œuvre de production, ceux-ci les instruments de travail, eux-là le travail, les capitalistes et les travailleurs ntrent en lutte aujourd'hui : pourquoi? Parce que en ne régularise leurs rapports, parce que c'est arbitraire qui y préside, parce que le capitaliste pécule sur le besoin que le travailleur éprouve de e procurer des instruments, tandis que de son côté travailleur cherche à tirer parti du besoin qu'é-rouve le capitaliste de faire fructifier son capital. otre système place les membres de l'atelier social les capitalistes dans des conditions toutes diffé-entes les uns à l'égard des autres. L'atelier social, u'on ne l'oublie point, possède un capital que l'É-at lui a fourni, qui est collectif, qui est destiné à accroître indéfiniment, qui appartient en propre à association. Les travailleurs ici peuvent par con-équent se suffire à eux-mêmes. Le taux de l'inté-êt une fois fixé, — et rien n'empêcherait qu'on ne fixât législativement à des époques déterminées, — les capitalistes qui offrent leurs services à l'ate-er social, aux conditions fixées d'avance, sont ad-is; ceux, au contraire, que ces conditions ne sa-sfont pas, gardent leur argent, dont l'atelier peut

se passer. Notre système crée à l'atelier soc situation telle, que le concours des capitali est toujours *utile*, sans lui être jamais *néces* donc, pas de débats possibles.

Il y a mieux : à mesure que notre système veloppe, le capital collectif s'accroît; la gén des travailleurs devient de plus en plus ind dante; les occasions de placement individu jour en jour diminuent; la tyrannie du capi frappée au cœur.

« Quand vous variez le salaire proportion
» ment à la hiérarchie des fonctions, c'est sans
» que vous reconnaissez que tout travail,
» pas d'égale qualité, n'a pas droit à la mêr
» tribution. Pourquoi donc, sur les bénéfices
» blissez-vous l'égalité que vous condamnez
» injuste dans le salaire (1)? »

Nous avions prévu cette objection, et avions répondu d'avance en ces termes : « C
» l'éducation fausse et anti-sociale donnée à
» nération actuelle ne permet pas de cherch
» leurs que dans un surcroît de rétribution u
» d'émulation et d'encouragement, la différen
» salaires serait graduée sur la hiérarchie des
» tions, une éducation toute nouvelle devant
» point changer les idées et les mœurs. » C

(1) Ibidem.

donc pas comme injuste que nous condamnons, quant à présent, l'égalité dans le salaire, mais comme portant une atteinte trop brusque à des habitudes que l'éducation seule aura, selon nous, la puissance de changer. L'égalité que nous admettons dans la répartition des bénéfices est une transition suffisamment ménagée entre ce qui est et ce qui doit être ; car, nous l'avons dit et nous le répétons, un jour viendra où il sera reconnu que celui-là doit plus à ses semblables qui a reçu de Dieu plus de force et plus d'intelligence ; alors il appartiendra au génie, et cela est digne de lui, de constater son légitime empire, non par l'importance du tribut qu'il lèvera sur la société, mais par la grandeur des services qu'il lui rendra, l'inégalité des aptitudes devant aboutir à l'inégalité des devoirs et non pas à celle des droits.

« D'après le projet, les fonctions seraient réglées par le gouvernement la première année; » mais, dès la seconde, la hiérarchie sortirait du » principe électif.

» Si jamais le lecteur a assisté ou pris part aux » élections municipales, départementales ou parlementaires, il sait combien d'intrigues, de mensonges, de calomnies, de fallacieuses promesses, » d'immorales menaces sont dépensés dans ces » luttes; il n'ignore pas que c'est une occasion de

» brouillerie pour les familles et de démorali
» pour un pays ; et sauf quelques citoyens tra
» du vieux libéralisme, qui s'imaginent que
» même d'une nation consiste à se battre, to
» toyen sensé voit approcher avec douleur l'é
» de ces agitations périodiques qui font rem
» à la surface de la société toute l'écume des
» vaises passions. Il ne s'agit pourtant que d'
» rêts éloignés et mal compris, tout au plu
» quelque faveur locale ou personnelle à gar
» par certains choix. Que serait-ce donc si o
» vrait au scrutin le sort de chacun, le prése
» l'avenir des familles ! si au lieu d'un candid
» désigner, les citoyens devaient s'assigner
» mêmes leur rang social, mesure de leur droit
» considération et à la fortune ! Combien voudra
» être, je ne dis pas les derniers, mais seulen
» de la seconde, de la troisième catégorie ! Où
» rait le balancier régulateur de la cupidité in
» duelle (1) ? »

Oui, dans les élections municipales, dépa
mentales ou parlementaires, il s'agit d'inté
éloignés ou mal compris ; et c'est précisém
à cause de cela qu'elles sont la source de
d'agitations et de cabales. Comment, d'ailleurs
voyez-vous pas que l'anarchie électorale n'est e

(1) Ibidem.

même qu'une conséquence de cet état de désordre et d'antagonisme produit dans la société actuelle par la distinction des classes, la diversité des intérêts, la divergence des efforts?

Introduisez le principe électif dans une association dont tous les membres marchent vers un but commun et soient tous également intéressés à la prospérité de l'œuvre commune, les choses ne vont-elles pas changer de face? Et que sera-ce donc si, au lieu de donner leur suffrage par instinct plutôt que par science, et souvent au gré des passions les plus aveugles, les électeurs peuvent choisir en parfaite connaissance de cause, dans une sphère où s'écoule leur vie tout entière, en un mot sous l'influence de leur intérêt bien compris?

Pour faire un bon choix deux conditions sont nécessaires, l'intérêt et la capacité. Eh bien, les membres de l'atelier social réunissent évidemment ces deux conditions. Ils ont intérêt à bien choisir, puisque de leurs choix dépend le succès de l'association dont ils se partagent entre eux les bénéfices; ils ont la capacité de bien choisir, puisque, se voyant les uns les autres à toute heure du jour, et travaillant ensemble, rien ne leur manque de ce qui constitue les éléments d'une saine appréciation. Un ouvrier est-il en état d'apprécier son contre-maître? Un ouvrier qui doit recueillir pour sa part les fruits

de l'habileté de son chef se donnera-t-il de ga
de cœur un chef inhabile? Voilà toute la quest

« M. Louis Blanc admet que l'Etat, fondant
» ateliers sociaux, réglera la première année
» fonctions et les bénéfices. Si une fois il le f
» et le fait bien, pourquoi le dénantir de ce pri
» lége (1)? »

De peur qu'il ne finisse par abuser de l'énorm
pouvoir que lui conférerait le système, parvenu
son dernier degré de développement; et aussi
peur que la tâche pour lui ne devienne trop lourd
lorsqu'il aurait à régler administrativement, n
plus tel ou tel atelier, mais toutes les branches
l'industrie.

Evitons l'écueil contre lequel est venu écho
le Saint-Simonisme. Les fondateurs de cette d
trine avaient bien vu que seule la main de l'E
était assez forte pour détourner la société du c
min des abîmes; mais, trop préoccupés des av
tages de l'initiative gouvernementale, ils dépas
rent le but. Au lieu de confier à l'Etat le soin
diriger, de régulariser le mouvement industriel
lui imposèrent l'obligation de réglementer l'ind
trie dans tous ses détails : de là tout à la fois imp
sibilité d'action et possibilité de tyrannie.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui cr

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, numéro du 8 mars 1

hème au principe d'autorité. Ce principe, nous
s eu mille fois occasion de le défendre contre
attaques aussi dangereuses qu'ineptes. Nous
ns que lorsque dans une société la force orga-
e n'est nulle part, le despotisme est partout. Il
t pas une ligne, dans ce petit livre, qui ne soit
notre part une douloureuse protestation contre
âche abandon des pauvres, abandon qu'on ose
eler la liberté! Mais si nous voulons un pouvoir
ureux et actif, nous sentons, d'un autre côté,
l y aurait folie à le supposer infaillible; nous
nous dissimulons pas qu'un gouvernement, quel
soit le mérite de l'organisation politique qui
aura donné naissance, se compose d'hommes
ssibles à des erreurs et à des passions dont
istence de la société ne saurait dépendre. Le
blème à résoudre pour nous a donc été celui-
créer au pouvoir une grande force d'initiative,
évitant toutefois d'absorber dans la vie du pou-
celle de la société.

« L'État fournirait les premiers fonds. Cepen-
ant il ne paraît pas qu'il soit admis à participer
ux bénéfices ni à percevoir aucun intérêt. Cette
ifférence de l'État aux autres capitalistes n'est
as juste (1). »

Et pourquoi donc n'est-elle pas juste? Est-ce

) Ibid. numéro du 1er mars 1831.

que vous considérez l'État comme un spécul
est-ce qu'il a un intérêt distinct de celui de
société qu'il représente et qu'il résume?

« Une part des bénéfices serait consacrée
» légement des crises qui pèseraient sur d'a
» industries, toutes les industries se devant ai
» secours. Très-bien! si les autres industrie
» saient part de leurs bénéfices à l'atelier so
» mais cela ne pouvant être jusqu'à leur p
» organisation, il y aurait injustice. »

Aussi n'est-ce qu'entre les diverses indus
socialement organisées que doit avoir lieu, su
notre projet, cette mutuelle assistance.

« Une autre part des bénéfices serait cons
» à fournir des instruments de travail à ceux
» voudraient faire partie de l'association. — Il
» drait ajouter que le prix en serait retenu s
» salaire; que ce serait une avance, non un
» deau, sous peine d'injustice; car le capital
» fourni par l'Etat, donner gratuitement de
» struments de travail à certains ouvriers, c'e
» pouiller le grand nombre au profit du petit
» bre (1). »

Vous auriez raison si le système proposé n
pas destiné à se développer de façon à compr
l'universalité des travailleurs. Mais c'est

(1) Ibidem.

arriver à ce résultat que nous détachons du capital possédé par l'atelier social une part qui ne doit être employée qu'à son agrandissement, et qui par conséquent appartient d'avance à tous les travailleurs sans exception. Retenir sur le salaire de l'ouvrier le prix des instruments qui lui sont nécessaires pour vivre et pour servir la société dont il fait partie, ce serait une injustice et une cruauté. Pitt lui-même l'a dit, l'État DOIT aux hommes du peuple du travail ou du pain.

« L'organisation du travail commencerait par l'industrie, tandis qu'elle devrait débuter par l'industrie combinée avec l'agriculture (1). »

Et pourquoi donc compliquer inutilement les difficultés? Qu'importe que la révolution commence par la réforme industrielle? L'essentiel est qu'à cette réforme vienne se lier la réforme agricole. Or nous n'avons eu garde d'oublier cette nécessaire alliance. (Voir page 89.)

« La conception de M. Louis Blanc est une conception essentiellement saint-simonienne. Saint-Simon, en effet, n'a cessé de solliciter le pouvoir de prendre la direction de l'industrie, en créant des ateliers soumis à des statuts de fabrique gouvernementale, et dans lesquels le pouvoir devait attribuer à chacun sa fonction, son rang

(1) Ibidem.

» dans la hiérarchie industrielle, et sa part dans
» les produits ou bénéfices (1). »

Nous avons déjà répondu à ce reproche ; et il est surprenant qu'il nous soit adressé par un journal phalanstérien, c'est-à-dire par un journal consacré à l'étude des diverses doctrines socialistes.

Entre le système de Saint-Simon et celui qui est exposé dans ce livre la différence est manifeste, elle est radicale, elle est en même temps théorique et pratique.

Dans la doctrine de Saint-Simon, le pouvoir est tout, il fait tout : après avoir tiré en quelque sorte de son propre sein le droit de s'imposer à la société, il la façonne à son gré ; c'est lui qui classe les capacités, c'est lui qui distribue les fonctions, c'est lui qui préside au travail de tous, c'est lui qui pourvoit à la distribution des richesses. Dans la doctrine de Saint-Simon, l'Etat, c'est le pape de l'industrie. Dans notre projet, au contraire, l'Etat ne fait que donner au travail une législation, en vertu de laquelle le mouvement industriel peut et doit s'accomplir en toute liberté ; il ne fait que placer la société sur une pente qu'elle descend, une fois qu'elle y est placée, par la seule force des choses et par une suite naturelle des lois du mécanisme établi.

(1) *Phalange*, numéro du 23 septembre 1840.

Dans la doctrine saint-simonienne, la hiérarchie s'établit essentiellement par l'élection *d'en haut*. Dans notre projet, au contraire, la hiérarchie s'établit essentiellement par l'élection *d'en bas*.

Dans la doctrine saint-simonienne, l'intervention de l'Etat dans l'industrie est permanente ; dans notre projet, elle n'est en quelque sorte que primordiale.

Dans la doctrine saint-simonienne, l'action de la société s'efface entièrement derrière l'action du pouvoir. Dans notre projet, la société reçoit l'impulsion du pouvoir ; mais, son impulsion reçue, elle ne reste plus soumise qu'à sa surveillance.

Dans la doctrine saint-simonienne, le problème de la répartition des bénéfices est résolu par cette fameuse formule : *à chacun suivant sa capacité ; à chaque capacité suivant ses œuvres*. Dans notre projet, l'inégalité d'aptitude n'est assignée pour base à la différence de rétribution que transitoirement et avec des restrictions importantes. De telle sorte que ce qui forme le principe de la morale saint-simonienne n'est, dans notre projet, qu'une concession nécessaire à des idées que nous regardons comme fausses et sur lesquelles nous voulons que l'éducation fasse prévaloir les notions d'une morale supérieure.

Ainsi donc, entre le système de Saint-Simon et le nôtre il n'y a rien de commun, ni le but final, ni les moyens, ni la morale.

« Quant aux capitalistes, M. Louis Blanc, qui
» veut bien que l'intérêt de leur argent soit garanti
» sur le budget, les exclut de toute participation
» aux bénéfices réalisés par l'atelier. Nous nous
» bornerons sur cette étrange exclusion aux deux
» remarques suivantes : la première, que c'est fort
» mal entendre la cause des classes ouvrières que de
» ne pas intéresser directement les capitalistes à
» l'amélioration de leur sort. Et en effet, si les
» établissements dont il est question doivent amé-
» liorer la position de ces classes, il importe de les
» multiplier ; et le meilleur moyen d'arriver à ce ré-
» sultat, c'est de faire qu'ils soient un bon placement
» pour les capitaux : il faut donc que les capitaux
» aient part aux bénéfices. Notre seconde remar-
» que sera celle-ci : le capital, en tant que fa-
» culté concourant à la production, a-t-il ou n'a-t-il
» pas la légitimité des autres facultés productives?
» Voilà la question. S'il est illégitime, il prétend
» illégitimement à une part dans la production, il faut
» l'exclure, il n'a pas d'intérêt à recevoir ; si au
» contraire il est légitime, il ne saurait être légiti-
» mement exclu de participer à des bénéfices à
» l'accroissement desquels il a concouru (1). »

(1) *Phalange*, numéro du 23 septembre, 1840.

La question est posée d'une manière très-confuse dans les lignes qui précèdent. L'écrivain a sans doute voulu nous demander si, d'après notre opinion, il était équitable d'accorder au capitaliste, dans les bénéfices de la production, une part égale à celle du travailleur.

Eh bien ! nous répondons sans hésiter que ce serait là, dans une société normale, le comble de l'absurdité et de l'injustice. Comment ! voici un individu qui a trouvé dans la succession paternelle un million, bien ou mal acquis par son trisaïeul. Riche, parce qu'*il s'est donné la peine de naître*, comme le noble de Beaumarchais, il daigne permettre à l'industrie de faire fructifier ce million. Du reste, il passe ses jours à la chasse, il court les spectacles et les promenades, il emploie ses veilles au jeu, il use sa vie tout entière dans des plaisirs ou des occupations qui n'ont pour but que la satisfaction de son égoïsme. Et parce qu'il n'aura pas stupidement enfoui dans la terre cette valeur d'un million qui existerait sans lui, qui existait avant lui, qu'il ignore l'art de féconder, dont il ne sait enfin que toucher et consommer le revenu, vous lui accorderez dans les fruits de la production une part égale à celle de l'homme intelligent et laborieux par qui cette richesse est accrue, mise au service de tous, et dont la vie n'est qu'un sacrifice

perpétuel à la société! Quelle justice distributiv bon Dieu! Et que penser de ceux qui, voulant r former le monde, ne voient pas dans une semblab répartition des bénéfices une brutale violation toutes les lois de la justice et un outrage à la raiso humaine?

Direz-vous que le capital n'est pas, dans l'œuvr de la production, un élément moins indispensabl que le travail lui-même? Entendons-nous. D ce que le capital et le travail sont deux élément également nécessaires à la création des richesses devons-nous conclure qu'au point de vue de l'é quité, le capitaliste et le travailleur sont deu agents également méritoires? Une telle conclusio serait extravagante.

Direz-vous que tous les capitalistes ne sont pa des oisifs? D'accord. Mais pourquoi faire si grand la part de ceux qui le sont? et dans ceux qui n le sont pas, pourquoi rétribuer l'homme riche pl ou autant que l'homme actif?

Direz-vous que si cela est peu équitable, cela e du moins utile? Mais, d'abord, c'est une pauvr philosophie, et bien usée, que celle qui sépare qui est utile de ce qui est juste. Et puis, qu'ose vous prétendre? Comment la société pourrait-el trouver son profit à mettre sur la même ligne l services *impersonnels* que lui rend le capitaliste

services *personnels* que lui rend le travailleur?
travail meurt avec le travailleur : le capital
urt-il avec le capitaliste? Il n'y a rien d'impos-
le dans l'existence d'une association vivant sur un
ital collectif, et l'histoire nous offre plus d'un
emple de ces sortes d'associations. Ainsi l'on peut
ncevoir une société sans capitalistes : une société
ns travailleurs se peut-elle concevoir? Donc, bien
e le capital et le travail soient également néces-
res, les capitalistes et les travailleurs ne le sont
s également. L'existence des sociétés ne dépend
s des premiers d'une manière absolue, tandis
'elle dépend d'une manière absolue des seconds.
ès lors n'est-il pas manifeste que si les seconds sont
oins bien traités que les premiers, cela vient de ce
e toutes les notions du juste et du vrai ont été renver-
es, et de ce que la civilisation a fait fausse route?
Direz-vous qu'il n'en saurait être différem-
ent? Prenez garde! Si vous partez de là, vous
rdez le droit de parler d'équité, de morale, de
ogrès; vous perdez le droit de parler de Dieu.
a Providence disparaît pour faire place au plus
eugle, au plus grossier fatalisme.

Revenons au dilemme dont nous avons reproduit
s termes : « *S'il est illégitime* (le capital), *il pré-
nd illégitimement à une part dans la production,
faut l'exclure, il n'a pas d'intérêt à recevoir.* »

Ceci n'est qu'un sophisme. Les disciples de F
rier savent aussi bien que nous combien est gra
la puissance des faits existants. Bien ou mal co
stituée, la société est ce que l'ont faite des idé
fausses, de tristes préjugés, une ignorance gén
rale, et des iniquités traditionnelles qui ont plu
sieurs siècles de durée. Il faut bien tenir compte d
tout cela si on veut arriver à une solution pratique
Nous demandons que l'atelier social paye aux capi
talistes l'intérêt de leur argent, et un intérêt élevé
1° parce qu'il importe que les établissements pro
posés ne repoussent aucun des moyens qui sont d
nature à favoriser leur développement; 2° parc
que notre projet ayant pour but une rénovation q
doit finir par embrasser la société tout entière,
importe que les capitalistes soient sollicités au
vivement que possible à entrer dans l'associati
générale, de manière à ce que la concentration
toutes les forces éparses s'opère avec rapidité.

« *Le meilleur moyen d'atteindre ce résult*
» *c'est de faire que les capitaux aient part aux b*
» *néfices.* »

Nous ne nions pas que, dans ce cas, l'attrait
fût plus grand pour les capitalistes. Mais la qu
tion est de savoir si, pour les attirer, il ne suffi
pas de leur offrir de leur argent un intérêt auss
plus considérable que celui que l'Etat aujourd'

e aux rentiers. Car si cela devait suffire, r au delà serait une folie, puisque ce serait rifier sans utilité la rigueur des principes. Or, is disons que, les ateliers sociaux une fois en uvement, les capitalistes seraient d'autant plus tés à y entrer, que par suite du progrès de ces blissements, les occasions de placement individuel minueraient de jour en jour.

Nous demanderez-vous quelle raison nous porte, bsorption des capitaux individuels étant rendue t ou tard inévitable par notre projet, à ménager si t les capitalistes, et à leur adoucir à ce point une nte qu'il ne leur serait pas possible de ne pas scendre ? La raison qui nous porte à ces ménage-ents, ce n'est pas seulement le désir de transiger ec des répugnances trop nombreuses et des pré-gés trop profondément enracinés; c'est plus et ieux que cela. Réformer la société, sans la boule-rser; donner aux intérêts une direction plus fé-nde et plus tutélaire, sans ébranler avec une im-tience sauvage les existences fondées même sur s abus qu'on cherche à détruire; préparer l'ave-r, en un mot, sans rompre violemment avec tout passé... est-ce un calcul seulement ? Non; c'est i devoir.

« Il manque à la critique de M. Louis Blanc une chose essentielle, et sans laquelle elle est en

» quelque sorte privée d'appui ; nous voulons
» de la détermination des faits auxquels on doi
» porter la concurrence ; car cette concur
» anarchique, si justement condamnée par M.
» Blanc pour les déplorables conséquences q
» engendre, est d'abord un effet avant d'êtr
» cause. Or, n'est-il pas de toute nécessité, s
» veut arriver à des conclusions rigoureuses
» déterminer l'ordre de faits auquel la concur
» doit être rapportée ? Eh bien ! c'est ce
» M. Louis Blanc a complètement oublié de

» Nous lisons bien cette phrase au milieu d
» article : *De l'individualisme, ai-je dit, s*
» *concurrence.* Mais nous avons vainement ch
» dans tout le cours de l'article un passage
» lement où M. Louis Blanc eût pris la pei
» faire la théorie de la génération de la concur
» par l'individualisme. Nous sommes encor
» trouver. — D'ailleurs qu'entend-il ici par
» *vidualisme ?* On ne saurait entendre par c
» le morcellement des industries, l'isolemen
» familles constituant autant de groupes indu
» séparés, insolidaires et forcés de se faire la g
» c'est-à-dire d'exercer la concurrence en
» anarchique. De ce morcellement industrie
» cet isolement des familles, M. Louis Bla
» dit pas un mot. Voilà pourtant la grande

» de la concurrence qu'il déplore, la grande source » de toutes les misères industrielles et morales sur » lesquelles il appelle l'attention des publicistes et » du pouvoir. N'est-ce pas une chose vraiment bien » étrange qu'un pareil oubli? Quoi! vous venez » nous proposer un remède pour certaines plaies » sociales, vous prétendez que ce remède est lo- » gique, rationnel ; vous voulez que notre raison » en juge, et vous oubliez de nous parler des causes » qui engendrent ces plaies! (1) »

Le rédacteur de la *Revue de l'Aveyron et du Lot* a répondu d'avance, et pour nous, à cette objection des rédacteurs de *la Phalange*. Nous reproduisons cette réponse, qui est victorieuse :

« Pour guérir les maux de la concurrence, a- » t-on dit à M. Louis Blanc (*la Phalange*, n° du » 23 septembre 1840), il aurait dû remonter jus- » qu'à la cause même de cette concurrence, qui » est le morcellement industriel, l'isolement des fa- » milles, et attaquer le mal dans sa source, ce qu'il » n'a point fait. — Ce reproche me semble injuste.

» La concurrence, dans son sens vrai (*cum-cur-* » *rere*, courir ensemble), est la prétention simul- » tanée de divers individus au même produit, » prétention qui entraîne la lutte. Cette prétention » est un fait primitif, découlant de la nature hu-

(1) Ibidem.

» quelques sauvages. Dans toutes nos sociétés, les » familles sont depuis long-temps sorties de cet » isolement, et dans l'œuvre de la production » elles se sont constamment associées entre elles, » d'une manière imparfaite, il est vrai, et non in- » tégrale, par l'échange mutuel, le prêt ou le » louage des instruments, des talents, des bras. » Le morcellement absolu qui correspondrait à cet » isolement absolu n'est pas moins chimérique. » Ainsi, ni l'un ni l'autre ne peuvent être les » causes génératrices de la concurrence. La con- » currence, je le répète, et le morcellement, sont » des faits primitifs de deux ordres parallèles, et » se fortifient mutuellement. Attaquez la concur- » rence, du même coup vous frappez le morcelle- » ment; détruisez le morcellement, vous atteignez » la concurrence. L'isolement familial, qui tient à » la fois du morcellement par les instruments de » travail et de la concurrence par les agents, sui- » vra nécessairement le sort de l'un et de l'autre.

» Ainsi, M. Louis Blanc aborde le problème de » l'organisation du travail à sa hauteur convenable, » en visant droit à la concurrence (1). »

Le Constitutionnel a consacré à l'exposition de notre projet un article plein de bienveillance pour nous. Malheureusement nos idées y sont exposées,

(1) *Revue de l'Aveyron et du Lot*, numéro du 15 février 1841.

non discutées. L'auteur se borne à nous reprocher en termes vagues l'exagération de nos prémisses et le tour absolu de nos conclusions. Qu'est-ce à dire ? Les faits sur lesquels nous nous sommes appuyé, ce sont pour la plupart des chiffres extraits de rapports officiels. Quant aux conclusions que nous en avons tirées, le lecteur est en état de juger combien d'efforts nous avons faits pour en plier la logique à la nécessité de ménager les transitions.

« L'atmosphère des intérêts, dit l'auteur de » l'article dont il s'agit, a peut-être besoin, comme » le nôtre, d'orages qui l'épurent, et il est certain » que, quelle qu'en soit la violence, l'équilibre se » rétablit à la longue (1). »

Mais le mal que nous avons décrit est-il donc un mal accidentel ? Ces milliers d'ouvriers que la misère prend au berceau pour les conduire jusqu'à la tombe ne souffrent-ils pas d'une manière permanente et continue ? N'est-elle pas de tous les jours, de tous les instants, cette affreuse lutte qui engendre les vices les plus hideux, châtiés par les plus cruels désastres ? Les crises industrielles, si c'est là ce que vous entendez par ce mot *orages*, les crises industrielles sont une aggravation momentanée du mal ; mais sont-elles tout le mal ? Et

(1) *Constitutionnel*, numéro du 19 décembre 1840.

en quoi les jugez-vous propres à épurer l'atmosphère des intérêts?

La société se trouve-t-elle en meilleure voie le lendemain de ces *sauve qui peut* de l'industrie où nous voyons des ateliers qui se ferment, des capitaux qui se cachent ou sont anéantis, des faillites qui enfantent des faillites, des fortunes qui se renversent les unes sur les autres, et la pâle multitude des prolétaires sans travail qui cherche son pain entre l'insurrection et l'aumône? L'équilibre se rétablit à la longue? Hélas! ne comprenez-vous pas que vous transportez dans l'histoire de l'industrie le mot fameux qu'il faudrait laisser aux sanglantes annales de la politique: L'ordre règne à Varsovie!

C'est une chose vraiment étrange que l'obstination que nous mettons, dans ce prétendu siècle des lumières, à nous entourer de ténèbres pour ne point apercevoir les plaies qui nous rongent! Nier les blessures est-ce les fermer? Que nous ressemblons bien à ce philosophe de l'antiquité qui, en proie aux plus vives souffrances, s'écriait : « O » douleur! tu ne me forceras pas à avouer que tu » sois un mal! » Orgueil puéril! Occupons-nous de chasser la maladie : nous n'aurons pas besoin de nous mentir à nous-mêmes pour la braver.

Mais il y a des gens qui font à Dieu cet outrage d'affirmer que le mal est immortel! Voici ce que

le Globe opposait dernièrement à notre système :

« Qui niera les plaies de l'ordre social actuel ?
» Ce ne sera certes pas nous. Nous avons vu l'Afri-
» cain que l'on nomme esclave, et l'Européen que
» l'on nomme citoyen ; nous les avons suivis tous
» deux dans les diverses phases de leur existence
» de prolétaire ; et, certes, nous savons de quel côté
» est la plus forte somme de misères. Mais ces in-
» fortunes matérielles sur lesquelles on revient sou-
» vent, et qui servent de pâture quotidienne aux
» publications du parti radical, révèlent-elles un
» état aussi anormal qu'on veut bien le dire, un
» état dont il faille sortir à tout prix ? Ne sont-elles
» pas, au contraire, à quelques modifications près
» (bienfaits d'une législation plus ou moins par-
» faite), fatalement inhérentes à l'existence de toutes
» les sociétés humaines ? Je ne veux pas appeler
» d'autre argument à la démonstration de cette vé-
» rité que celui que vous me fournirez vous-mêmes :
» Le riche, dites-vous, succombe lentement à de
» mystérieuses blessures, et fléchit peu à peu au
» sein d'un bonheur apparent sous le poids de la
» commune souffrance. Avez-vous songé, en écri-
» vant ces lignes, à la déduction philosophique qui
» en découlait si naturellement ? vous ne savez en
» tirer que celle-ci : C'est la misère du pauvre qui
» fait la douleur du riche. Étrange aberration

ıne philosophie matérialiste qui se heurte aux
rités et les change en erreurs ! Non ! ce n'est
s la misère du pauvre qui fait la douleur du
he : l'une est, si l'on peut dire, le commen-
re providentiel de l'autre. Ces mystérieuses
ssures, comme vous les appelez si bien, sous
quelles succombe lentement l'opulence, ne
us revèlent-elles pas qu'il ne saurait être donné
aucune organisation humaine de réaliser le
nheur matériel, de le réaliser par des moyens
rement humains(1)? »

pensez-vous? Mais avec de pareilles doctrines
allez droit à la négation de tout progrès. Car
uel droit affirmeriez-vous que c'est seulement
ers, le quart, le cinquième du mal qu'il est
ıé à l'homme de détruire? Où fixer, sur la
e du progrès, la limite qu'il est permis d'at-
lre et qu'il n'est point permis de dépasser?
royez-vous au progrès, oui ou non? Dans le
nier cas, je vous défie d'en assigner les bor-
Dans le second, je n'ai plus à discuter avec
.

n accuse de presque tous nos maux la corrup-
de la nature humaine : il faudrait en accuser
ce des institutions sociales. Regardez autour
ous : que d'aptitudes déplacées et par consé-

Le Globe, 15 mars 1841.

quent dépravées ! Que d'activités devenues turbulentes, faute d'avoir trouvé leur but légitime et naturel ! On force nos passions à traverser un milieu impur ; elles s'y altèrent : qu'y a-t-il de surprenant à cela ? Qu'on place un homme sain dans une atmosphère empestée, il y respirera la mort.

« Notre nature, a dit M. Guizot, porte en elle-» même un mal qui échappe à tout effort humain. » Le désordre est en nous. La souffrance, inégale-» ment répartie, est dans les lois providentielles de » notre destinée (1). »

Voilà donc leur philosophie ! philosophie désespérante s'il en fut, mais du reste bien appropriée à un régime qui consacre les angoisses de la foule.

Eh bien ! voici le problème à résoudre dans un pareil régime : comment persuader à cette foule immense qu'on dit destinée à souffrir, à souffrir sans consolation, à souffrir sans espoir, à souffrir en vertu des lois de la Providence ; comment lui persuader qu'elle doit croire, en effet, et se résigner à la fatalité de son destin ? Comment conjurer son désespoir ? Quelle barrière opposer à l'ardeur des désirs inassouvis qui s'élèvent de son sein ?

Dans les sociétés antiques, ceux qui souffraient sans espoir, c'étaient des *esclaves*.

L'esclavage détruit, que fit le catholicisme ? Pour

(1) *Revue Française*, numéro de mars 1838.

cer le peuple, qu'il ne voulait pas émanciper, à contenter de son sort, il remplaça le fatalisme ique par le dogme fameux de la *souffrance mé-oire;* il cria aux malheureux : Souffrez sans vous indre, car la souffrance est sainte; souffrez avec e, car Dieu garde à vos douleurs de célestes et ffables dédommagements.

Mais ce dogme n'a plus de puissance sur les rits. On a compris que ce n'était qu'un so-sme propre à empêcher la légitime insurrection opprimés contre les oppresseurs; et ce sophisme ie est tombé avec toutes les tyrannies auxquelles vait si long-temps servi de base.

Comment donc l'allez-vous résoudre, ce formi-le problème de la *résignation*, philosophes et ciens du régime actuel? Par quel frein moral endrez-vous dans leur misère tous ces hommes votre philosophie condamne à des souffrances s lendemain? Ne voyez-vous pas que les révo-ons qui ont passé sur nos têtes ont donné à ce ple la conscience de sa force? Ne savez-vous pas , d'un bout à l'autre de la société, ce cri ma-ie d'*égalité* a retenti, qu'il a pénétré dans toutes âmes, et qu'il a éveillé des désirs jusqu'ici in-nus? Voilà un fait dont il vous est commandé enir compte. Heureux ou funeste, approuvé ou dit, il existe : il vous domine, il vous entraîne.

M. Guizot sentait bien toute l'importance de cette question, lorsqu'il s'écriait à la tribune : LE TRAVAIL EST UN FREIN !

J'entends : ce qu'était le fatalisme pour les *esclaves* des sociétés antiques, ce qu'était le dogme de la résignation pour les *serfs* du moyen âge, que la faim le soit pour les *pauvres* des sociétés modernes ; forçons le peuple à travailler pour vivre, depuis le commencement du jour jusqu'à son déclin ; que son existence, entièrement employée à d'abrutissants travaux, ne lui laisse pas le loisir de penser qu'il est homme : la sécurité des heureux du monde ne pourra plus être troublée.

Rêverie et folie que tout cela ! Le moyen ne serait pas seulement barbare : dans le régime actuel, il serait absurde.

Pour que le *travail fût un frein*, au moins faudrait-il que le travail ne fît jamais défaut à ceux qu'il doit contenir. Or, nous avons prouvé que la concurrence illimitée avait pour résultat nécessaire de laisser un grand nombre de travailleurs inoccupés et affamés.

Un jour, la seconde ville du royaume vit des milliers d'ouvriers sortir de leurs ateliers l'œil ardent et le fusil à la main ; un drapeau fut déployé sur la place publique, et sur ce drapeau on lisait : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant.* Ce

jour-là, les ouvriers lyonnais avaient manqué probablement du *frein moral* de M. Guizot !!!

Trouver un *frein moral* dans un système qui le rend absolument nécessaire, voilà donc une des impossibilités du régime actuel ; voilà un des problèmes qu'il faut absolument résoudre, et que nous posons dans l'intérêt du riche comme du pauvre, du fort comme du faible, de ceux qui jouissent comme de ceux qui souffrent. Car, nous ne saurions assez le répéter, plaider la cause des malheureux, c'est plaider la cause de la société tout entière.

« Il est un écueil contre lequel M. Louis Blanc » ne s'est pas suffisamment prémuni : une vive » compassion pour les maux des travailleurs l'en» traîne à prononcer un arrêt rigoureux contre le » principe même de notre organisation du travail ; » il impute à un vice inhérent au système les » symptômes inséparables d'une mise en œuvre ré» cente et incomplète (1). »

Il résulterait de là, selon le rédacteur du *Siècle*, que la concurrence est un système nouveau, qui n'a pas encore fait son temps et qui veut être perfectionné. Mais, pour peu qu'on lise attentivement la critique que nous avons faite de ce système, on se convaincra que c'est à son principe même que

(1) *Siècle*, numéro du 22 août 1840.

nous nous sommes attaqué. Nous avons cher
montrer quel était l'enchaînement logique
désastres que nous dénoncions. Nous avons m
relief, dans les résultats produits par la concurr
non pas des vices accidentels et passagers,
des vices organiques; et c'est ce que le réda
du *Siècle* reconnaît lui-même lorsque, que
lignes plus bas, il dit :

« La condamnation de la libre concurrence
» dée sur les maux plus aigus auxquels celle-
» rait exposé les travailleurs, telles étaient les
» misses nécessaires d'une transformation ab
» de l'organisation du travail. M. Louis Blan
» s'est pas fait faute d'établir nettement ce
» de départ. Après avoir lu ces pages si ani
» où la conviction déborde, on comprend que
» teur ait cru devoir, au prix des tentative
» plus téméraires, arrêter la société en dé
» pour l'empêcher de tomber dans un catacl
» effroyable (1). »

L'auteur ajoute :

« Malgré tous les reproches adressés à la
» concurrence, il faut le dire pourtant, le
» qu'elle a produit l'emporte de beaucoup s
» mal qu'elle a causé. Une compassion lég
» pour les douleurs du peuple ne doit pas

(1) Ibidem.

» rendre coupables d'ingratitude; à aucune époque
» de l'histoire la condition des masses n'a été
» moins pénible qu'aujourd'hui : les ouvriers sont
» mieux logés, mieux nourris, mieux vêtus que par
» le passé. L'amélioration progressive du sort du
» peuple est devenue un fait incontestable. Elle
» n'est pas arrivée au point qu'elle doit atteindre;
» mais du moins la misère est sans contredit
» moindre qu'autrefois. »

Nous pourrions nier le fait purement et simplement; car dans quel livre en chercher la preuve? La mémoire des vieillards nous fournit bien quelques notions sur la condition matérielle du peuple dans l'ancien régime. Mais remarquons que les faits qu'on cite avec une apparence de certitude ne se rapportent qu'à la décadence de ce régime, qu'à la corruption, devenue si complète qu'elle a entraîné sa chute. Du reste, par quel historien l'histoire des misères du peuple a-t-elle été faite? Un seul a essayé de l'écrire cette histoire : M. Monteil. Et le peuple, tel que M. Monteil le représente aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, ne nous apparaît pas plus malheureux que le peuple tel qu'il passe sous nos yeux.

La question, d'ailleurs, n'est pas de savoir si aujourd'hui les hommes du peuple souffrent plus ou moins que n'ont souffert leurs pères, mais de

savoir jusqu'à quel point et pourquoi ils souffrent. Or, qu'avons-nous prouvé? Que leur misère était profonde; qu'elle provenait du principe de concurrence; qu'elle ne pouvait que s'accroître, pour peu que ce principe fût abandonné à son développement.

Nous venons de parcourir les objections qui nous ont été adressées par la voie de la presse : il en est d'autres qui nous ont été faites, soit par lettres, soit verbalement. Nous allons les examiner.

On nous a demandé si détruire la concurrence intérieure, ce n'était pas rendre impossible la solution du problème des douanes. Voyons un peu.

Le système prohibitif est utile, nécessaire même, disent les uns; car si vous n'arrêtez pas l'invasion de certains produits étrangers, vous créez aux produits similaires de l'intérieur une concurrence mortelle? que deviendront alors les industries indigènes que cette concurrence menace? Si vous êtes sans pitié pour les maîtres, pitié, du moins, pour les ouvriers! Savez-vous bien ce que coûte de souffrances et de larmes à cette classe condamnée, qui n'a que son travail pour vivre, le trouble apporté dans toute une sphère d'industrie! L'État est le protecteur né de tous les intérêts nationaux : quel plus noble usage peut-il faire de son

droit d'intervention, que celui qui consiste à abriter sous son aile les tentatives fécondes des riches et le travail des pauvres?

Le système prohibitif est funeste, répondent les autres; car il atteint l'immense classe des consommateurs; car il force pauvres et riches à payer souvent fort cher ce qu'ils pourraient obtenir souvent à bon marché. Le système prohibitif est funeste s'il s'agit de matières premières, par exemple; car il tarit dans sa source la production nationale, en dérobant à la main d'œuvre ses éléments. Il est funeste s'il s'agit d'objets manufacturés; car il donne à certaines industries qui ne sont pas nées vraiment viables un encouragement ruineux et trompeur. Et puis, que signifie cette protection à l'ombre de laquelle il arrive si souvent au génie national de s'assoupir? Est-ce un pouvoir bien intelligent que celui qui, au lieu de pousser l'industrie avec l'aiguillon, la retient avec des lisières? Tout tarif appelle des représailles. Tout produit étranger que nous repoussons de nos ports ferme les ports des autres pays à un produit indigène. Le système prohibitif ne saurait donc favoriser ceux-ci qu'à la condition de ruiner ceux-là. Un droit trop élevé sur les fers est une atteinte presque directe portée à la prospérité des contrées qui produisent du vin. Que les maîtres de forges applau-

dissent : les vignerons pousseront des cris de
tresse. Admirable genre de protection que c
qui met aux prises tous les intérêts ! Touchante
tervention que celle qui décuple l'anarchie !

Voilà ce qui se dit de part et d'autre. Etern
redites ! Relativement parlant, les premiers
raison. En thèse absolue, ils ont tort. Que fai
L'embarras de la décision a fait naître une thé
mixte qui semble prévaloir aujourd'hui. On s
corde assez généralement à reconnaître que, vu
nécessités d'une situation dont on ne saurait so
en un jour, il faut maintenir du système prohil
ou protecteur tout ce qui peut en être mainte
mais qu'il faut, en vue de l'avenir, en retranc
tout ce qui peut en être retranché. Cette troisi
opinion, en apparence fort raisonnable, est au f
assez puérile, et dans les termes où on le pose
problème est tout-à-fait insoluble.

Voici le fait : ce qui doit être mis en questi
ce n'est pas le système prohibitif, c'est le prin
de libre concurrence. Tant que la libre concurre
sera maintenue, le système prohibitif ou, si
veut, protecteur, restera comme une néce
fatale.

Et qu'on ne crie pas au paradoxe, car comm
je le demande, a-t-on pu en venir à regarder un
gime de douanes comme une chose utile, bien

te, et, dans certains cas, indispensable? La ré-
se est facile. Il a fallu protéger certaines in-
tries indigènes contre la supériorité naturelle
industries étrangères, rivales. Mais n'aurait-il
mieux valu que ces industries indigènes ne
sent pas nées? Sans doute, puisqu'elles sont
ues au monde dans des conditions défavorables,
squ'elles ne peuvent se maintenir que par le
ut qu'elles lèvent sur tous les consommateurs
ionaux, puisqu'elles ne vivent qu'à la condi-
n de sucer, pour ainsi dire, le sang de toutes
autres industries? Pourquoi donc sont-elles
s? Demandez-le au principe de la liberté d'in-
strie.

Il est évidemment dans les conditions de cet an-
onisme universel, fruit amer de notre ordre so-
l, que toute chose soit tentée, bonne ou mau-
se; que toutes les sphères soient envahies,
'elles puissent ou non contenir ceux qui s'y pré-
itent. La concurrence est un régime de hasard;
pousse naturellement à une production aveu-
; elle encourage l'imprévoyance; elle absout
vance toutes les témérités; fille de l'indivi-
lisme, elle est mère de l'esprit d'aventure.
ut-il s'étonner si, sous son empire, se sont pro-
tes tant de conceptions folles, et si, dans le mou-
nent désordonné qu'elle imprime à l'activité de

chacun, tant d'industries ont été essayées q
devaient pas l'être ? Voilà le mal, et voilà ce
fait d'un système de douanes une nécessité véri
Une fois l'édifice bâti, alors même qu'il l'aura
follement, il faut bien le soutenir pour qu'il
crase personne sous ses ruines !

L'intervention de l'État, par le moyen
douanes, des prohibitions, des tarifs, serait-ell
cessaire, si cette intervention s'exerçait *à prior*
le moyen d'un régime industriel sagement e
goureusement organisé ? Il est clair que non. Q
se place, par exemple, au centre du système
nous avons proposé : le problème des douane
çoit à l'instant une solution aussi simple qu
conde. En effet, introduire dans le travail le
cipe d'association, établir entre toutes les i
tries indigènes un vaste système de solidarit
serait-ce pas couper court à toutes les entre
insensées que le caprice ou l'égoïsme individu
gendrent, et qu'il faut ensuite protéger aux d
de tous les intérêts légitimes ? Nous appelon
tention de nos lecteurs sur ce point, qui
paraît assez nouveau : LE MEILLEUR, LE
MOYEN DE DÉTRUIRE LA CONCURRENCE QU
ÉTRANGERS VIENNENT NOUS FAIRE SUR NOS
CHÉS, C'EST DE DÉTRUIRE LA CONCURRENCE
NOUS NOUS Y FAISONS NOUS-MÊMES LES UN

AUTRES; ou, en d'autres termes, le meilleur, le seul moyen d'obtenir, sans des bouleversements affreux et des troubles mortels, la liberté du commerce, c'est de remplacer par un régime d'association et de solidarité ce qu'on a si faussement décoré de ce beau nom : la liberté de l'industrie.

« Votre système, nous a-t-on dit, ne tend-il pas » à introduire dans l'industrie des règles disciplinaires qui enlèveraient à la liberté de l'individu » tout son ressort et toute sa fécondité? L'application de votre système n'a-t-il pas pour résultat » nécessaire, en tuant la concurrence, d'amortir » l'activité humaine qu'elle aiguillonne si fortement? En d'autres termes, que deviennent, dans » votre système, la liberté, cette source de toutes » les jouissances, et l'émulation, cette source de » tous les progrès? »

Quoi! notre système attaque la liberté, lorsqu'au contraire il émancipe cette nombreuse foule de journaliers qui s'agitent aujourd'hui sous le poids d'une condition pire que le servage! Le Saint-Simonisme disait « l'État propriétaire; » c'était l'absorption de l'individu. Mais nous disons, nous, « la société propriétaire. » Différence énorme et sur laquelle nous ne saurions trop vivement insister!

Notre système menace la liberté? Pourquoi? Comment? Tous les membres de l'atelier social ne sont-ils

pas libres? Ne sont-ils pas mis à l'abri de toute espèce d'arbitraire par les statuts qui régissent l'atelier, statuts AYANT FORME ET PUISSANCE DE LOI, statuts qui établissent, sur la condition des ouvriers, sur la part qui leur est due dans la production, sur la répartition du bénéfice, des principes que nul ne saurait violer impunément, parce que la force publique est là pour les faire respecter? Il n'est pas jusqu'à la hiérarchie établie dans l'atelier social qui ne soit un hommage rendu à la liberté, puisqu'elle repose sur l'élection, et ne donne à l'inférieur d'autres supérieurs que ceux qu'il croit de son intérêt de reconnaître pour tels. Et n'est-ce point pratiquer dans le sens le plus large le culte de la liberté, que de créer une organisation telle que chacun soit assuré d'y trouver du travail et la récompense légitime de ce travail?

Vous parlez de liberté? C'est au nom de la liberté, de la liberté vraie, c'est au nom du respect que la société doit à chacun de ses membres, que nous protestons, nous, contre l'ordre social actuel, et contre les mille tyrannies qu'engendre la concurrence.

Car qu'est-ce que l'esclave?

Allons au fond des choses, et ne jouons pas sur les mots, comme feraient des sophistes ou des rhéteurs.

L'esclave, c'est celui qui est en peine de son vêtement, de sa nourriture et de son gîte; c'est celui qui dort sur les marches d'un palais inhabité.

L'esclave, c'est le pauvre qu'on punit pour avoir tendu la main à la pitié du riche; c'est l'homme sans asile qu'on arrête pour s'être appuyé sur la borne.

L'esclave, c'est le malheureux que la faim condamne au vol, en attendant que la société le condamne au bagne.

L'esclave, c'est le père qui envoie son jeune fils respirer l'air des filatures malsaines; c'est le fils qui envoie son vieux père mourir à l'Hôtel-Dieu.

L'esclave, c'est l'enfant du pauvre, qui entre dans un atelier à six ans; c'est la fille du pauvre, qui à seize ans se prostitue.

Les esclaves, ce sont ceux qui écrivent sur leur bannière : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*, et qui, cela fait, combattent et meurent.

Vous parlez de liberté, champions intrépides de l'ordre social actuel? Mais que vous répondent les colons quand vous osez mettre en question l'esclavage aux colonies? « Nos nègres sont plus heureux que vos journaliers; » et ils vous prouvent cela.

La concurrence, selon vous, aiguillonne fortement l'activité humaine? Oui, j'en conviens; mais de quelle sorte et dans quel but? Chacun est irrésis-

tiblement poussé par elle à ruiner son voisin. tivité dont il s'agit ici est celle qui se déploie s champs de bataille. La concurrence ne fait, nature même, le bonheur des uns qu'en fais malheur des autres. Elle encourage un fabric inventer une machine; mais, grâce aux b d'invention, cette machine devient aussitôt les mains de l'inventeur une massue avec la il écrase tous ses rivaux. Un procédé industri découvert qui tend à abréger le travail de l'ho est-ce là le résultat obtenu? L'heureux poss du procédé nouveau sait trop bien à quelles ditions il lui sera donné de vaincre ses co rents : il n'abrége pas le travail de ses ouvrie en renvoie un grand nombre, qui, en vertu *progrès*, sont exposés à mourir de faim. T le prix auquel la concurrence met le progrès n'excite l'esprit d'entreprise et de perfectionn qu'en donnant à la cupidité les ailes et la ra du vautour.

Encore si ce mobile, tout vicieux qu'il e essence, agissait sur chacun des membres d société se compose! Mais pour un combat i des armes; pour la concurrence il faut des taux. Les journaliers se trouvent donc jetés e hors du mouvement que crée la concurrence. chez les uns, émulation poussée jusqu'à la fré

chez les autres, absence complète d'émulation, et même d'espoir : voilà l'état de choses qu'on ne craint pas de maintenir, au nom du progrès et de la liberté!

Entrez dans un atelier moderne, vous y verrez quelques hommes dont l'amour du gain surexcite l'activité; et, au-dessous d'eux, des centaines d'hommes qui, vivant au jour le jour, n'ont aucun bénéfice en vue, et peuvent à peine faire sur un salaire modique des économies que dévoreront le premier chômage ou la première maladie. Pour ces malheureux, qu'est-ce que l'émulation? car enfin ils ne combattent même pas, ceux-là; ils servent d'armes le combat.

C'est avec les pauvres que les riches se font la guerre.

Les mots dont on a le plus abusé dans le monde sont, sans contredit, les mots *émulation* et *liberté*, ce dernier surtout. Ne serait-il pas bien temps de le définir? La liberté, c'est la faculté laissée à l'homme de se développer selon les lois de sa nature. Eh bien! la liberté, ainsi entendue, existe-t-elle, dans notre ordre social, pour la majorité des citoyens? La concurrence, nous l'avons déjà prouvé, crée à la société une situation violente *qui a pour conséquence inévitable* d'imposer aux ouvriers un travail excessif et continu. L'excès

et la continuité du travail manuel laissent sans emploi les ressorts de l'intelligence et dépravent la sensibilité. Est-il possible que la vie intellectuelle et le sentiment moral ne s'éteignent pas dans les grossières préoccupations d'un labeur qui dure douze, treize, et quelquefois quatorze heures par jour? Et quel labeur! L'extrême division du travail, qui, dans une société bien organisée, serait d'une utilité incontestable pour tous, l'extrême division du travail a engendré *l'homme machine.*

Donc, si pour une partie de la société la concurrence est un aiguillon, elle constitue pour la partie la plus nombreuse un véritable système d'étouffement.

Qu'espèrent ceux qui, ne voulant pas de réforme sociale, s'écrient niaisement : « Il faut instruire le » peuple? » Cela signifie apparemment qu'il faut écrire pour le peuple des livres et des journaux qu'il n'a pas le temps de lire, alors même qu'il aurait de quoi les payer! cela signifie qu'il faut contraindre le pauvre à envoyer ses enfants à l'école, lorsqu'il en est réduit à avoir besoin de leur travail pour ne pas succomber sous les charges de la paternité!

En supposant que le journalier pût dérober à ses travaux manuels assez de loisir pour ne pas négliger d'une manière complète le soin de son perfectionnement intellectuel et moral, on nous

accordera bien que, dans l'état actuel des choses, son instruction ne saurait être, dans tous les cas, que fort élémentaire. L'instruction ne profite pas à l'homme quand elle ne fait que loger quelques idées toutes formées dans son entendement et quelques faits dans sa mémoire; elle lui profite lorsqu'elle le porte à agir sur lui-même par la méditation, car alors l'homme en s'instruisant se développe; mais une instruction très-imparfaite n'est pas seulement inutile, elle est dangereuse. « En Angleterre, dit M. Edelestand Duméril dans » un livre intitulé *Philosophie du budget*, il y avait » en 1821 la dix-septième partie de la population » dans les écoles, et on y punissait proportionnel- » lement plus de crimes que dans le pays de Galles, » qui n'en instruisait que la vingtième partie. En » Prusse, le nombre des crimes semble, dans quel- » ques provinces, en raison directe du nombre des » élèves. On en comptait en 1816, sur dix mille » habitants :

Dans les provinces

De Saxe, 1,492; et il y eut en 1817 un criminel sur 506.

De Westphalie, 1,394 sur 639.

De Poméranie, 1,030 sur 1,495.

De Posen, 327 sur 2,107.

Ces chiffres sont remarquables; et quelque dé-
dain qu'on professe pour la statistique, il faut bien
tenir compte des chiffres lorsqu'ils se trouvent
en si parfait accord avec la logique. Rendre
l'homme du peuple mécontent de sa situation,
éveiller dans son âme des mouvements jaloux, lui
inspirer une ambition qui, ne pouvant se satisfaire,
se change en fureur, ouvrir à son esprit une car-
rière qu'il ne saurait parcourir sans s'égarer, tels
sont les résultats que doit naturellement produire,
dans l'ordre social actuel, toute instruction à peine
ébauchée, ou dirigée selon les principes sur les-
quels cet ordre social est fondé.

Revenant donc au système que nous avons pro-
posé, nous lui trouvons d'abord cet avantage que,
loin de détruire l'émulation, il la rend commune à
tous et la purifie. Les membres de l'atelier social
étant appelés à profiter également des succès de
l'association, il n'en est pas un seul parmi eux qui
puisse manquer de stimulant. L'intérêt personnel
est ainsi conservé pour mobile à l'activité humaine;
et comme il devient inséparable de l'intérêt général,
il perd tout ce qu'il a aujourd'hui d'odieux et d'anti-
social, sans rien perdre de ce qu'il a d'énergique.

D'un autre côté, plus d'obstacles, dans ce sys-
tème, au développement moral et intellectuel du
travailleur, quel qu'il soit; car toute découverte

scientifique qui n'amène pas dans l'atelier social un surcroît de bénéfice, y amène un surcroît de repos, et vient offrir au travailleur le loisir de cultiver son intelligence. Il serait superflu de faire observer que, dans un régime qui assure et agrandit de jour en jour l'existence du travailleur, père de famille, il n'y aurait plus lieu à ensevelir vivantes dans une manufacture, de pauvres créatures de sept ou huit ans qui ont besoin d'air, de mouvement et de liberté. L'atelier alors ne ferait plus, comme aujourd'hui, fermer l'école !

Ceci nous conduit à examiner une autre objection que voici :

« Vous voulez, d'une part, diminuer pour l'ouvrier le temps du travail ; de l'autre, élargir le cercle des jouissances. Ces deux résultats paraissent contradictoires. Le travail du peuple diminuant, les bénéfices généraux ne sauraient augmenter. »

C'est une erreur. Même en admettant que l'ouvrier travaillât seulement sept heures par jour, la somme des bénéfices à répartir se trouverait considérablement accrue : 1° parce que l'ouvrier, travaillant pour lui-même, ferait avec zèle, application et rapidité, ce qu'il ne fait aujourd'hui qu'avec lenteur et répugnance ; 2° parce qu'il n'y aurait plus dans la société cette foule d'êtres parasites qui vi-

vent aujourd'hui du désordre universel ; 3°
que le mouvement de la production ne s'acco
rait plus dans les ténèbres et au milieu du c
ce qui entraîne l'encombrement des marchés
fait dire à de savants économistes que, dans le
modernes, la misère provenait de l'excès mê
la production; 4° parce que, la concurrence
raissant, nous n'aurions plus à déplorer cette
culable déperdition de capitaux, laquelle r
aujourd'hui des ateliers qui se ferment, des fa
qui se succèdent, des marchandises qui reste
vendues, des ouvriers qui chôment, des ma
qu'enfante chez la classe laborieuse l'excès
continuité du travail, de tous les désastres, e
qui naissent directement ou indirectement
concurrence.

« Mais, dans votre système, l'État serait
» entrepreneur d'industrie et spéculateur, au
» régulateur du marché. Les prix seraient-ils
» aussi convenablement qu'ils le sont par l
» fait de la concurrence? »

A cela nous répondons que la concurren
règle absolument rien, dans le vrai sens du
La concurrence fait de tout marché un guet-
Grâce à son capricieux empire, tantôt le pr
teur est forcé de vendre à perte, tantôt le
sommateur est impitoyablement rançonné.

prétendu que la concurrence servait à établir un rapport exact entre les exigences de la production et les besoins de la consommation. Rien de plus faux. Supposons que plusieurs messageries en concurrence exploitent nos grandes routes. Cette concurrence déterminera un certain chiffre pour le prix des places. Mais s'il arrive que, sur trois entreprises de messageries, deux succombent par l'effet de la lutte, voilà qu'aussitôt les voyageurs devront payer triple impôt. En d'autres termes, les besoins seront restés les mêmes, tandis que les exigences auront changé. Qu'imaginer de plus tyrannique et de plus absurde ?

Au reste, pour juger de la régularité que la concurrence introduit dans les relations du producteur et du consommateur, il suffit d'observer que sous son influence presque tous les produits ont fini par être falsifiés, même ceux qui concernaient la vie et la santé de l'homme. Si bien que le commerce est devenu une effroyable science de mensonges… et, pour trancher le mot, une interminable série de vols impunis. Ainsi donc, tout se réduit à savoir si, dans la fixation de la valeur des choses, l'examen ne vaut pas mieux que le hasard, la règle que l'arbitraire, la loi que l'anarchie.

« La solidarité que votre système établit entre
» tous les membres de la société ne menace-t-elle

» pas la famille, en conduisant à l'abolition de l'hé-
» ritage? »

Si l'existence de la famille était indissolublement liée au principe de l'hérédité, nous concevrions l'objection ; car il est certain qu'en poussant la société à vivre sur un capital collectif, nous fondons un état de choses où l'abolition de l'hérédité devient, sinon nécessaire, au moins possible.

Mais s'est-on bien rendu compte des causes qui ont fait jusqu'ici regarder comme absolument connexes la question de la famille et celle de l'hérédité? Que, dans l'ordre social actuel, l'hérédité soit inséparable de la famille, nul doute à cela. Et la raison en est précisément dans les vices de cet ordre social que nous combattons. Car, qu'un jeune homme sorte de sa famille pour entrer dans le monde, s'il s'y présente sans fortune et sans autre recommandation que son mérite, mille dangers l'attendent; à chaque pas il trouvera des obstacles; sa vie s'usera au sein d'une lutte perpétuelle et terrible, dans laquelle il triomphera peut-être, mais dans laquelle il court grand risque de succomber. Voilà ce que l'amour paternel est tenu de prévoir. Le père de famille qui ne chercherait pas à amasser un capital pour ses enfants, dans une société telle que la nôtre, jouerait évidemment leur avenir à la loterie. La famille, dans une société semblable, a donc pour

condition nécessaire l'hérédité. Mais changez le milieu où nous vivons; faites que tout individu qui se présente à la société pour la servir soit certain d'y trouver le libre emploi de ses facultés et le moyen d'entrer en participation du capital collectif; la prévoyance paternelle est, dans ce cas, remplacée par la prévoyance sociale. Et c'est ce qui doit être. Pour l'enfant, la protection de la famille; la protection de la société pour l'homme!

On avait dit aux Saint-Simoniens : « Sans hérédité, pas de famille. » Ils répondirent : « Eh bien! détruisons et la famille et l'hérédité. » Les Saint-Simoniens et leurs adversaires se trompaient également en sens inverse. La vérité est que la famille est un *fait naturel* qui, dans quelque hypothèse que ce soit, ne saurait être détruit; tandis que l'hérédité est une *convention sociale* que les progrès de la société peuvent faire disparaître.

Eh quoi! il serait *dans l'essence des choses*, il serait conforme aux lois de la nature qu'un fils pût être amené à compter avec impatience les jours de l'homme qui lui a donné la vie! Elle serait inhérente à l'essence de la famille, une condition qui permet cet abominable rapprochement : « Un tel est riche, il vient de perdre son père! » Non, non. Vous calomniez la nature en la rendant responsable de ce qui n'est qu'une nécessité des vices de votre

ordre social. Vous outragez la sainteté de la famill
en subordonnant d'une manière absolue son existenc
au maintien des lois d'une civilisation corruptrice e
corrompue.

Le pauvre qui, aujourd'hui, n'a rien à laisser à
ses enfants, le pauvre a-t-il une famille? répondez
S'il en a une, la famille, même dans l'impu
milieu où nous sommes, peut donc jusqu'à un cer-
tain point exister sans l'hérédité. S'il n'en a pas,
justifiez vos institutions, et hâtez-vous... La famille
ne saurait être un privilége.

Tout est admirable et touchant dans l'existence
de la famille, si on la considère uniquement au
point de vue de l'éducation donnée à des êtres qui
ne peuvent encore se suffire. Et, sous ce rapport,
elle est le nécessaire fondement de la société. Mais
allez au-delà, conduisez la famille jusqu'à l'héré-
dité, aussitôt vous voyez entre l'intérêt social et
l'intérêt domestique se creuser un abîme. Ce
que le principe d'hérédité donne à l'un ne l'enlève-
t-il pas à l'autre? N'accorde-t-il pas à celui-ci
droit de paresse? N'arrache-t-il pas d'avance à
celui-là les instruments indispensables à son intel-
ligence et à son activité? Quand les riches criaient
aux nobles : « Qu'avez-vous fait? vous vous êtes
donné la peine de naître; » les nobles n'auraient-il

pas pu répliquer, en s'adressant aux riches par hé-
ritage : « Et vous ? »

Résumons-nous sur ce point. La famille et l'hérédité ne sont inséparables que d'une manière relative et dans un certain ordre social. La famille vient de Dieu ; l'hérédité vient des hommes. La famille est, comme Dieu, sainte et immortelle ; l'hérédité est destinée à suivre la même pente que les sociétés, qui se transforment, et que les hommes, qui meurent.

Toutefois, et jusqu'à ce que la société actuelle soit transformée, le principe de l'hérédité dans les familles ne saurait être trop vivement soutenu. Sa suppression, si elle précédait la réforme de l'ordre social tout entier, donnerait naissance à de grands désordres et serait un grand malheur. Nous avons expliqué pourquoi ; nous n'insisterons pas là-dessus davantage.

Il ne nous reste plus qu'à repousser le reproche banal auquel s'expose quiconque ose s'élever contre les préjugés de son époque. « Vous êtes un utopiste, » ne manquera-t-on pas de nous dire. Ah ! vraiment ?

La science économique et politique est une science de faits : ceci est incontestable. Mais quel est le véritable rêveur, le véritable utopiste ? Est-ce celui qui, à telle époque donnée de l'histoire, ne tient compte que des faits *qui existent, mais dont*

la durée est manifestement impossible, ou celui qui *s'attache principalement aux faits qui n'existent pas encore, mais dont l'apparition est inévitable et imminente?* Toute la question est là. Voici une maison dont les murs se lézardent de toutes parts: croyez-vous être un homme *pratique* parce que vous vous obstinez à y rester, au risque d'être enseveli sous ses ruines?

Ceci posé, quels sont les faits dont se compose l'histoire contemporaine?

Dans l'ordre moral, lutte de toutes les intelligences, ou scepticisme;

Dans l'ordre social, lutte de tous les intérêts, ou concurrence illimitée;

Dans l'ordre politique, lutte de tous les pouvoirs, ou anarchie.

Une société qui peut être décrite de la sorte est-elle durable? N'est-ce pas là cette maison dont les murs de toutes parts se lézardent?

Au reste, dans le sein même du parti que nous combattons, il n'est pas un homme intelligent qui ne commence à comprendre la nécessité d'une vaste réforme sociale; que dis-je? d'une réforme sociale basée sur les principes qui sont exposés dans ce livre. Dans un article publié dernièrement par la *Revue des Deux Mondes*, et sorti de la plume de M. de Carné, nous lisons[1]:

(1) *Revue des Deux Mondes*, numéro du 1er septembre 1841.

« Les considérations sur lesquelles s'appuie l'é-
» cole qui réclame avec une énergie sans cesse
» croissante l'organisation du travail *sont dignes*
» *assurément de l'attention la plus sérieuse; car*
» *les bons esprits ne peuvent manquer d'être frap-*
» *pés des obstacles que rencontrent dans leur marche*
» *les idées placées, voici à peine quelques années,*
» *au-dessus de toute controverse*... Qu'arrive-t-il,
» en effet, dans la pratique? Personne ne l'ignore,
» et chacun en gémit, sans découvrir un remède
» pour des plaies que chaque année rend plus pro-
» fondes.... Quoi d'étonnant si, en présence de
» tant de douleurs, des esprits hardis s'efforcent
» de régulariser ce qui leur apparaît comme un
» chaos? L'intervention de l'État entre les chefs
» d'atelier et les travailleurs; la limitation de la li-
» berté du travail opérée comme celle de la liberté
» politique elle-même, dans un haut intérêt social;
» la sollicitude de la puissance publique appelée à
» proportionner la production aux besoins et aux
» débouchés, pour prévenir, par une intervention
» éclairée, des déceptions et des désastres; enfin,
» le droit international réglant et limitant la con-
» currence des forces industrielles, comme il limite
» déjà celle des forces militaires, *ce sont là des*
» *idées qui n'ont rien d'étrange en elles-mêmes*,
» mais qu'il est au moins singulier de voir répandre

» en Europe par les publicistes de l'école républi-
» caine, comme la conséquence extrême de leur
» principe. »

Nous pourrions répondre à M. de Carné que ce qu'il trouve singulier n'a rien que de fort simple; que l'école vraiment démocratique n'a jamais professé les étroites et anarchiques doctrines du libéralisme ; que le catéchisme du *laissez-faire* n'a jamais été qu'à l'usage de ceux qui possèdent aujourd'hui le pouvoir, et qui ne l'ont conquis qu'après avoir passé quinze ans à prêcher la religion du désordre. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Nous ne citons l'article de M. de Carné que pour l'opposer à ceux qui seraient tentés de nous appeler des *utopistes*. Poursuivons :

« Il n'est pas un écrit émané des hommes de
» quelque valeur dans le parti radical où cet ordre
» d'idées ne se produise, et dans lequel vous n'aper-
» ceviez des efforts visibles pour transformer l'élé-
» ment politique par l'élément industriel. La guerre
» à la concurrence est un mot d'ordre aussi accré-
» dité aujourd'hui dans les rangs du parti démo-
» cratique que la guerre aux priviléges lors du
» mouvement de 89, et le bon marché est devenu
» l'idée la plus antipathique à une école qui ne
» prévoyait pas à coup sûr, il y a dix ans, où la
» conduiraient et des déceptions nombreuses, et les

» faits nouveaux dont elle s'efforce de s'emparer
» pour se refaire une popularité perdue. »

Il y a dix ans, l'école démocratique se formait à peine, et tout ce que M. de Carné a dit des prétendues doctrines de la démocratie d'il y a dix ans n'est applicable qu'à l'école libérale, laquelle est aujourd'hui aux affaires, et à qui, certes, on ne saurait faire honneur d'une conversion née de *déceptions nombreuses et de faits nouveaux;* car cette école-là vit encore sur ses vieilles erreurs, et c'est avec d'incroyables pauvretés qu'elle affiche la prétention de gouverner le monde. Notons bien que M. de Carné reconnaît à nos idées la puissance de créer à ceux qui les soutiennent une grande popularité ! Après avoir cité la définition que nous avons donnée du bon marché (voir à la page 41), M. de Carné ajoute :

« Ce passage résume d'une manière assez com-
» plète la théorie économique dont les *esprits ré-*
» *fléchis* ne peuvent manquer de suivre les dévelop-
» pements avec une curieuse attention. Des disci-
» ples de Say pourraient sans doute objecter à
» M. Louis Blanc que le système de la concurrence
» et de la liberté commerciale ne saurait être jugé
» si vite, et qu'il est impossible de le condamner
» en dernier ressort sur des applications incom-
» plètes et au milieu des résistances que lui op-

» posent encore la plupart des gouvernements euro-
» péens. »

Si des disciples de Say nous objectaient ce que M. de Carné leur met dans la bouche, nous leur ferions observer que les maux de la concurrence s'aggravent et se multiplient en raison même de l'extension qu'elle prend ; que ceci est un fait incontestable ; qu'on ne saurait par conséquent arguer, en faveur de la concurrence, des applications prétendues incomplètes qu'on en fait. Nous les prierions en outre de remarquer qu'ils confondent mal à propos la concurrence et la liberté commerciale ; que ce sont deux choses fort distinctes ; que la cause de la concurrence et celle de la liberté commerciale ne sont pas le moins du monde liées l'une à l'autre ; que, tout au contraire, la concurrence existant, la liberté commerciale est impossible. Mais la polémique nous entraîne, et nous oublions dans quel but nous avons cité l'article de la *Revue des Deux Mondes*. M. de Carné expose rapidement notre système, celui qui est développé dans l'excellent ouvrage de M. Adolphe Boyer (1), et celui qui est indiqué dans le livre intéressant de M. Buret *sur la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre*. Puis, rappelant que la

(1) *De l'État des Ouvriers et de son amélioration par l'organisation du Travail.*

propagande démocratique se poursuit en France sous plusieurs formes, et arrivant à la catégorie dans laquelle il range les trois livres qu'on vient de citer, il dit :

« Un gouvernement prévoyant et éclairé » arrachera aux hommes que peut égarer la » tentation d'en abuser les idées mêmes qui font » leur force au sein des masses; il prendra » l'initiative de certaines mesures que lui seul peut » appliquer avec discernement et sans péril. Lors- » que, l'année dernière, des milliers d'ouvriers par- » couraient dans un calme menaçant les rues de la » capitale; lorsque, dans des jours de paix et de » prospérité commerciale, ils interrompaient le » cours de leurs travaux pour débattre, sous l'ar- » dente excitation des partis, les questions les plus » complexes, le premier devoir du gouvernement » fut de dissiper par la force une émeute d'autant » plus dangereuse qu'elle s'ignorait elle-même; » mais à ce devoir accompli a dû en succéder un » autre. Il faut que le pouvoir pose à son tour les » problèmes posés par les factions. Il doit se de- » mander jusqu'à quel point il peut intervenir dans » la seule forme de l'activité nationale, livrée sans » règle comme sans contrôle à toutes les chances » des événements et de la fortune. Pourrait-il exer- » cer une salutaire médiation entre l'ouvrier et le

» chef d'atelier, relativement aux conditio
» travail ? Serait-il en droit de limiter la co
» rence à la mesure véritable des besoins et d
» bouchés ? Lui serait-il interdit de protéger
» neur et le crédit de la France sur les ma
» étrangers par une surveillance exercée à l'e
» tation de nos produits ? Enfin, lorsque l'é
» de la société nouvelle repose sur l'unité ce
» lisée et sur l'action administrative, ce d
» principe peut-il rester sans nulle applicatio
» intérêts les plus nombreux et les plus fac
» émouvoir? LE PRINCIPAL RÉSULTAT qu'ai
» retirer les hommes sérieux de l'examen des
» ries démocratiques, c'est assurément la f
» intention de mettre de telles questions à l'ét
» pour les résoudre autrement que par l'ax
» tout négatif d'une école économique à laq
» l'avenir réserve de sévères leçons. »

Ce langage est-il assez clair ? sommes-nous vengés de tous ces hommes sans talent qui, m rant la vérité à leur taille, déclarent imprati tout ce qu'ils sont hors d'état de comprendr traitent d'utopies inutiles à combattre ce sont trop ignorants pour discuter, bonnes gens jours chargés d'un bagage de mots qu'ils pre et donnent fièrement pour des idées, esprits st qui insultent à la fécondité ?

Et vous, monsieur, qui ne vous piquez pas de professer pour les idées d'un parti qui n'est pas le vôtre ces dédains imbéciles, par quel excès d'injustice pouvez-vous flétrir du nom de *factieux* les hommes d'étude qui font ce que, selon vos propres aveux, le pouvoir devrait faire? Ainsi, nous sommes des factieux, et pourtant vous proposez au pouvoir de s'emparer de nos idées pour les appliquer! Nous sommes des factieux, et vous avouez, non seulement que les maux dénoncés par nous sont réels, incalculables; mais que nous en avons indiqué la véritable cause, et proposé, jusqu'à ce jour du moins, les remèdes les plus sûrs! Vous conseillez naïvement au pouvoir de *nous arracher nos idées?* Le conseil est admirable; mais nous osons mettre le pouvoir actuel au défi d'en profiter: d'abord, parce que les hommes d'État d'aujourd'hui sont trop médiocres pour tenter quelque chose de grand et de hardi; ensuite, parce que les intérêts auxquels ils sont asservis sont trop aveugles pour sonder la bêtise de l'oppression.

Il est vrai que les avertissements ne leur manquent pas. Nous avons écrit les premières lignes de ce livre au bruit des charges de cavalerie exécutées presque à notre porte. Nous écrivons les dernières sous l'impression de nouvelles qui nous montrent le port de Mâcon ensanglanté et l'ordre

régnant à Clermont, au milieu des ruines e
fumantes de la guerre civile! Est-ce que
sommes condamnés à voir se reproduire étern
ment ces scènes de deuil? Est-ce que ces a
farouches à la haine seront toujours les seul
aient pouvoir de se faire entendre? Pour prév
la police; pour réprimer, le canon. Ah! c'est
c'est trop; et pourtant ce n'est pas assez. Mi
ler les insurgés vivants; morts, les insulter..
ne suffit pas, croyez-moi; et tant que la scien
sera point opposée à l'esprit de révolte, l'ér
sera comme un tonneau des Danaïdes qu'il f
sans cesse remplir avec du sang.

C'est à rapprocher toutes les classes de la so
à leur faire comprendre que leurs intérêts so
lidaires, à les unir dans un noble sentime
concorde et de fraternité, que consiste le dev
tout homme sincèrement attaché à son pays.
que valent ces recommandations dans un r
qui tend d'une manière irrésistible à en dé
l'effet? C'est donc sur les vices de ce régim
nous devons porter nos regards. Et quel plus
rable, quel plus fécond sujet d'études! Mais
on ne saurait s'émouvoir au spectacle de t
douleurs, on ne saurait en désirer le terme, e
dier l'origine et la filiation, en décrire la n
en chercher le remède, sans être un rêveu

topiste, sans être mis à l'index par les *hommes pratiques*. Hélas ! la sagesse de ces *hommes pratiques* 'est pas si grande qu'elle ne reçoive de temps en emps de bien cruels démentis. Et ces démentis, qui es donne ? la guerre civile.

Quelques mots encore sur ce sujet. Qu'aurait-n dit d'un homme qui, dans les derniers jours du ègne de Louis XV, aurait tenu le langage que oici :

« Vous voyez quel est le pouvoir de l'Église ! A eine venu au monde, l'homme la trouve auprès e son berceau ; enfant, elle le façonne à son gré ; dulte, elle le fait époux et lui permet d'être père ; nourant, elle recueille son dernier souffle ; mort, lle l'ensevelit ; mis au tombeau, elle le poursuit ans les mystères d'une autre vie, et s'empare de on âme pour en faire aux vivants un sujet d'espérance ou de terreur. Elle domine la conscience du oi comme celle du mendiant. Son empire se fait econnaître par ceux-là même que ses préceptes 'ont point subjugués : toute alcôve souillée a son rucifix et tout boudoir son prie-Dieu. Architecture, statuaire, peinture, œuvres du génie, merveilles des arts, tout cela sert à marquer dans la ociété le passage et la souveraineté de l'Église. Et omment détruire une influence dont les racines iennent à toutes les parties infirmes du cœur hu-

main, une influence créée par tant de siècles
à la même croyance? Le pouvoir spirituel de
est donc bien grand; mais il ne l'est pas p
son pouvoir temporel. Sous Louis XIII, la Fr
gouvernée par Richelieu, un prêtre; sous Lo
enfant, par Mazarin, un prêtre; sous Lo
vieillard, par le père Letellier, un prêtre;
régent, par le cardinal Dubois, un prêtre;
d'hui, sous Louis XV, elle est gouvernée pa
dinal de Fleury, toujours un prêtre. Qu
richesses du clergé, elles sont immenses : il
dans le Cambrésis quatorze cents charr
dix-sept cents; dans la Franche-Comté (1
de la moitié des biens appartient aux moine
ficiaires; neuf mille châteaux, deux cent cin
neuf mille métairies ou fermes, cent soixant
mille arpents de vignes, voilà ce qui sert
en France à la puissance matérielle de l'
dont les revenus annuels peuvent être év
douze cent vingt millions (2).

» Eh bien! encore quelques années,
force immense aura disparu. Le principe
berté de conscience remplacera l'autorité
de l'Église; on ne croira plus à sa parole;
ditions seront officiellement conspuées, et se

(1) Préambule de l'ordonnance du 17 mai 1731.
(2) Lettre du cardinal de Fleury au conseil de Loui

s recevront un salaire en échange de leurs grands ns, devenus la propriété de l'État.

» Vous voyez quel est le pouvoir de la royauté ! folies suffisent pour prouver jusqu'où va sa ce. Louis XIV a impunément ensanglanté la ance ; le régent l'a mise impunément au pil- e, et c'est impunément que Louis XV la désho- re. Si la maison civile du roi est portée à vingt- q millions (1) ; si le *jeu du roi* absorbe seul des nmes qui feraient vivre des milliers de pauvres ; es spéculations personnelles (2) du roi produisent famines factices qui mettent le peuple au dés- oir; si le roi exerce à son profit les plus mon- ueux monopoles ; s'il est permis au roi d'enrichir courtisans et ses maîtresses en faisant élever ou sser, selon ses fantaisies, le prix des grains (3) ; e roi est assez pourvu de domaines de toute te pour donner à madame de Pompadour la re de Crécy, le château d'Aulnay, le château de llevue, le château de Menars, la terre de Saint- my, l'hôtel d'Évreux, l'Élysée-Bourbon, l'Er- age ; si le roi est assez pourvu d'argent pour er deux millions cinq cent mille francs (4) les eurs de madame Dubarry, courtisane échappée

) Compte rendu à Louis XVI en 1774. Collection, p. 114.
) Soulavie. Décadence de la monarchie, III, 313.
) Lacretelle. XVIIIe siècle. IV. 298.
) Soulavie. Décadence de la Monarchie, III, 155.

aux bras d'un mousquetaire; si le roi rit de la pudeur de nos femmes et lève d'impurs tributs sur la virginité de nos filles ; ces exactions, ces ignominies, ces scandales, qu'on ose à peine blâmer à voix basse, ne montrent-ils pas tout ce que la royauté puise en France de témérité et d'orgueil dans l'ignorance du peuple, la bassesse des gens de cour, le prestige du trône, la puissance des baïonnettes et l'influence des traditions?

» Eh bien! encore quelques années, et vous assisterez au spectacle de la royauté humiliée, insultée, enchaînée, mise en question. Une assemblée de bourgeois lui demandera compte de ses actes; des robins la recevront assis et la tête couverte; ses maîtres de cérémonie seront traités comme des laquais, et ses ministres comme des serviteurs du peuple, jusqu'à ce qu'un jour vienne (jour terrible) où on la fera monter sur un échafaud, sans même lui permettre ce qu'on permet au dernier des criminels...; car les suprêmes paroles de cette royauté tombée en la puissance du bourreau s'éteindront dans un roulement de tambours.

» Vous voyez quel est encore le pouvoir de la noblesse! Appuyée d'un côté sur le trône, elle l'est de l'autre sur le clergé. Les fonctions publiques lui sont exclusivement réservées; c'est elle qui possède les emplois de cour; c'est elle qui jouit de

toutes les pensions ; c'est elle qui remplit le cadre des officiers de l'armée ; c'est de son sein que sont tirés les grands officiers de la maison du roi, lesquels ont l'exorbitant privilége de vendre les charges subalternes et d'en garder le prix. Elle a, pour s'enrichir, les *prestations*, les *redevances*, les *corvées*, les *mains-mortes*, des *servitudes personnelles* de toute espèce. Elle chasse : le paysan qui en fait autant va aux galères (1). Investie des droits de haute, moyenne et basse justice, elle a fourches patibulaires, piloris et carcans; et ce n'est que depuis peu de temps que les sentences pour crime capital sont revues par les cours supérieures. Telle est sa puissance dans les campagnes, qu'elle fait atteler des hommes à ses charrettes comme des animaux de labourage, et que, pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil des châtelaines, une foule de malheureux passent la nuit à battre les étangs (2). Que dire enfin? Il a été long-temps permis à un seigneur de tuer un vilain, moyennant la somme de *cinq sous parisis*.

» Eh bien ! encore quelques années, et toute cette aristocratie sera mise au néant. Une nuit suffira pour faire crouler tout l'échafaudage du système féodal. Oui, dans une nuit, la qualité de serf sera

(1) Voir le décret du 4 août 1789.
(2) Discours de Leguen de Kérangal, dans la nuit du 4 août.

effacée du vocabulaire de la langue, les m
mortes seront détruites, les justices seigneu
abolies, les priviléges pécuniaires anéantis, l
nalité des offices sera supprimée, les dîmes s
déclarées rachetables et les citoyens reconnu
missibles à tous les emplois. Et, chose me
leuse! ces réformes dirigées contre la noblesse,
par elle qu'elles seront accomplies : elle-même
noncera son arrêt et scellera irrévocableme
ruine (1).

» Ce n'est pas tout. L'industrie est aujour
soumise au régime des jurandes et des maitri

» Eh bien! par la plus soudaine, la plus
fonde de toutes les révolutions, le principe
concurrence illimitée sera proclamé.

» Si bien que de toute la société d'aujourd
dans quelque temps il ne restera rien, absolu
rien. »

Encore une fois, je le demande, qu'aurait-o
de l'homme qui, quelques années avant 1789
rait tenu cet étrange langage? On l'aurait ce
nement appelé un homme à théories, un ré
généreux, un utopiste, un fou, que sais-je? I
rait dit vrai cependant, et ceux qui l'auraient
cusé de folie auraient fait preuve en cela d'im
voyance et d'aveuglement.

(1) Nuit du 4 août 1789.

Les partisans du nouvel ordre social se trouvent précisément aujourd'hui dans la position de cet homme. Et certes, entre le régime actuel et l'application de nos idées, la distance est infiniment moindre qu'entre la société qui existait la veille de 1789 et celle qui exista le lendemain.

DEUXIÈME PARTIE.

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.

I

QUELLE EST LA NATURE DU MAL?

[…]es littérateurs affluent; quelques-uns s'enri[…]ent; beaucoup meurent de faim; la librairie est […]e; l'imprimerie est perdue; le goût public se […]rtit; jamais, au sein d'une plus fastueuse […]dance de livres, le domaine intellectuel ne fut […]stérile.... Voilà le mal; il est immense. Quel […]de a-t-on proposé? Une loi qui étendrait le […] de propriété de l'auteur, après sa mort, de […] à trente ans! Oh! que lord Chesterfeeld avait […]n de dire à son fils en l'envoyant visiter les […]ipales cours de l'Europe: « Allez, mon fils, […]voir avec quelle petite dose de sagesse le monde […]ouverné! »

[…] dirai tout à l'heure combien il est absurde de

décréter la propriété littéraire, et combien est fatal à la société l'exercice prolongé de ce prétendu droit qu'on voudrait consacrer ; mais avant d'entrer dans l'examen des difficultés sans nombre que la question soulève, je me demande quel est ici le but du législateur ?

Son but, c'est évidemment de consacrer la profession de l'homme de lettres, considérée comme métier, comme moyen de gagner de l'argent. Mais est-il dans la nature des choses, est-il dans l'intérêt public que la littérature devienne un procédé industriel ? Est-il bon qu'il y ait dans la société beaucoup d'hommes faisant des livres pour s'enrichir, ou même pour vivre ? J'affirme que non.

Et la raison en est simple. Pour qu'un écrivain remplisse dignement sa mission, il faut qu'il s'élève au-dessus des préjugés des hommes, qu'il ait le courage de leur déplaire pour leur être utile ; il faut, en un mot, qu'il les gouverne moralement. Cette mission est du chansonnier comme du moraliste, du poète comme du philosophe, de celui qui nous fait rire comme de celui qui nous arrache des pleurs. Peu importe la forme que revêt cette souveraineté morale de l'écrivain. Elle est tout aussi réelle dans Beaumarchais que dans Nicole, et dans Molière que dans Pascal.

Oui, la littérature a sur la société droit de com-

mandement. Or, que devient ce droit de commandement si l'homme de lettres descend à l'exercice d'un métier, s'il ne fait plus des livres que pour *amasser des capitaux?* S'asservir aux goûts du public, flatter ses préjugés, alimenter son ignorance, transiger avec ses erreurs, entretenir ses mauvaises passions, écrire enfin tout ce qui lui est funeste, mais agréable... telle est la condition nécessaire de quiconque a du génie pour de l'argent. Quoi! en échange de l'or que je vous offre, vous me faites honte de ma stupidité, vous gourmandez mon égoïsme, vous me troublez dans la jouissance du fruit de mes rapines; vous me faites peur de l'avenir? Votre sagesse coûte trop cher, monsieur : je n'en veux pas. La pensée perd de la sorte son caractère d'enseignement et son autorité morale. L'écrivain, s'il dépend de la faveur du public, perd la faculté de le guider; il en perd jusqu'au désir : c'est un roi qui abdique.

Que tous les travaux de l'esprit n'aient pas une égale importance; sans doute. Cependant, tous, même les plus frivoles en apparence, ont sur la société une action bonne ou mauvaise. Il n'est pas au pouvoir d'un homme de lettres de n'être qu'un *amuseur* de la foule. Car, pour amuser les hommes, il faut toucher des cordes qui répondent à leur intelligence ou à leur cœur. Ce qui prouve, soit dit

en passant, que la théorie de l'art pour l'a
une niaiserie.

La littérature, quelque forme qu'elle af
exerce donc une influence qu'il importe au
haut point de régler, et c'est la rendre ext
ment dangereuse que de la laisser aux
d'hommes qui ne s'en servent qu'en vue d'u
néfice d'argent. Je concevrais qu'on fît une loi
abolir, comme *métier*, la condition d'homm
lettres; mais en faire une pour rendre ce *m*
plus fructueux et encourager les fabricants de
rature, cela me paraît insensé.

Non seulement il est absurde de déclarer l'
vain propriétaire de son œuvre, mais il est abs
de lui proposer comme récompense une rét
tion matérielle. Rousseau copiait de la mu
pour vivre et faisait des livres pour instruir
hommes. Telle doit être l'existence de tout ho
de lettres digne de ce nom. S'il est riche,
s'adonne tout entier au culte de la pensée :
peut. S'il est pauvre, qu'il sache combiner ave
travaux littéraires l'exercice d'une profession
subvienne à ses besoins.

Parmi les auteurs contemporains, il en est
qui, à force de recherches patientes et de veil
est parvenu à renouer, pour le peuple, la cha
en mille endroits brisée, des traditions. Perso

ssurément n'a travaillé à une œuvre historique vec plus d'amour, avec plus de persévérance que I. Monteil; personne n'a mis dans l'accomplissement d'une résolution littéraire une plus grande art de sa vie. Que serait-il advenu si, pendant es trente ou quarante années qu'il a consacrées son ouvrage, M. Monteil n'avait attendu ses moyens d'existence que de ses livres? Ce qui serait dvenu? Je n'ose le dire, et vous le devinez. Mais, Dieu merci! M. Monteil avait une âme intrépide et haute. Pour se défendre contre l'extrême auvreté, il a eu recours à une industrie honorable; a vendu les matériaux mêmes de ses études; il a endu les manuscrits précieux qu'il avait recueillis à et là dans son voyage de découvertes. C'était Rousseau copiant de la musique. Grâce à cette courageuse conduite, M. Monteil a vécu, non pas à abri des privations, mais à l'abri des caprices du ublic. Il est resté maître de lui, maître de son œuvre.

Supposez qu'au lieu d'écrire l'histoire pour faire iompher la vérité, il ne l'eût écrite que pour *agner de l'argent;* supposez qu'au lieu de chercher ses moyens d'existence dans la vente de manuscrits ignorés, il eût spéculé sur ses livres; l'impatience du succès l'aurait gagné, il aurait écrit aucoup plus, beaucoup plus vite, beaucoup plus

mal. A l'histoire utile et féconde de l'agricu
du commerce, des métiers..., il aurait préfé
aussi, l'histoire divertissante des batailles
intrigues de cour. La société y aurait per
grand historien et un bel ouvrage.

Parmi les plus illustres poètes de notre é
combien en est-il qu'on osât placer au-dess
Béranger? Béranger a fait comme M. Mo
comme Rousseau. Pendant qu'il travaillait
immortelles chansons, il demandait à un e
modeste le moyen de lutter contre les nécessi
la vie.

Avant la révolution de 1789, la professio
téraire, dans la rigueur du mot, n'existait pas.
voyons bien dans l'histoire des hommes de l
que, sous Louis XIII, La Serre tirait vani
facile débit de ses livres, et que La Calpre
tout noble qu'il était, s'achetait des manteaux
les pistoles du libraire Courbé. Toutefois, ceu
pour vivre, comptaient sur le revenu de leurs
faisaient exception à la règle. Parmi les aut
les uns, comme Brantôme et Bussy-Rabutin, é
de fiers gentilshommes, qui ne prenaient une p
qu'à défaut d'une épée; les autres, comme
marets, occupaient un emploi public; quelque
se trouvaient placés sous le patronage du mona
comme Molière et Racine; la plupart, comme

et, étaient aux gages d'un grand seigneur. « Quand » je n'aurais pas l'honneur d'être à vous comme je » l'ai, écrivait Mairet au duc de Montmorency, et » que *le don que je vous ai fait de moi* ne m'eût » pas ôté la liberté de disposer de mes actions, je » ne sais personne en France à qui plus justement » qu'à vous je puisse présenter, comme je le fais, » les premiers fruits de mon estude. » On voit tout ce qu'une semblable condition avait d'humiliant. Elle ne devait cesser néanmoins qu'avec le régime qui la consacrait. Jean-Jacques Rousseau, pour ne l'avoir pas voulu subir, fut impitoyablement calomnié dans son indépendance par ses jaloux confrères : moins heureux que Diderot, ce favori de Catherine II; moins heureux que Voltaire, cet ami du grand Frédéric; moins heureux que Grimm, ce courtier de tous les souverains philosophes du dix-huitième siècle. Pour changer cet état de choses, il ne fallait pas moins qu'une révolution, et la veille même de cette révolution ne trouve-t-on pas l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* vivant à l'ombre de la faveur du duc de Choiseul, dans le riant exil de Chanteloup?

Vint 89, date à jamais célèbre! Les écrivains alors cessèrent d'appartenir à quelqu'un; mais, forcés de spéculer sur leurs œuvres, ils appartinrent à tout le monde. S'ils y ont gagné, je l'ignore; mais

certainement la société y a perdu. A quoi se réduisaient en effet les obligations de cette vie dépendante que l'homme de lettres menait autrefois auprès de l'homme puissant? A je ne sais quel vain tribut de flatterie levé sur l'intelligence par la vanité d'un sot. C'était un mal; mais la dignité de l'auteur en souffrait beaucoup plus que l'intérêt de la société. Les serviles préfaces où Corneille célébrait les vertus de Mazarin n'empêchaient pas l'auteur sublime de *Cinna* de s'écrier par la bouche d'Émilie :

> Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose!

Aujourd'hui l'écrivain a pour maître, lorsqu'il exploite lui-même sa pensée, non plus celui qui l'héberge, mais celui qui le lit. Au lieu de l'homme qui aliène sa dignité, c'est l'auteur qui tend à abdiquer sa fonction.

Tel est souvent le caractère des révolutions, qu'elles emportent avec l'ivraie le bon grain qu'il a plu à Dieu d'y mêler. Celle de 89 ne fit pas autrement. De même qu'en abolissant les jurandes et les maîtrises elle frappait d'un seul coup le monopole et l'association; de même, en renversant tous les vieux pouvoirs, elle détruisit sans d[illegible]inction, et ce qu'ils avaient de tyrannique, et ce [illegible]'ils avaient

e protecteur. La théorie de l'individualisme pré-
alut dans les lettres comme dans l'industrie. Le
rincipe périt dans le violent effort que firent contre
es représentants de ce principe les intérêts en ré-
olte. Pour mieux briser le moule, on portait la
nain sur l'idée. Dans ce profond ébranlement de
out ce qui était régime d'association et de protec-
on, les gens de lettres n'ayant plus rien à attendre
ue d'eux-mêmes, prirent naturellement le parti
e trafiquer de leur pensée, et le mercantilisme fit
nvasion dans la littérature. Autre malheur : la lit-
érature ne fut pas plus tôt devenue une profession
icrative, que ceux-là coururent en foule s'y pré-
piter qui trouvaient les autres carrières encom-
rées. Et comment n'y aurait-il pas eu encombre-
ent dans toutes les sphères de l'activité humaine,
rsque l'individualisme, proclamé sous le nom de
berté, venait pousser à tous les excès d'une com-
étition universelle ? D'un autre côté, des mots
agiques avaient retenti; on avait écrit le mot
galité dans nos codes; mais on n'en couvrait pas
oins d'un mépris injuste les laboureurs, les arti-
ans, les ouvriers; on n'en élevait pas moins les
nfants dans cette idée qu'il y a des métiers et des
rts, des professions qui sont *libérales* et d'autres
ui ne le sont pas. Ainsi on allumait dans les cœurs
ne soif ardente de distinctions frivoles; ainsi on

allait semant dans tous les jeunes esprits le germe des ambitions artistiques ou littéraires ; et l'instruction plus répandue, sans être mieux dirigée, préparait l'envahissement de la société par ce flot de jeunes hommes tous également avides de renommée, tous également prompts à s'engager dans les routes battues, sur la foi de leurs désirs ou de leurs rêves.

Qu'est-il résulté de là ? que le phénomène qui se manifestait dans l'industrie s'est manifesté dans les lettres. Il y a eu partout cohue, et partout il y a eu tiraillements, luttes sans fin, désordres de tout genre, désastres. La concurrence dans les lettres a produit des résultats analogues à ceux qu'elle produisait dans l'industrie. A côté de l'industriel falsifiant ses produits pour l'emporter sur ses rivaux par le bon marché, on a eu l'écrivain altérant sa pensée, tourmentant son style, pour conquérir le public par l'attrait funeste des situations forcées, des sentiments exagérés, des locutions bizarres, et, le dirai-je, hélas ! des enseignements pervers. A côté de l'industriel écrasant à force de capitaux ses compétiteurs, on a eu l'écrivain riche gagnant de vitesse l'écrivain pauvre dans le domaine de la renommée, et se servant ensuite de l'éclat du nom acquis pour enchaîner dans l'ombre le mérite ignoré. Au sein d'une profusion de livres

toujours croissante, le public est resté sans direction; et n'ayant plus ni la possibilité ni le temps de choisir, il a fermé sa bourse aux écrivains sérieux, et jeté son âme en pâture aux charlatans. De là l'épouvantable abus des annonces, le trafic des éloges, la prostitution de la critique, les ruses de la camaraderie, toutes les hontes, tous les mensonges, tous les scandales.

Encore, si au prix de la dignité des lettres compromise, de la morale publique ébranlée, des sources de l'intelligence empestées, le gros des gens de lettres avait fait fortune! Mais non : l'exploitation a été aussi ruineuse que hideuse ; on a commencé par le déshonneur et fini par la misère.

Puis, du milieu de ces ruines se sont levés les spéculateurs, et ils ont offert aux gens de lettres leur assistance. Ce qu'ils apportaient comme mise de fonds dans ces tripotages de l'esprit, ce n'était pas même de l'argent; c'était quelque artifice nouveau d'exploitation, un procédé. Il a fallu accepter leur concours. Le concours s'est bien vite transformé en domination; l'homme d'affaires n'a eu qu'à s'approcher de l'homme de talent pour l'absorber; on a vu des écrivains, et des meilleurs, se vendre à des courtiers de phrases, non pas même en détail, mais en bloc, comme Mairet au duc de Montmorency, lorsqu'il lui écrivait : « *le don que*

je vous ai fait de moi. » Qu'ajouter à ce tableau malheureusement trop fidèle? Est-il vrai, oui ou non, que ce sont des mains à peine capables de tenir une plume qui agitent aujourd'hui le sceptre de la littérature? est-il vrai que chaque jour, *à la* porte de tel spéculateur tout-puissant, se morfondent de pauvres littérateurs demandant la publicité comme une aumône? Et si cela est vrai, à quel degré d'abaissement sommes-nous donc descendus!

M. Henri de Latouche a décrit énergiquement cette déchéance de la littérature lorsqu'il a dit: « Les mœurs littéraires sont tournées à l'argent; c'est l'idée fixe de notre époque, c'est le chien contagieux dont est mordu ce siècle épicier. Croiriez-vous qu'il s'est formé une congrégation d'assureurs contre la propagation des idées? Nos hommes de style, comme les principicules d'outre-Rhin, se confédèrent, non au profit des idées à répandre, mais des bénéfices à concentrer. Ils se sont garanti l'intégralité de leur territoire et l'inviolabilité de leurs frontières, qui sont très-prochaines. On se proclame ruiné si on vous emprunte un demi-article. C'est la sainte-alliance des paragraphes... On se demande comment ces messieurs se résignent à promener leurs personnes gratis sur nos boulevards sans tarifer les regards du passant. »

II

ISSANCE ET ABSURDITÉ DU REMÈDE QU'ON A PROPOSÉ.

laintenant quel rapport y a-t-il, je vous prie, e la nature du mal que je viens de décrire et du remède qu'on a proposé?

e mal est dans une affluence trop grande de rateurs inutiles, mauvais ou dangereux; et emède proposé consistait à sanctionner législanent ce fléau!

e mal est dans l'exploitation des livres par leurs urs; et le remède proposé consistait à proer cette exploitation, à en faire un droit hume!

e mal est dans ce fait que la littérature n'est qu'un métier; qu'on tient boutique de ées; que les lecteurs sont devenus des cha-

lands dont il faut, pour conserver leur pratique, tenter les goûts, servir les caprices, flatter bassement les préjugés, entretenir les erreurs ; et le remède proposé consistait à convertir en un principe sacré ce fait déplorable, à lui donner la consécration de la loi !

Tant d'aveuglement se conçoit à peine.

Au reste, puisqu'on a parlé de propriété littéraire, voyons un peu ce que de tels mots signifient.

La propriété de la pensée ! Autant vaudrait dire la propriété de l'air renfermé dans le ballon que je tiens dans ma main. L'ouverture faite, l'air s'échappe ; il se répand partout, il se mêle à toutes choses : chacun le respire librement. Si vous voulez m'en assurer la propriété, il faut que vous me donniez celle de l'atmosphère : le pouvez-vous ?

Aux partisans du droit de *propriété littéraire*, nous demanderons d'abord, avec M. Portalis : Qu'entendez-vous par une pensée qui appartient à quelqu'un ? Cette pensée vous appartient, dites-vous ? Mais avec dix livres, peut-être, on a fait toutes les bibliothèques qui existent ; et ces dix livres, tout le monde les a composés.

Les grands hommes ne gouvernent la société qu'au moyen d'une force qu'ils lui empruntent à elle-même. Ils ne l'éclairent que par la concentration dans un ardent foyer de tous les rayons épa

qui émanent d'elle. Ils lui dérobent le pouvoir de la conduire.

Cela est si vrai que, lorsque le Christ parut, le monde romain était dans l'attente et avait le pressentiment de l'Évangile. Quant à Luther, fit-il autre chose que traduire ce désir de résistance qu'avait éveillé dans tous les cœurs la tyrannie de la papauté, et qui éclatait déjà partout en manifestations diverses, mais caractéristiques et puissantes?

Ce raisonnement nous conduirait, on le voit, à abandonner la propriété du fond pour ne reconnaître que celle de la forme. Et M. de Balzac, à en croire une pétition qu'il vient d'adresser aux chambres, serait fort de cet avis. Or, voici quel serait le résultat de cette belle théorie. Charles Fourier a cru devoir formuler en termes bizarres et peu intelligibles les idées qui composent le fond de son système. Vient un badigeonneur littéraire qui s'empare du système de Fourier, l'expose dans un style clair, élégant si on veut, et met le tout en vente. Vous voyez bien que, à côté de Fourier qui va mourir de faim, le badigeonneur s'enrichira. Entendue de la sorte, qu'est-ce que la propriété? C'est le vol.

D'ailleurs, quelle que soit la part de tous dans la pensée de chacun, on ne niera pas du moins que la pensée ne tire de la publicité toute sa valeur. Que

vaut la pensée dans la solitude? La consommation des objets matériels se peut concevoir, en dehors de tout état de société : de même que cette consommation est individuelle, elle peut être solitaire. L'idée de société n'ajoute rien à la valeur des fruits que le sauvage cueille dans les bois, des animaux qu'il tue à la chasse. S'agit-il de la pensée? c'est tout différent. Son importance croît en proportion des intelligences qui lui rendent hommage. La consommation détruit, fait disparaître les objets matériels. La publicité, cette consommation intellectuelle, loin de détruire les objets immatériels, les multiplie, les rend plus précieux, ajoute à leur fécondité, augmente leur chance de vie. Il n'est donc pas besoin de savoir d'où vient l'*origine* des productions de l'esprit, il suffit de savoir d'où vient leur *valeur*, pour comprendre qu'elles ne sauraient être le patrimoine de personne. Si c'est la société qui leur confère une *valeur*, c'est à la société seule que le droit de propriété appartient. Reconnaître, au profit de l'individu, un droit de propriété littéraire, ce n'est pas seulement nuire à la société : c'est la voler.

« Prenez garde! s'écrie M. de Balzac dans sa brochure, si vous souffrez qu'on nie la propriété littéraire, la propriété foncière est en péril; la logique, qui attaque l'une, aura bientôt renversé l'autre. »

Comme tactique, rien de plus ingénieux que ce rapprochement; comme argumentation, rien de plus pauvre. Si la propriété, après avoir été reconnue en fait, a été défendue en principe, ce n'a été que sous le rapport du profit que la société pouvait tirer d'une semblable convention et de son inviolabilité. On a supposé que la société avait dit au propriétaire : « Tu seras maître de ce domaine et tu pourras le laisser à tes enfants, parce que les travaux de l'agriculture, pour devenir aussi féconds qu'ils peuvent l'être, demandent de la sécurité, de la patience et du temps. Tu pourras t'écrier, sans que personne ait la faculté de te contredire impunément : *Ceci est à moi*, parce que nous voulons que tu aies intérêt à planter des arbres pour d'autres que pour toi, à creuser des canaux que tes enfants achèveront, à ouvrir des mines si profondes que la vie d'un homme ne suffirait pas à les explorer et à en épuiser les trésors. C'est pour cela que nous te déclarons propriétaire. » On est donc parti, pour défendre la propriété, de l'intérêt social, bien ou mal entendu, sans parler de l'apparente nécessité de respecter un fait aussi ancien, aussi généralement accepté, aussi difficile à ébranler et même à modifier. Ici, rien de semblable. L'intérêt d'un auteur est mis dans l'un des plateaux de la balance, l'intérêt social dans l'autre. Et ce qu'on nous de-

mande, c'est tout simplement de reconnaître qu'u
homme pèse plus que l'humanité.

La propriété littéraire est donc condamnée sa
appel par son principe même ; mais elle l'est bie
plus rigoureusement encore par ses conséquences.

Si le droit de propriété littéraire est reconnu,
faut d'abord le rendre héréditaire et perpétuel ; ca
de deux choses l'une : ou il est contraire à l'in
térêt social, et alors pourquoi en consacrer le prin
cipe ? ou il est conforme à l'intérêt social, et alo
pourquoi en limiter l'usage ? Dans le premier cas
l'attentat est sans excuse ; dans le second, l'in
conséquence est monstrueuse.

Rien de plus pitoyable, en vérité, que cette di
cussion qui roule sur le point de savoir si le priv
lége des auteurs leur survivra pendant dix, tren
ou cinquante ans. Ce n'est pas là évidemment
question.

Or, à quel danger la société ne s'expose-t-el
pas en consacrant la perpétuité du droit des a
teurs ? Dans un article plein de sens et de verv
le National disait : « Si vous consacrez le droit
propriété de l'auteur, que devient l'intérêt gén
ral ? Est-ce l'auteur lui-même qui le garantira ?
savez-vous par quelles phases mobiles cet aut
lui-même pourra passer ? Ignorez-vous la biog
phie des écrivains les plus illustres ? Racine, vo

dans sa vieillesse à la traduction des psaumes, ne voulait-il pas détruire *Phèdre* et *Andromaque?* La Fontaine, assailli par son confesseur, n'avait-il pas ordonné de brûler ses contes?... Je suppose qu'en 1814 le droit des collatéraux eût existé pour les œuvres de Voltaire et de Rousseau : le pouvoir séduit les héritiers. Les héritiers, usant de leur droit, aliènent pour une somme considérable la propriété de ces œuvres, et les voilà qui disparaissent. »
Ces raisons sont excellentes, et combien d'autres viennent à l'appui ! Mais, en général, il me semble que dans toute cette discussion les adversaires du droit de propriété littéraire se sont trop exclusivement attachés à signaler les inconvénients de la *transmissibilité*, de la *perpétuité* du droit. C'était à l'exercice du droit par l'auteur lui-même qu'il fallait s'attaquer. Au lieu de dire : « Substituez le mot *rétribution* au mot *propriété*, et bornant à dix ans la jouissance des héritiers, maintenez les choses au point où elles en sont ; » il fallait dire hardiment, courageusement, et comme il convient à ceux qui croient combattre pour la vérité : « Faites une loi, non pour consacrer la propriété littéraire, mais pour la déclarer anti-sociale et impie. Faites une loi pour abolir le *métier* d'homme de lettres, pour substituer au système de la propriété littéraire, non pas même celui de la rétribution individuelle, mais

celui de la rémunération sociale. » Le fait est que ni les partisans de la propriété littéraire, ni ses adversaires, n'ont osé se montrer tout-à-fait logiques.

Pour moi, je n'hésite pas à répéter ici que ce n'est pas seulement l'exploitation d'un livre par les héritiers de l'auteur qui est funeste, mais bien l'exploitation du livre par l'auteur lui-même.

En effet, on arrive par là à établir que dans la société une idée doit être matière à échange, tout comme une balle de coton ou un pain de sucre, et que les bénéfices du penseur se doivent calculer sur le nombre de ceux qui profitent de sa pensée.

D'une part, cela est absurde; de l'autre, cela est inique.

Car qui peut savoir de quelle manière la pensée arrive jusqu'à l'intelligence de chacun? Recueillie dans un livre, une idée passe sur la palette du peintre; le crayon du dessinateur s'en empare; le ciseau du statuaire la taille dans le marbre; elle vole sur l'aile du discours : la poursuivrez-vous à travers des manifestations qui sont infinies, à travers des espaces qui sont incommensurables? Le monde peut devenir son domaine : le monde deviendra-t-il votre tributaire? Ici, vous touchez à l'impossible; encore un pas, vous touchez à l'injustice. Les bénéfices de l'échange auront été pour tous ; l'impôt

ne sera prélevé que sur quelques-uns. Je vous dois le prix de votre pensée pour l'avoir recueillie dans un livre : je ne vous dois rien, si je l'ai saisie sur les lèvres d'un orateur, si je l'ai vue sculptée sur la façade d'un monument ? Puisqu'on parle d'impôts, en est-il un dont la répartition soit plus folle ?

Quand il s'agit d'objets matériels, qu'on mesure les bénéfices de la production à l'étendue de la consommation, cela se peut concevoir : les limites de la consommation sont assignables, puisque, en fin de compte, c'est à une destruction que la consommation vient aboutir. Mais tracera-t-on des bornes à cette consommation intellectuelle, qui se nomme la publicité ? Une idée qui est consommée ne disparaît pas, encore un coup ; elle grandit, au contraire, elle se fortifie, elle s'étend à la fois, et dans le temps, et dans l'espace. Donnez-lui le monde pour consommateur, elle deviendra inépuisable comme la nature, et immortelle comme Dieu !

Par conséquent, soumettre la pensée à la théorie de l'échange, c'est donner une quantité finie pour mesure à une quantité infinie. L'extravagance de ce système est flagrante.

Pour ce qui est de ses résultats, ils sont odieux. Les partisans de la propriété littéraire, c'est-à-dire de l'exploitation de la littérature par les littérateurs, se sont fièrement posés comme les protec-

teurs du génie, comme les patrons de l'intelligence; et ils n'ont pas vu que, si leur système était rigoureusement appliqué, que si les vices n'en étaient pas quelquefois atténués par des emprunts faits au système contraire, celui de la rémunération sociale, il conduirait tout droit le génie à l'hôpital, et reléguerait dans la nuit les plus précieuses productions de l'intelligence. La démonstration est facile. Qui dit propriété littéraire, dit rétribution par l'échange; qui dit rétribution par l'échange, dit commerce; qui dit commerce, dit concurrence. Voilà donc les mauvais livres en concurrence avec les bons; voilà certains romans qui gâtent le cœur et salissent l'esprit en concurrence avec des livres utiles, mais austères; voilà le séduisant apostolat du vice en concurrence avec les plus hautes et les plus morales conceptions. Soyez-en sûrs : *Justine* trouvera plus d'acheteurs que les *Pensées de Pascal;* ou bien encore, tel qui aurait volontiers payé tribut au génie de Pascal, ne le pourra plus à cause de l'impôt levé sur lui par M. de Sade. Ainsi, grâce à ce beau système de récompense, imaginé pour le génie, la puissance du mal sera centuplée; le goût du public, irrémédiablement corrompu, rejettera toute nourriture substantielle; et nous aurons tous les fléaux à la fois : pervertissement des esprits et des cœurs, par l'inondation des livres dangereux; appauvrisse-

ment des grands écrivains ; succès scandaleux de quelques hommes de talent sans scrupule, ou de quelques auteurs frivoles.

Je ne veux pas faire descendre cette grave discussion à une misérable guerre de noms propres ; mais si des exemples étaient nécessaires, combien n'en pourrais-je pas citer? Que de platitudes couronnées par la vogue ! que de beaux livres enfouis ! Je n'écrirai pas ici la *somme d'argent* qu'a rapportée à son auteur une brochure sur *l'art de mettre sa cravate*, parce qu'il m'est impossible de ne pas songer à la pauvreté de certains grands hommes, et que le rouge me monte au front.

Un livre réussit aujourd'hui ; pourquoi? à cause de son mérite? Pas le moins du monde ; à cause de son éditeur. Le génie reçoit de la spéculation ses passeports.

Mais il est des éditeurs honnêtes, et qui rendent aux lettres des services réels. — Oui, grâce au ciel ! et j'en connais, pour mon compte, en qui des écrivains du premier mérite ont trouvé une véritable Providence. Mais le nombre de ces hommes recommandables est petit ; et, parmi ceux qui voudraient suivre leur exemple, beaucoup sont entraînés par le flot de la concurrence, et forcés, pour échapper aux désastres de l'industrie, d'éditer la corruption ou le scandale.

Ajoutez à cela que le véritable homme de l
est en général fort étranger à la science du t
Il n'en est pas de même du fabricant de littéra
Il sait à merveille, celui-là, battre monnaie
des livres ; c'est son métier. Le système de l
tribution par l'échange n'est en réalité q
prime offerte à l'esprit de spéculation.

Donc, soit qu'on examine le droit de prop
littéraire dans son principe, soit qu'on l'étudie
ses nécessaires conséquences, on est égale
conduit à le condamner.

Tel était pourtant le point de départ de ce
port de M. de Lamartine, dont on a fait ta
bruit.

M. de Lamartine commençait son rapport e
termes :

« La société, en constituant toute propriét
» trois objets en vue : rémunérer le travail,
» pétuer la famille, accroître la richesse publi
» La justice, la prévoyance et l'intérêt sont
» pensées qui se retrouvent au fond de toute c
» possédée. »

Pour que le travail fût rémunéré par le fa
la constitution de la propriété, il faudrait que
ceux qui travaillent fussent propriétaires, et
tous les propriétaires eussent travaillé. C'es
contraire qui arrive. La constitution actuelle d

propriété, par sa nature même, permet à ceux qui en jouissent toutes les douceurs du repos, et rejette sur ceux qui sont privés de ses bénéfices tout le fardeau du travail. On a, d'un côté, un petit nombre d'hommes vivant grassement de leurs rentes ; et de l'autre, un grand nombre d'hommes vivant à peine du fruit de leurs sueurs. Que M. de Lamartine y réfléchisse un peu.

Pour ce qui est de perpétuer la famille, si c'est par la propriété qu'elle se perpétue, la famille des non-propriétaires ne saurait donc se perpétuer, et la phrase de M. de Lamartine doit être modifiée de la sorte : « La société, en constituant la propriété, a eu en vue de perpétuer la famille des uns, et d'empêcher que celle des autres ne se perpétue. »

En ce qui concerne l'accroissement de la richesse publique, il faudrait s'entendre. Si la richesse s'accroît, mais en se concentrant aux mains de quelques-uns, ce n'est pas une richesse *publique*. Sous l'empire de la propriété telle qu'elle est constituée, les riches sont-ils plus nombreux que les pauvres, ou les pauvres plus nombreux que les riches ?

Que M. de Lamartine eût dit : « La propriété a été constituée parce que la société n'a pas su jusqu'ici et ne sait pas encore de quelle manière sans cela elle s'arrangerait pour vivre, » à la bonne

heure ! la thèse se pouvait soutenir. Mais en parlant ici de justice, de prévoyance, d'intérêt, M. de Lamartine a confondu l'intérêt de la société avec celui des heureux du monde, il a fait de la prévoyance une vertu de monopole, et il a pris à rebours la justice.

Continuons :

« Il y a des hommes qui travaillent de la main;
» il y a des hommes qui travaillent de l'esprit. Les
» résultats de ce travail sont différents : le titre du
» travailleur est le même; les uns luttent avec la
» terre et les saisons, ils récoltent les fruits visibles
» et échangeables de leurs sueurs ; les autres
» luttent avec les idées, les préjugés, l'ignorance;
» ils arrosent aussi leurs pages des sueurs de l'in-
» telligence, souvent de leurs larmes, quelquefois de
» leur sang, et recueillent au gré du temps la misère
» ou la faveur publique, le martyre ou la gloire. »

Cette exposition est évidemment incomplète. S'il y a des écrivains qui luttent contre les préjugés, il y en a qui les défendent. Les livres combattent quelquefois l'ignorance, mais quelquefois aussi ils l'entretiennent. Rousseau glorifie Dieu, mais d'Holbach le nie. Fénelon moralise la société, mais le marquis de Sade la corrompt. La science a ses Galilée, mais elle a ses Cagliostro, et peut-être

a-t-elle fait moins de martyrs qu'elle n'a couronné de charlatans.

J'insiste sur cette distinction que M. de Lamartine a oubliée, parce que, lorsqu'il s'agira de rémunérer les travaux de l'intelligence, la première question à résoudre sera celle-ci : Trouver le moyen de rémunérer le travail intellectuel, sans confondre dans la même récompense les écrivains qui enchantent et éclairent la société avec ceux qui la trompent et la dépravent; car cela n'est conforme ni à la justice, ni à la prévoyance, ni à l'intérêt.

« Est-il juste, est-il utile, est-il possible de con-
» sacrer entre les mains des écrivains et de leurs
» familles la propriété de leurs œuvres? Voilà les
» trois questions que nous avions à nous poser sur
» le principe même de la loi, formulé dans ses pre-
» miers articles. Ces questions n'étaient-elles pas
» répondues d'avance? Qu'est-ce que la justice,
» si ce n'est la proportion entre la cause et l'effet,
» entre le travail et la rétribution ? »

Acceptons cette définition de la justice. Si elle est exacte, il est clair que rien n'est plus souverainement injuste que de placer dans le droit de propriété littéraire la rémunération des travaux de l'esprit.

Que Laplace n'ait d'autre récompense matérielle de ses écrits que le droit d'en disposer et de les ven-

dre : comme un ouvrage sur la *mécanique*
s'adresse naturellement à un fort petit nom
lecteurs, quelle proportion y aura-t-il entre
vail et la rétribution de Laplace? Mais voici
mancier qui noircit à la hâte quelques pag
seulement mauvaises, mais corruptrices, à
de tous les lecteurs désœuvrés. L'homme d
court grand risque de mourir pauvre, et no
mancier, sans même avoir eu besoin de brû
huile, aura voiture et laquais. Quelle manièr
tendre la justice distributive! Mais, direz-vou
tat prendra l'homme de génie sous son patron
lui conférera des dignités, l'élèvera aux plus
emplois. Prenez garde! vous sortez de vot
tème; et cette nécessité où vous êtes d'en
prouve mieux que tout ce que je pourrais dir
bien il renferme d'inégalités choquantes et
cre d'injustices.

« Cela est-il utile? Il suffirait de répond
» cela est juste; car la première utilité po
» société, c'est la justice. Mais ceux qui dem
» s'il est utile de rémunérer dans l'avenir le
» de l'intelligence ne sont donc jamais re
» par la pensée jusqu'à la nature et jusqu'a
» sultats de ce travail. Ils auraient vu que
» travail qui agit sans capitaux, qui en cré
» en dépenser, qui produit sans autre ass

» que celle du génie et de la volonté. Jusqu'à ses » résultats? Ils auraient vu que c'est l'espèce de » travail qui influe le plus sur les destinées du genre » humain; car c'est lui qui agit sur la pensée, qui » la gouverne. Que l'on parcoure en idées le monde » et les temps, Bible, Védas, Confutzée, Évangile, » on retrouve partout un livre saint dans la main » du législateur, à la naissance d'un peuple. Toute » civilisation est fille d'un livre. L'œuvre qui crée, » qui détruit, qui transforme le monde, serait-elle » une œuvre indifférente au monde? »

Où en sommes-nous? Il s'agit de prouver qu'il est utile *de consacrer entre les mains des écrivains et de leur famille la propriété de leurs œuvres*. Et au lieu de cela, M. de Lamartine nous prouve, ce que personne de nous n'a jamais mis en doute, que la pensée est utile! Voilà un étonnant paralogisme. Oui, certainement, la pensée est utile; et bien loin de nier cette vérité, c'est au contraire sur elle que nous nous appuyons pour demander qu'on n'en gêne pas le cours, qu'on n'en puisse jamais arrêter la propagation. C'est parce que toute civilisation est fille d'un livre que nous ne voulons pas qu'il soit permis, même à l'auteur d'un de ces livres, après qu'on l'en aurait déclaré propriétaire, de le déchirer et d'en jeter les feuillets au vent. Et ce que nous refusons à l'auteur, par respect pour Dieu, premier auteur des livres

que vous appelez saints, vous l'accordez, vous, à un héritier qui sera un idiot, peut-être un scélérat ou un fou! Et c'est au nom des services immenses qu'un livre peut rendre à l'humanité que vous reconnaissez à un individu, qui ne l'aura pas fait ce livre, qui souvent sera hors d'état de le comprendre, l'inconcevable droit de le détruire! Car si vous admettez ce fait comme peu probable, il faut du moins que vous le teniez pour légitime, sous peine de renverser d'une main l'édifice que vous élevez de l'autre, sous peine de décréter la propriété en dépouillant le propriétaire des prérogatives qui la constituent. Se figure-t-on l'Évangile appartenant, par droit de succession, à monsieur un tel? Se figure-t-on un spéculateur achetant le droit exclusif de mettre en vente le salut du genre humain?

« Enfin, cela est-il possible? cette richesse éventuelle et fugitive qui résulte de la propagation matérialisée de l'idée par l'impression et par le livre est-elle de nature à être saisie, fixée et réglementée sous forme de propriété? A cette question, le fait avait répondu pour nous. Cette propriété existe, se vend, s'achète, se défend comme toutes les autres. Nous n'avions qu'à étudier ses procédés, et à régulariser ses conditions pour la faire entrer complètement dans le domaine des choses possédées et garanties à leurs

ossesseurs. C'est ce que nous avons fait. »

M. Berville a si victorieusement répondu à ce sage du rapport de M. de Lamartine, que nous saurions mieux faire que de reproduire textuelnent ici les paroles de M. Berville :

« En proclamant la propriété, soit perpétuelle, t cinquantenaire, ce qui, dans la pratique, abou- presque au même résultat, vous sortez des mains l'auteur, vous rencontrez les héritiers. Eh bien ! héritiers, passe encore pour la première généion, en supposant toutefois que ce ne soient pas collatéraux ; mais une fois que ces héritiers nnent à se disséminer, où les prendrez vous ? udra-t-il que la propriété littéraire soit formulée une sorte d'aristocratie, qu'elle ait ses Chévrin ses d'Hozier ? ou faudra-t-il avoir un *livre d'or* nme à Venise ? Ce n'est pas tout : ce droit que is accordez, ce n'est pas seulement aux héritiers 'il est donné ; la propriété n'est pas transmissi- seulement par héritage ; elle l'est encore par ite, par donation ; vous l'accordez donc aux cesnnaires ; et comme ces contrats ne sont pas cho- publiques, il faudra les deviner, il faudra savoir à i vous adresser. Où s'arrêteront vos recherches ? »

M. Berville a raison. On ne saurait étendre l'exere de la propriété littéraire sans s'approcher de is en plus du chaos. En concluant de ce qui est

possible avec le délai de vingt ans, à ce qui serait possible avec le délai de cinquante, M. de Lamartine n'a pas vaincu la difficulté : il l'a éludée. Il n'a pas pris garde qu'à mesure que les années se succèdent, la propriété littéraire change de main et se divise de telle sorte qu'il devient enfin impossible d'en suivre la trace.

Le rapport de M. de Lamartine ne prouve donc rien de ce qu'il voulait prouver.

Mais que dire de la discussion à laquelle il a donné lieu?

M. G. Cavaignac a écrit dans le *Journal du Peuple* un article où se trouve traitée d'une manière très-élevée la question qui nous occupe : « L'homme de talent ne doit pas plus qu'un autre être esclave de la misère ; mais s'il ne s'adonne point volontairement à cette indépendante pauvreté qui sied aux âmes fortes, aux existences simples, du moins il ne doit pas nourrir les idées de luxe, ni les goûts qui les inspirent. Lorsqu'un écrivain aime l'argent, on peut toujours douter qu'il ait du talent ou qu'il en conserve. S'il en a, l'avarice le dégrade, le luxe l'énerve. S'il en avait, l'écrivain ne chercherait, ce me semble, son plaisir que dans son esprit même et dans sa renommée ; que dans sa conception, dans son influence : il n'aurait pas besoin, sans doute, des jouissances d'Harpagon ou de Turcaret. Notre

société n'a plus rien de ces conditions cénobitiques, rien de ces existences graves qui conservaient du moins la tradition des mœurs austères et désintéressées, des règles d'isolement et d'abstinence, des dévouements modestes et fidèles. Plus de Bénédictins labourant à l'écart quelque coin du monde savant; plus de missionnaires portant au loin leurs doctrines, jusqu'au fond de contrées sans échos pour leur nom; plus de corporations enseignantes se cloîtrant dans la sobriété et l'obscure utilité des colléges. Tout cela certes se mêlait à trop d'abus et de vices pour que nous en regrettions le temps; mais nous regrettons l'exemple de ces nobles et graves habitudes de désintéressement, de retraite, de dévotion au bien et à l'étude. C'est un rôle vacant aujourd'hui, et que nous voudrions voir rempli par des hommes de lettres dignes de ce nom. »

Voilà de nobles pensées, noblement exprimées, et la chambre aurait dû se placer à cette hauteur pour discuter la question. Mais faire de la pensée une chose, et chercher péniblement combien durera pour une famille la possession de cette chose; mais épuiser toutes les arguties que peut fournir l'esprit de chicane pour arriver à savoir si les créanciers d'un éditeur, par exemple, pourront, oui ou non, saisir entre ses mains le génie d'un grand homme, comme gage de leurs créances; et si le mari, dans

le régime de la communauté, aura le droit, comme chef de l'administration, de publier, sans l'aveu de la femme, les ouvrages de son conjoint; et si c'est à la femme qu'appartiendra, sans restriction, le droit de publier les œuvres posthumes de son mari, etc., etc.; tout cela est puéril, tout cela est misérable. De ces querelles de procureur, que devait-il éclore? Qu'on en juge :

1° Le droit exclusif de publier un ouvrage est accordé à l'auteur et à ses représentants pendant toute la vie de l'écrivain et trente ans après sa mort;

2° Ce droit est déclaré insaisissable dans la personne de l'auteur, et saisissable seulement dans celle du cessionnaire, et par les créanciers de celui-ci;

3° A défaut de convention expresse, l'auteur n'est censé céder qu'une première édition.

Telles étaient les principales dispositions de la loi proposée d'après les principes émis dans le rapport de M. de Lamartine. La conclusion était digne de l'exorde. O Descartes! ô Montaigne! ô Pascal! ô Jean-Jacques! ô vous tous dont les écrits ont livré à la nation française la royauté intellectuelle du monde, que diriez-vous si vous pouviez voir quel triste usage on fait de votre renommée, et pour le triomphe de quelle cause on invoque vos noms immortels?

Du moins, si ce qu'on enlève à la majesté de la

ıction, on l'ajoutait au bien-être de ceux qui xercent dignement ! Mais, parce qu'on aura ɛndu de vingt à trente ans la jouissance de l'hé- ier, s'imagine-t-on que le sort des hommes de tres sera bien réellement amélioré? L'écrivain urageux qui consacre les trois quarts de sa vie à ouvrage destiné à peu de lecteurs en sera-t-il eux rétribué? Le jeune homme qui n'a ni rela- ns, ni fortune, ni renommée, en trouvera-t-il ıs aisément un éditeur? La vogue en sera-t-elle ɔins acquise à tout auteur qui flatte les travers les vices de son époque, au détriment de i les redresse, les combat et les flétrit? Voilà plaies qui appellent un prompt remède. Et au u de songer à les guérir, nos législateurs se pré- cupent... de quoi? J'ai honte, en vérité, de le ·e : — Le petit-fils d'un homme de génie, mou- ıt de faim, quel spectacle! — Ce spectacle se- ʻt douloureux, en effet. Mais comment le petit- ; d'un homme de génie peut-il être exposé à mou- de faim? Si c'est parce qu'il ne veut rendre à société aucun service, je ne saurais le plaindre. c'est parce que ses services ne sont pas récom- ɛnsés comme il convient par la société, la faute est à votre organisation sociale : changez-la.

III

QUEL EST, SELON NOUS, LE MOYEN DE REMÉDIER AU MAL.

Voici, dans toute loi sur la littérature et les gens de lettres, les résultats à obtenir :

1° Affaiblir autant que possible l'influence désastreuse qu'exerce sur la littérature la guerre acharnée que se livrent les éditeurs ;

2° Fournir à tout auteur de mérite, pauvre et inconnu, le moyen d'imprimer ses œuvres et de faire connaître son talent ;

3° Établir parallèlement au système de la rétribution par l'échange, un mode de rémunération qui proportionne la récompense au service, la rétribution au mérite, et encourage les travaux sérieux, en affranchissant les écrivains de la dépendance d'un public qui court de préférence à ce qui l'amuse, et ne paie trop souvent que pour être corrompu ou trompé ;

4° Faire en sorte que les livres les meilleurs soient ceux qui coûtent le moins cher ;

5° Créer une institution qui, par sa nature, limite les bénéfices des contrebandiers littéraires, et combatte cette honteuse tendance des écrivains à se faire spéculateurs ou pourvoyeurs de la spéculation.

Pour atteindre, au moins en partie, les divers résultats qui viennent d'être énumérés, nous proposerions ce qui suit :

Une librairie sociale serait fondée par les moyens et sur les bases indiqués dans ce livre au chapitre *Organisation du travail*.

Cette librairie sociale relèverait de l'État, sans lui être asservie. Elle se gouvernerait elle-même, et ferait elle-même, entre ses membres, la répartition des bénéfices obtenus par leur travail commun, ainsi qu'il a été dit dans l'article précité. Seulement, sa constitution serait originairement réglée par des statuts que l'État aurait rédigés en forme de loi, et dont il aurait à surveiller la stricte exécution (1).

(1) Je ferai remarquer à ce sujet qu'à l'exception de M. Louis Raybaud, tous les critiques qui ont bien voulu s'occuper du petit écrit intitulé *Organisation du travail* nous ont reproché de charger l'État d'une besogne immense, partant impossible. S'ils avaient lu notre livre plus attentivement, ils auraient vu que nous faisons de l'État, non pas le directeur des ateliers sociaux, mais leur législateur, ce qui est bien différent.

Conformément à ces statuts, la librairie sociale n'aurait à payer aucun droit d'auteur. Le prix des livres qu'elle jetterait dans la circulation serait déterminé d'avance par l'État, et calculé en vue du meilleur marché possible.

Tous les frais d'impression seraient à la charge de la librairie sociale. Un comité d'hommes éclairés, choisi et rétribué par elle, recevrait les ouvrages.

Les écrivains dont la librairie sociale éditerait les œuvres acquerraient, en échange de leurs droits d'auteurs, dont ils feraient l'abandon, le droit exclusif de concourir pour les récompenses nationales.

Il y aurait au budget un fonds spécialement destiné à rétribuer, sous forme de récompense nationale, ceux des auteurs susdits qui, dans toutes les sphères de la pensée, auraient le mieux mérité de la patrie.

Toutes les fois que le premier ouvrage d'un auteur aurait été jugé digne d'une récompense nationale, il y aurait lieu à accorder une prime à la librairie sociale. Cette prime aurait pour but d'encourager la librairie à prêter son appui aux jeunes talens, et de l'indemniser des pertes auxquelles cette protection pourrait quelquefois l'exposer.

Les représentants du peuple nommeraient, cha-

que année, et pour chaque genre de travail intellectuel, un citoyen qui serait rétribué par la librairie sociale, et aurait mission d'examiner, dans sa sphère, les ouvrages sortis des presses sociales. Il aurait une année entière pour approfondir les critiques qui seraient faites de ces ouvrages, étudier l'impression que la société en aurait reçue, interroger enfin l'opinion publique, représentée par ses organes les plus intelligents, et non par la multitude aveugle des acheteurs. Au bout de l'année, il soumettrait aux représentants du peuple les résultats de son examen, dans un rapport motivé et soigneusement détaillé. Un mois après la publication de ce rapport, qui serait faite avec toute la solennité convenable, les représentants du peuple feraient, entre les auteurs jugés dignes de la reconnaissance de la patrie, la répartition du fonds des récompenses nationales. Il va sans dire que, dans cette répartition, on aurait égard à la nature des travaux et au temps employé pour les accomplir.

Ce système paraîtra naïf aux uns, bizarre aux autres, je le sais ; et déjà les objections s'élèvent en foule. Voyons un peu cependant.

Personne n'ignore de combien d'obstacles est aujourd'hui hérissée l'entrée de la carrière littéraire. Êtes-vous jeune, êtes-vous pauvre, êtes-vous si peu favorisé du destin qu'il ne vous ait donné qu'une

haute intelligence et un noble cœur ?... a
heur à vous ! Malheur à vous, surtout, si
votre vocation au sérieux, vous n'avez s
travailler pour l'avenir, avec l'amour des
et sous l'œil de Dieu ! Les difficultés s'e
sur vos pas, et l'air manquera long-ten
être à votre intelligence. Les dispensateur
de la gloire vous répondront, si vous all
à supposer qu'ils soient en état de vous con
que votre nom est trop obscur et votre œ
sérieuse, que le succès n'appartient qu'a
tations acquises et aux écrits décevants,
de désordre s'est introduit dans les affai
siècle, pour qu'un éditeur prudent se hasa
blier à ses risques et périls un livre sans e
ou bien, ils vous épargneront l'humiliat
refus, mais en vous imposant les conditio
dures, et en vous faisant de la publicité un
spoliatrice.

Le système que nous proposons in
remède à ce mal immense. En substituan
sociation qui traite au grand jour à des
isolés qui traitent dans l'ombre, il coupe
fraudes et aux violences que provoque e
l'obscurité des relations privées. Il fait
la publication des bons livres, non plus
lateurs, qui n'ont souvent d'autre intellig

celle du commerce, mais d'hommes compétents, qu'il intéresse au succès de toute œuvre utile et recommandable. En un mot, il tend à ouvrir une issue aux talents ignorés, et à féconder tous les germes que la société cache dans son sein.

Aujourd'hui, et sous l'empire, de jour en jour plus envahissant, des passions mercantiles, il est manifeste que la littérature se rapetisse, se corrompt, se dégrade, se prostitue. Les écrivains, n'ayant plus d'autre perspective que l'argent, et d'autre moyen d'en avoir que le commerce, la pensée n'est plus qu'une affaire de courtage; et comme la *qualité* importe peu dans ce genre de trafic, c'est sur la *quantité* qu'on spécule. On inonde le marché de mauvais livres, et les perles restent à jamais enfouies dans ce fumier. Adieu les travaux patients et méritoires! Est-ce que la cupidité peut attendre? Adieu le génie, qui est l'étude! Pour jouir de la vie, faut-il laisser venir la vieillesse? D'ailleurs, à quoi bon? L'État n'existant que de nom, et la société n'étant qu'un amalgame confus d'individus juxta-posés, où serait l'acheteur des œuvres sur lesquelles se consume toute une vie? La gloire ici ne viendrait pas même consoler le courage de la pauvreté. Car là où l'argent sert de récompense à l'écrivain, le jugement de la postérité, c'est l'affluence de ceux qui paient; et la gloire, c'est la vogue!

Dans le système proposé, beaucoup de ces inconvénients disparaîtraient. L'homme de lettres serait élevé jusqu'à sa mission, lorsqu'il aurait devant lui, comme encouragement à l'étude, la perspective d'une récompense qui témoignerait de ses services, le dédommagerait de son désintéressement et le déclarerait solennellement créancier de son pays.

Mais, jusqu'à ce que cette récompense eût été obtenue, comment l'homme de lettres lutterait-il, s'il était pauvre, contre la nécessité de vivre? Il imiterait Jean-Jacques : en dehors de son travail intellectuel, il se vouerait à l'exercice d'une profession lucrative. La dignité de l'homme de lettres, son indépendance, sa royauté, ne sont qu'à ce prix. L'homme, grâce au ciel, a reçu de Dieu des aptitudes diverses. Pourquoi sa fonction serait-elle *une*, quand sa nature est *multiple?* Aussi bien, l'intelligence ne saurait être continuellement en gestation ; comme la terre, elle veut être ménagée, et la variété des semences qu'on lui confie redouble sa fécondité.

On demandera peut-être ce que deviendraient, dans notre système, les écrivains qui, prisant la gloire beaucoup moins que l'argent, n'acceptent pour juges que leurs acheteurs. Ceux-là auraient la ressource d'éditer eux-mêmes leurs œuvres ou de les faire éditer, tout comme cela se passe

l'hui. Leur condition, il est vrai, deviendrait
avorable, puisque la librairie sociale ferait
ncurrence sérieuse aux éditeurs particuliers.
e quels écrivains est-il ici question ? De ceux
r l'attrait que leurs livres empruntent soit à
lité, soit à la corruption, soit au scandale,
our ainsi dire violence à la bourse d'un
nombre de lecteurs, et courent après les
énéfices. Or, quand le bénéfice des livres fu-
dangereux serait diminué au profit des bons
où serait le mal ? Est-ce que la société peut
qu'on devienne démesurément riche en la
nt, alors qu'en la servant on est exposé à
rer pauvre ? Cela est-il équitable ? Et la na-
sein de laquelle se produit ce honteux phé-
e, ne penche-t-elle pas du côté des abîmes ?
système proposé aurait pour résultat inévitable
ire le nombre et les bénéfices de ceux qui font
ensée métier et marchandise. Mais ce résultat
en faveur du système, loin de le combattre.
s prévoyons une autre objection. On va nous
r le danger de rendre l'État arbitre souverain
ductions de l'esprit. Mais pour peu qu'on y
sse, on sera tout-à-fait rassuré. L'État, je le
serait le législateur de la librairie sociale, il
rait pas le directeur. Une fois les statuts rédi-
en surveillerait l'exécution, comme il surveille

l'exécution de la loi qui défend d'escalader une maison ou de tuer un passant. Là se bornerait son intervention. Qu'aurait-elle d'absorbant et de tyrannique? Quant aux récompenses nationales, ce ne serait pas le pouvoir exécutif qui les décernerait, mais la société elle-même, représentée par ceux qui en forment l'élite, et qu'elle choisit elle-même pour la personnifier et la résumer. Qui nous répond, direz-vous, des lumières et de la probité de ceux qui seraient appelés à désigner les candidats? Ce qui vous en répond, je vais vous le dire en deux mots : leur intérêt. Car j'admets pour un moment, et l'hypothèse est exorbitante, qu'une assemblée choisisse un ignorant pour la guider dans l'appréciation des œuvres scientifiques : est-ce que cet ignorant accepterait une mission semblable? est-ce qu'il s'exposerait de gaieté de cœur à la risée du monde? Et si à la place d'un ignorant vous mettez un homme corruptible, quel excès d'audace et d'impudence ne lui faudrait-il pas pour braver la responsabilité morale la plus lourde qui ait jamais pesé sur un homme? Qu'on le remarque bien : il ne s'agit pas ici d'une académie délibérant à huis clos, et composée d'hommes entre lesquels la responsabilité s'égare et s'évanouit; la responsabilité ici serait personnelle, nominative : il faudrait la repousser ou l'accepter tout entière. Et puis, tout

ccomplirait au grand jour, tout se ferait avec entissement. On aurait à se prononcer sur le is élevé de tous les théâtres, devant son pays, vant le monde entier. Le juge aurait eu toute e année pour former son jugement. Quand il xprimerait, la critique aurait déjà parlé; l'opin de tous les hommes intelligents serait cone : que de garanties, sans parler de celle qui ulterait du choix fait par l'assemblée! Car, elque défiance qu'on ait des assemblées délibéntes, on nous accordera du moins qu'il est des estions devant lesquelles l'esprit de parti est ppé d'impuissance.

Au reste, que des erreurs fussent possibles, une reille objection est absolument sans valeur. A elle institution ne s'adresse-t-elle pas? Une soté se passera-t-elle de lois parce que le législair n'est pas infaillible? Renverserez-vous vos trinaux parce qu'une erreur de jugement peut y cider de la fortune d'un citoyen, de sa liberté, sa vie? Aussi long-temps qu'il y aura des mmes soumis aux écarts de l'intelligence, et pes des passions du cœur, tous les systèmes sent imparfaits. Ceux qui donnent la réalisation de rs idées comme une panacée universelle, d'un et immédiat, sont des charlatans dont il faut se ier ou des illuminés qu'il faut plaindre. Quand

un système est produit avec bonne foi, il convient donc de l'examiner avec bonne foi, c'est-à-dire de chercher, non pas s'il est tout-à-fait exempt d'imperfections, mais si la somme des avantages qu'il présente n'est pas supérieure à celle des inconvénients qui en découlent.

Notre système ne comprend pas la littérature dramatique, parce que le spectacle étant un moyen direct de gouvernement, il y a lieu d'établir pour la littérature dramatique des règles particulières. Ce sera le sujet d'un travail ultérieur.

Nous n'avons rien caché de notre pensée. Tant pis pour ceux qu'aurait blessés notre franchise! Mais nous nous devions, comme citoyen, de protester contre des doctrines qui aboutissent à l'altération de la littérature et à la dégradation des hommes de lettres.

M. de Lamartine a dit dans son rapport :

« Que ne devons-nous pas à ces hommes dont nous avons laissé si long-temps dilapider l'héritage? Cinq ou six noms immortels sont toute une nationalité dans le passé. Poètes, philosophes, orateurs, historiens, artistes, restent dans la mémoire l'éclatant abrégé de plusieurs siècles et de tout un peuple.

» Montaigne joue en sceptique avec les idées, et les remet en circulation en les frappant du style

moderne. Pascal creuse la pensée non plus seulement jusqu'au doute, mais jusqu'à Dieu. Bossuet épanche la parole humaine d'une hauteur d'où elle n'était pas encore descendue depuis le Sinaï. Racine, Molière, Corneille, Voltaire, trouvent et notent tous les cris du cœur de l'homme. Montesquieu scrute les institutions des empires, invente la critique des sociétés et formule la politique; Rousseau la passionne, Fénelon la sanctifie, Mirabeau l'incarne et la pose sur la tribune. De ce jour, les gouvernements rationnels sont découverts, la raison publique a son organe légal, et la liberté marche au pas des idées à la lumière de la discussion. Mœurs, civilisation, richesse, influence, gouvernement, la France doit tout à ces hommes; nos enfants devront tout peut-être à ceux qui viendront après eux. Le patrimoine éternel et inépuisable de la France, c'est son intelligence; en en livrant la généreuse part à l'humanité, en s'en réservant à elle-même cette part glorieuse, qui fait son caractère entre tous les peuples, le moment n'était-il pas venu d'en constituer en propriété personnelle cette part utile qui fait la dignité des lettres, l'indépendance de l'écrivain, lé patrimoine de la famille et la rétribution de l'Etat? »

Ah! monsieur, lorsque vous laissiez tomber ces mots de votre plume, est-ce qu'aucune voix

n'a murmuré dans votre cœur, vous avertissant que vous vous égariez? Quand il s'agit d'apprécier l'importance des hommes de génie, vous en faites des demi-dieux; et quand il s'agit de régler leur sort, vous en faites des brocanteurs! Votre admiration les élève jusqu'au ciel, et votre système les précipite dans l'abîme! Votre talent vous a trahi, monsieur, ne vous en défendez pas. Votre éloquence même condamne vos conclusions, et je ne veux d'autre preuve contre vous que la magnificence de votre langage. Non, il n'est pas possible qu'un poète ait été tout-à-fait sincère avec lui-même, lorsqu'il a invoqué tant de gloire et de grandeur à l'appui d'aussi misérables intérêts! Non! cela n'est pas possible. Je crois vous deviner, monsieur : riche et sans enfants, vous avez été séduit par cette idée qu'en réclamant le droit de battre monnaie pour les gens de lettres et leurs héritiers, vous plaidiez une cause qui n'était point la vôtre. Pauvre, vous n'auriez jamais demandé que la rémunération des gens de lettres se soldât en écus. Père de famille, vous auriez cru suffisant pour vos successeurs l'héritage de votre nom. Vous vous êtes trompé vous-même; vous avez été généreusement dupe du rôle désintéressé que dans cette cause vous avait ménagé le destin.

Ce n'est pas un des moins tristes symptômes du

mal qui ronge aujourd'hui la société que cette religion de l'industrialisme hautement professée par un aussi grand poète que M. de Lamartine, par un homme d'une intelligence aussi élevée. Ainsi, l'industrialisme va rapetissant les situations et les cœurs ; il envahit les choses ; il s'asservit les hommes ; il ose dire au poète lui-même, comme le tentateur à Jésus : *Si cadens adoraveris me*, et le poète se prosterne ! Eh bien ! tant qu'il nous restera un souffle de vie, et dût notre voix se perdre dans l'immense clameur de toutes les cupidités en émoi, nous combattrons, nous, ces tendances dégradantes ; nous demanderons que le désintéressement soit conservé au nombre des grandes vertus ; nous demanderons que l'honneur, que la gloire, que la satisfaction du devoir rempli, ne cessent pas d'être proposés pour but et pour récompense à l'activité humaine ; nous demanderons qu'on n'appauvrisse pas l'homme à ce point, qu'il ne lui reste plus d'autre mobile que l'amour de l'or. Et à ceux qui ne savent pas tout ce qu'il doit y avoir de noblesse dans l'âme d'un écrivain, nous rappellerons ces sublimes paroles de Jean-Jacques (1) :

« Non, non, je le dis avec autant de vérité que de fierté ; jamais, en aucun temps de ma vie, il

(1) *Confessions*, t. Ier, p. 134-135.

n'appartint à l'intérêt ni à l'indigence de m'épanouir ou de me serrer le cœur. Dans le cours d'une vie inégale et mémorable par ses vicissitudes, souvent sans asile et sans pain, j'ai toujours vu du même œil l'opulence et la misère. Au besoin, j'aurais pu mendier ou voler comme un autre, mais non pas me troubler pour en être réduit là. Jamais la pauvreté ni la crainte d'y tomber ne m'ont fait pousser un soupir ni répandre une larme. Mon âme, à l'épreuve de la fortune, n'a connu de vrais biens ni de vrais maux que ceux qui ne dépendent pas d'elle; et c'est quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels. »



FIN.

Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.



THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
WIDENER
CANCELLED
FEB 1 2 1988
WIDENER
BOOK DUE
FEB 1 5 19
CANCELLED
WIDENER
SEP 1 6 1991
BOOK DUE

